

# L'OBSERVATEUR

de  
**L'OCDE**

Libéralisation  
des échanges :

- Est
- Amérique latine

Politique sociale

Conglomérats  
financiers

Environnement  
et concurrence

Agriculture:

- PVD
- Chine

Quantifier  
la R-D

Communiqué  
ministériel

Les perspectives  
économiques

## 183

août-septembre 1993

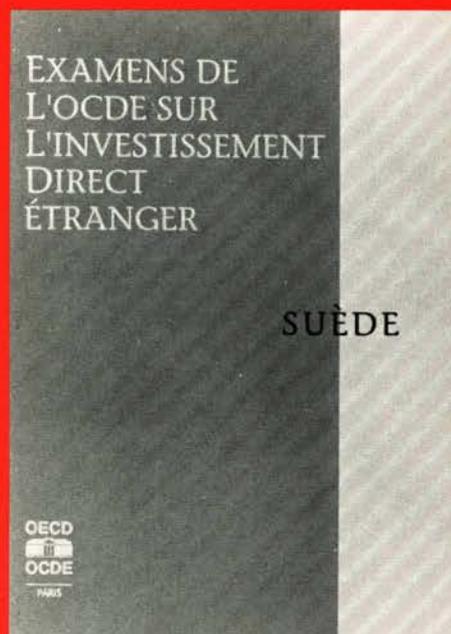


3 347370 467208

# Nouvelle série vendue par abonnement



(21 93 51 2) ISBN 92-64-23848-4, avril 1993, 86 p.



(21 93 52 2) ISBN 92-64-23849-2, avril 1993, 54 p.

Ces examens passent en revue les politiques des pays de l'OCDE en matière d'investissement direct étranger (IDE) en analysant les lois, les réglementations et les politiques mises en œuvre. Ils analysent également les règles et autres pratiques des sociétés qui ont un effet sur l'investissement étranger. La contribution de l'investissement direct étranger au produit intérieur brut, à l'emploi et à la formation intérieure de capital, l'entrée et la sortie des flux de l'IDE ainsi que ses caractéristiques géographiques et sectorielles sont aussi examinées.

Chaque examen :  
FF90 £15 US\$20 DM37

Abonnement 1993 (4 examens):  
(21 93 00 2) : FF300 £50 US\$68 DM125

A paraître: Grèce et Irlande

## EGALEMENT DISPONIBLES :

### LES RELATIONS D'INVESTISSEMENT DIRECT INTERNATIONAL ENTRE L'OCDE ET LES ÉCONOMIES DYNAMIQUES D'ASIE

#### L'atelier de Bangkok

Cette publication rassemble les contributions présentées lors d'un atelier sur les relations d'investissement direct international entre les pays de l'OCDE et les Économies dynamiques d'Asie (EDA) – Corée, Hong-Kong, Malaisie, Singapour, Taiwan et Thaïlande. L'atelier a réuni des experts issus des milieux gouvernementaux, du monde des affaires ou d'organisations internationales qui, en dépit de divergences d'approches, ont tous prôné une libéralisation de l'investissement direct international. Il a notamment étudié les tendances et les perspectives de l'investissement direct international (IDI) dans les EDA, la conception et la mise en œuvre des politiques favorables à l'investissement et les mesures susceptibles de promouvoir l'IDI. L'atelier de Bangkok a également souligné l'importance de la poursuite du dialogue entre l'OCDE et les EDA.

(21 93 02 2) ISBN 92-64-23850-6,  
avril 1993, 210 p.  
FF150 £26 US\$35 DM60

### INVESTISSEMENT DIRECT INTERNATIONAL : POLITIQUES ET TENDANCES AU COURS DES ANNÉES 80

Les années 80 ont été déterminantes pour l'investissement direct international dans la zone OCDE. Le taux de croissance des investissements directs entre les pays de l'OCDE a dépassé celui du PIB, des échanges internationaux et de la formation en capital. Parallèlement, le cadre réglementaire régissant ces investissements a bénéficié d'un large mouvement de libéralisation tandis que les instruments dont dispose l'OCDE pour promouvoir cette libéralisation ont été considérablement élargis et renforcés. Cet ouvrage souligne ces évolutions et vise à inciter les pays membres à poursuivre l'ouverture de leurs économies à l'investissement direct, conformément aux principes préconisés par l'OCDE. Il fournira d'utiles informations aux autorités nationales, aux investisseurs potentiels et au grand public.

(21 92 08 2) ISBN 92-64-23799-2,  
décembre 1992, 156 p.  
FF180 £30 US\$44 DM75

### LA DÉCLARATION ET LES DÉCISIONS DE L'OCDE SUR L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL

#### ET LES ENTREPRISES MULTINATIONALES Examen 1991

La Déclaration et les Décisions de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales constituent un ensemble complet d'instruments visant à promouvoir la coopération internationale dans les quatre grands domaines suivants : traitement national des entreprises établies sous contrôle étranger, principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, obligations contradictoires imposées aux entreprises multinationales par les gouvernements de certains pays et stimulants et obstacles à l'investissement international. L'examen 1991 traite de l'expérience acquise dans l'application de ces instruments au cours des six dernières années et des modalités de leur renforcement en vue d'assurer un climat favorable aux flux d'investissements directs internationaux.

(21 92 02 2) ISBN 92-64-23629-5,  
mars 1992, 128 p.  
FF70 £10 US\$18 DM30

Bimestriel publié en anglais et en français par  
l'ORGANISATION DE COOPERATION  
ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

### Rédaction :

Service des publications de l'OCDE  
Château de la Muette  
2, rue André-Pascal  
F 75775 PARIS CEDEX 16  
Tél. (33 1) 45 24 82 00  
Téléfax (33 1) 45 24 85 00

© OCDE 1993

Les demandes de reproduction ou de traduction  
totales ou partielles des articles de *l'Observateur de  
l'OCDE* doivent être adressées au :

Chef du Service des publications, OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16, FRANCE

Les articles reproduits doivent être accompagnés  
de la mention « Reproduit de *l'Observateur  
de l'OCDE* » et de la date du numéro.

Les articles signés ne peuvent être reproduits qu'avec  
leur signature. Deux exemplaires justificatifs, ainsi  
qu'une indication du nombre de lecteurs, doivent être  
renvoyés au rédacteur en chef.

**Les articles signés expriment l'opinion de  
leurs auteurs et non pas nécessairement  
celle de l'OCDE.**

La rédaction n'est pas tenue de rendre des  
manuscrits non sollicités.

Toute correspondance doit être adressée  
au rédacteur en chef.

Le numéro :

**FF22 \$EU5 DM9**

Abonnement 1 an

**FF110 \$EU24 DM46**

Tél. (33 1) 45 24 81 66

### Rédacteur en chef

Ulla Ranhall-Reyners

### Rédacteur en chef adjoint

Martin Anderson

### Assistants

Françoise Douaglin

Carol Thornton

### Conception

et réalisation technique

Gérald Tingaud

### Recherche photographique

Silvia Thompson

## échanges

**4**

### LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET TRANSITION VERS LE MARCHÉ

Blanka Kalinova

**9**

### AMÉRIQUE LATINE : LES ÉCHANGES À L'APPUI DE LA RÉFORME

Linda Likar

## social

**14**

### POLITIQUE SOCIALE ET RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

Edwin Bell

## finances

**18**

### LES CONGLOMÉRATS FINANCIERS

Kazuhiko Koguchi

## environnement

**22**

### POLITIQUES D'ENVIRONNEMENT : UNE INCIDENCE SUR LA COMPÉTITIVITÉ ?

Candice Stevens

## développement

**26**

### RÉFORME ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUES AGRICOLES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Carliene Brenner

**30**

### CHINE : RÉFORME AGRICOLE ET COMMERCE DES GRAINS

Claude Aubert

## science et technologie

**34**

### QUANTIFIER LA R-D

Alison Young

**39**

### NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE

## cahier central

### COMMUNIQUÉ MINISTÉRIEL

### LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES



Lee White/Westlight

# 183

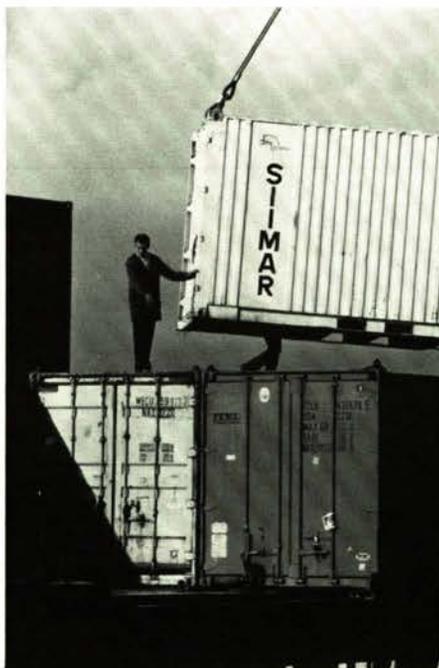
août-septembre 1993

### Couverture

*La libéralisation des échanges peut jouer un rôle capital en appuyant les programmes de réforme macro-économique, comme le montrent les exemples très différents d'Amérique latine et des économies en transition en Europe centrale et orientale et dans l'ex-Union soviétique.*

# Libéralisation des échanges et transition vers le marché

**Élément indispensable de la transition vers l'économie de marché, la libéralisation des échanges fait partie de la stratégie économique adoptée par la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Dans les Nouveaux Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique (NEI), en revanche, ce processus subit les avatars du développement erratique de la réforme économique. Toutefois, même dans**



**les PECO, la libéralisation des échanges est depuis quelque temps mise en cause, notamment par les producteurs nationaux qui souhaitent davantage de protection. En plus, sur les marchés extérieurs, y compris ceux de la zone OCDE, l'ouverture aux exportations est-européennes se heurte à une certaine résistance, en particulier dans les secteurs sensibles comme l'agriculture et la sidérurgie<sup>1</sup>.**

Mura Jerrican

La libéralisation des échanges joue un rôle essentiel dans la transition des anciennes économies à planification centrale vers l'économie de marché. Elle a un impact multidimensionnel puisqu'elle intervient dès la phase de stabilisation macro-économique et continue à opérer tout au long du processus de transformation structurelle. La libéralisation renforce les liens, largement relâchés auparavant, entre l'économie nationale et l'économie internationale. L'accroissement anticipé des exportations vers d'autres destinations devrait compenser, au moins en partie, l'effondrement brutal du marché traditionnel du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM). En contrebalançant la réduction de la demande interne, l'augmentation des ventes à l'étranger devrait aussi contribuer à soutenir l'activité économique. La libéralisation des importations aide à révéler les avantages comparatifs des différents secteurs, largement perturbés par le fonctionnement du système planifié. Elle devrait également favoriser l'amélioration du niveau technologique de l'économie.

Sur le plan intérieur, la libéralisation des échanges joue un rôle irremplaçable dans la réforme des prix et la politique de

concurrence. Grâce aux importations, la référence généralisée aux prix mondiaux permet d'imposer plus rapidement ces prix en remplacement de l'ancienne structure déformée des prix. Etant donné la prédominance des entreprises d'Etat, qui perdure en l'absence d'un secteur privé suffisamment développé, la politique de

## Blanka Kalinova

concurrence repose donc principalement sur la libéralisation des importations qui, à ce stade de la réforme économique, permet d'injecter une dose nécessaire de compétition dans ces économies.

Le processus de libéralisation des échanges est particulièrement complexe dans les économies en transition du fait que la plupart des instruments traditionnels de la politique commerciale n'y existaient auparavant que sous une forme embryonnaire. Ainsi l'ancien système de contrôle des échanges, strict et souvent implicite, doit être remplacé par de nouveaux régimes commerciaux fondés sur l'instauration de contingents et de licences explicites, une restructuration des tarifs douaniers, une véritable politique de taux de change aboutissant à la convertibilité des

monnaies nationales.

Concrètement, dans le contexte des économies de marché naissantes, la libéralisation des échanges suit plusieurs objectifs réalisés à l'aide de mesures spécifiques :

- la suppression de l'intervention économique directe de l'Etat dans les transactions commerciales passe par l'élimination du monopole étatique du commerce extérieur et l'encouragement des opérations commerciales des agents privés

- l'établissement de liens transparents entre les prix intérieurs et les prix mondiaux est facilité par la mise en place d'un système douanier et d'un système de taux de change stable

- l'exposition des producteurs nationaux à la concurrence extérieure s'effectue grâce à la libéralisation des importations qui permet non seulement le renforcement de la concurrence sur le marché interne, mais crée aussi les conditions nécessaires pour améliorer la com-

1. **Intégration des économies de marché naissantes dans le système commercial international : les défis**, Les éditions de l'OCDE, à paraître 1993.

Blanka Kalinova travaille dans le domaine des relations commerciales avec les pays non membres à la direction des échanges de l'OCDE.

pétitivité internationale de la production nationale.

La mise en œuvre de ces objectifs de la libéralisation des échanges est aussi activée grâce à l'influx des investissements directs étrangers qui, de plus, contribuent à diffuser des connaissances techniques et de gestion, et participent au développement du secteur privé.

## L'expérience des Peco

Durant les premiers stades de la libéralisation des échanges, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) engagés dans un processus de réforme économique rapide et radicale, comme la Pologne et la République fédérative tchèque et slovaque, ont surtout eu recours à la politique des taux de change. Les fortes dévaluations des monnaies nationales pratiquées par ces pays ont permis d'accroître les exportations et de réduire les importations. D'autres mesures, telles que les surtaxes temporaires à l'importation, ont complété ce dispositif destiné à empêcher la détérioration de la balance commerciale.

L'effet initial des dévaluations s'est cependant progressivement atténué dans les pays comme la Pologne ou la Hongrie où l'augmentation des prix intérieurs dépassait l'ampleur de la dévaluation monétaire. Par la suite, ces pays ont relevé des droits de douane et/ou institué des contingents d'importations pour mieux maîtriser le niveau de leurs achats de certaines catégories de produits, par exemple agricoles.

Ces tendances qui se sont fait jour dans les PECO indiquent que la libéralisation des échanges n'est pas forcément un processus irréversible. A court terme, une poussée de mesures protectionnistes peut être motivée, dans tous ces pays, non seulement par une détérioration de la balance commerciale mais aussi, et surtout, par des tentatives de protéger certains secteurs fragiles, notamment l'agriculture<sup>2</sup>, ou encore par des efforts de soutenir des secteurs d'exportation défaillants.

Pour ne pas compromettre le processus de libéralisation, le choix d'un mode adéquat de protection temporaire des

échanges pendant la période de transition doit être conforme aux règles multilatérales du GATT. Si les instruments traditionnels de la politique commerciale, comme la dévaluation, ne sont pas suffisants pour améliorer la compétitivité des exportations, d'autres mesures doivent être envisagées, par exemple des systèmes de crédits à l'exportation. Ces mesures doivent cependant être conçues de façon à ne pas maintenir artificiellement l'activité dans les secteurs et les unités de production qui ne sont pas compétitifs sur le plan international. Faute de quoi, on risque de compromettre le processus nécessaire de restructuration économique engagé par les pays en transition.

## La situation dans les NEI

L'expérience acquise par les PECO dans la voie de la libéralisation des échanges ne peut être appliquée telle quelle aux Nouveaux Etats indépendants de l'ex-Union soviétique (NEI), du moins pas à court terme. Les NEI connaissent une situation économique de départ moins

favorable et souffrent, plus encore que les PECO, d'un manque d'institutions, notamment financières, et d'une pénurie de personnel maîtrisant les techniques du commerce extérieur. Parallèlement à la détérioration générale de leur situation économique, les échanges des NEI connaissent une grave crise, y compris en ce qui concerne leurs exportations traditionnelles comme les produits énergétiques. Les républiques de l'ex-Union soviétique sont particulièrement touchées par la désintégration de leurs liens commerciaux mutuels, désintégration qui se traduit tant par une baisse du volume des échanges que par des déséquilibres croissants de la balance commerciale.

La difficulté de mettre en place une politique des échanges adéquate dans les NEI trouve ses racines non seulement dans la structure économique héritée de l'URSS, mais témoigne aussi des progrès inégaux des réformes macro-économiques, en particulier dans les domaines monétaire et de prix. La prolifération de barrières commerciales

2. Carmel Cahill, « Quand le marché déboulonne Marx », l'Observateur de l'OCDE, n° 182, juin-juillet 1993.

*Là où dominent les entreprises d'État, la libéralisation des importations est l'outil principal de la politique de la concurrence.*



Dorigny/RÉA



J. Maillard/BT

*A court terme, la tentation peut être forte de protéger certains secteurs fragiles, notamment l'agriculture.*

tarifaires et non tarifaires est surtout due aux incohérences de la réforme des prix et à son rythme inégal dans les différents NEI. Le résultat en a été l'instauration d'un régime commercial différencié suivant les partenaires commerciaux. Il s'en suit une situation paradoxale où les relations commerciales des NEI avec les pays de l'OCDE sont plus faciles que leurs échanges mutuels, ces derniers étant décrits par certains responsables des NEI comme une « guerre commerciale ».

Les efforts entrepris pour maintenir les échanges entre les républiques, notamment dans le cadre des accords intergouvernementaux, n'ont pas apporté les résultats escomptés, puisqu'ils n'ont garanti ni le volume, ni l'équilibre commercial entre les différents partenaires. La confusion persiste en ce qui concerne l'application du régime de la nation la plus favorisée ou la mise en place d'une zone de libre-échange et leurs différentes incidences sur la politique macro-économique. Les échanges entre les NEI souffrent également de la faiblesse des systèmes financiers des différents pays et du manque de crédibilité des monnaies

nationales. Cela conduit notamment à une demande croissante de paiements d'avance, d'opérations de troc et/ou de paiements en monnaie convertible.

L'ensemble de ces problèmes nécessite une approche différenciée, impliquant, à des degrés divers, une assistance des pays occidentaux<sup>3</sup>.

Les problèmes techniques résultant du mauvais fonctionnement du secteur financier, qui se traduisent surtout par les difficultés et les délais de paiement, peuvent être allégés grâce à une assistance technique fournie par les pays occidentaux. Ceux-ci pourraient contribuer au financement des équipements nécessaires et à la formation du personnel dans les institutions financières<sup>4</sup>. Il conviendrait également de remplacer le système bilatéral de compensation, lourd et inefficace, par un système multilatéral de règlement des échanges, qui pourrait éventuellement bénéficier d'un soutien financier occidental.

L'introduction progressive des prix mondiaux dans les échanges entre les républiques, bien que délicate d'un point de vue politique et difficile sur le plan économique, est inévitable. Un

alignement sur les prix mondiaux aura des conséquences importantes tant sur l'allocation interne de ressources dans chaque NEI que sur la redistribution externe dans les échanges entre les républiques, notamment en fonction de leur solde commercial de produits énergétiques. L'aide des pays occidentaux dans ce domaine pourrait prendre la forme d'un soutien financier temporaire fourni aux républiques, en particulier celles qui sont importateurs nets de produits énergétiques et donc susceptibles de souffrir d'un déséquilibre commercial important.

L'absence de stabilisation macro-économique dans la plupart des NEI,

3. Dans le cadre de son programme d'assistance technique aux NEI, le Centre de l'OCDE pour la coopération avec les économies européennes en transition (CCEET) a organisé en mars 1993 à Minsk (Biélorus) un atelier sur les problèmes commerciaux concernant les NEI. Cet atelier a réuni les délégués du comité des échanges de l'OCDE et des hauts responsables de la politique commerciale dans les NEI. Des représentants des PECO et de plusieurs organisations internationales ainsi qu'un certain nombre de membres des milieux d'affaires internationaux, y ont aussi participé.

4. Hans J. Blommestein, « Clef du marché à l'Est : un système bancaire efficace », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 177, août-septembre 1992.

### ÉCHANGES PAYS EN TRANSITION - PAYS DE L'OCDE

A la suite des bouleversements politiques et économiques à l'Est, les pays de l'OCDE ont pris un certain nombre de mesures pour faciliter l'accès à leurs marchés des exportations en provenance des pays en transition : octroi de traitement de la nation la plus favorisée ; extension de la portée du régime du système généralisé des préférences pour certains pays et application de ce régime à de nouveaux pays ; suppression des restrictions quantitatives restantes ; relèvement du niveau de plusieurs contingents, par exemple concernant les textiles et l'habillement.

Le soutien des pays occidentaux aux pays en transition est d'autant plus important que l'héritage de ceux-ci dans le domaine du commerce extérieur est lourd. En effet, la configuration des échanges des anciens pays du CAEM a été non seulement déformée du point de vue géographique, privilégiant le commerce intra-CAEM, mais aussi pour ce qui est de la structure par produits. Si les machines et les équipements dominaient dans les ventes vers les partenaires du CAEM, les matières premières et les produits à faible valeur ajoutée constituaient la majeure partie des exportations vers la zone OCDE.

La contraction du marché du CAEM, suite en particulier à l'effondrement du marché soviétique, a donc rendu nécessaire la conquête des marchés occidentaux, surtout européens, et la diversification de la structure des exportations, en réduisant notamment la part excessive des produits à forte intensité d'énergie et matières premières. Les statistiques récentes indiquent une réorientation considérable des flux des échanges des pays en transition, en particulier vers la zone OCDE. Toutefois, l'augmentation spectaculaire de la part des pays de l'OCDE dans les échanges des pays est-européens reflète encore en grande partie le rétrécissement des débouchés à l'Est. En effet, les pays en transition occupent toujours une faible place dans les échanges globaux des pays occidentaux – le potentiel du développement est par conséquent loin d'être épuisé.

Plusieurs facteurs vont jouer un rôle déterminant dans l'établissement d'une structure plus équilibrée des échanges des pays en transition. Premièrement, la poursuite de l'effort des pays occidentaux

#### ÉCHANGES ÉCONOMIQUES EN TRANSITION - ZONE OCDE, 1992<sup>1</sup>

	Bulgarie		Tchécoslovaquie		Hongrie		Pologne		Roumanie		NEI	
	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992
Accroissement des exportations vers l'OCDE 1992/91 %		24,4		39,6		9,8		13,6		2,1		-8,2
Accroissement des importations venant de l'OCDE 1992/91 %		13,4		71,4		18,0		7,8		36,2		-10,1
Balance commerciale millions de dollars	-404	-316	320	-155	63	-477	-2 751	-2 400	53	-728	3 493	3 744
Part dans les exportations totales de l'OCDE %	0,1	0,1	0,2	0,4	0,2	0,3	0,5	0,5	0,1	0,1	1,1	0,9
Part dans les importations totales de l'OCDE %	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,4	0,4	0,1	0,1	1,2	1,1
Part des pays de l'OCDE dans les exportations totales du pays %	23	37	52	64	67	70	74	n.d.	45	48	57 <sup>a</sup>	60 <sup>a</sup>
Part des pays de l'OCDE dans les importations totales du pays %	32	45	51	63	68	68	69	n.d.	40	56	58 <sup>a</sup>	64 <sup>a</sup>

Notes :

n.d. : non disponible.

1. Données préliminaires.

a. Fédération de Russie.

Source : OCDE, Série A et données nationales

pour améliorer l'accès des produits est-européens sur le marché occidental, y compris dans les secteurs sensibles – produits agricoles, produits sidérurgiques, textiles et habillement, produits chimiques – qui continuent de représenter une partie importante des exportations en provenance de ces pays.

Deuxièmement, la capacité des pays en transition de surmonter progressivement les obstacles structurels intérieurs de manière à permettre une expansion de leur exportations. Les plus importants obstacles sont connus : l'insuffisance des infrastructures de télécommunications<sup>1</sup> et de transports, les modifications fréquentes par les autorités des conditions financières et des réglementations, la compétitivité insatisfaisante des produits exportés, un manque de connaissances dans le domaine commercial et l'insuffisance des mesures gouvernementales en faveur des exportations.

Troisièmement, l'existence d'un environnement économique international plus prévisible, et un cadre institutionnel et juridique stable qui faciliteraient la

restructuration économique entreprise par les pays en transition. Dans ce sens, l'association des pays en transition aux initiatives d'intégration régionale peut jouer un rôle important. Les accords dits européens signés par la CE avec plusieurs PECO (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République tchèque et République slovaque) sont particulièrement ambitieux. Outre les concessions commerciales importantes visant l'instauration d'une zone de libre échanges entre les pays signataires dans une période de dix ans, ils cherchent à établir les bases de coopération politique et économique plus large, par exemple pour harmoniser les législations.

D'autres pays de l'OCDE ont mis sur pied des accords commerciaux et de coopération économique avec les différents pays en transition, notamment les pays de l'AELE (Association européenne de libre échange) avec les différents PECO, les pays nordiques avec les pays baltes, et la Turquie et la Grèce avec certains PECO et plusieurs NEI. La reconnaissance de l'importance des liens économiques au sein même de la région gagne aussi du terrain comme en témoigne la signature, en décembre 1992, l'Accord de libre-échange d'Europe centrale entre la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la République slovaque.

1. Tim Kelly et Martin Salamon, « Passer du militaire au civil dans les télécommunications », l'Observateur de l'OCDE, n° 177, août-septembre 1992.

La référence aux prix mondiaux aide au remplacement de l'ancienne structure déformée des prix.

surtout en matière de politique monétaire, constitue une des causes principales de la détérioration en matière d'échanges. Bien que le soutien logistique de l'Occident puisse s'avérer utile, la responsabilité de mettre en place un programme de stabilisation crédible et d'en assurer la réalisation incombe avant tout aux gouvernements des NEI.

Sherbell/SABA-REA



## L'intégration internationale

Pour s'insérer dans l'économie mondiale, les pays en transition doivent progressivement adopter les règles multilatérales des échanges et resserrer leurs relations avec le GATT. L'ampleur de la participation d'un pays reflétera le stade qui y aura atteint la réforme économique générale et le degré de la transformation accompli en matière de politique commerciale.

Pour les pays qui sont déjà parties contractantes au GATT (République tchèque, République slovaque, Hongrie, Pologne et Roumanie), des renégociations de certains protocoles d'accession ont été initiées en vue de réviser les dispositions spécifiques correspondant au caractère particulier des régimes commerciaux antérieurs de ces pays. D'autres procédures sont appliquées ou envisagées pour permettre une participation plus active de ces pays au GATT : examen des régimes commerciaux en vigueur, mise en œuvre de nouvelles concessions tarifaires et leur consolidation, signature des différents codes du GATT.

Pour les pays qui viennent seulement d'établir des relations avec le GATT – la plupart des NEI – la participation prendra des formes différentes et variables suivant la progression de leurs réformes économiques et l'évolution de leurs régimes commerciaux. Il serait

souhaitable que certaines procédures ainsi qu'un projet de calendrier soient définis pour ce processus de rapprochement GATT-NEI. Une telle démarche aurait pour double conséquence d'assurer une augmentation progressive des responsabilités et des obligations des NEI, et de conférer à leurs efforts de libéralisation des échanges un appui et une crédibilité accrue sur le plan international.

■ ■

La libéralisation des échanges a avancé rapidement dans plusieurs PECO au cours des premières années du processus de transition. Résultat : les régimes commerciaux en vigueur aujourd'hui sont relativement libéraux, même comparés à ceux des autres pays. La grave récession économique que connaissent tous les pays dans la région fait cependant craindre que le mouvement initial de libéralisation des échanges dans les PECO n'en vienne à s'inverser. Les pressions protectionnistes, qui se sont accrues dans beaucoup de ces pays, sont une réaction à la crise économique qui dure plus longtemps que prévu et aux transformations structurelles qui commencent à exercer des effets défavorables sur la production et l'emploi. Les pays en transition sont parfois déçus par les résultats de certaines initiatives prises tant au niveau bi que multilatéral et dans lesquelles ils avaient mis beaucoup d'espoir.

Or les coûts de transition et les effets temporairement contradictoires de la libéralisation des échanges ne doivent pas rejeter dans l'ombre la contribution potentiellement bénéfique de ce processus. Il serait en particulier erroné de lui attribuer l'essentiel de la montée du chômage. En effet, la libéralisation des échanges, qui ne fait que révéler les rigidités économiques accumulées dans le passé, provoque une restructuration

sectorielle de toute façon inévitable. Le rôle de la politique commerciale, associée à l'utilisation d'autres outils macro-économiques, consiste à faire face à ces évolutions, et essayer de limiter l'incidence potentiellement négative de certaines mesures.

A moyen et à long terme, la politique de la libéralisation des échanges devrait porter ses fruits, en exposant l'économie nationale à la concurrence extérieure et en élargissant pour tous les partenaires commerciaux les débouchés sur le marché mondial, tant à l'exportation qu'à l'importation.



## Bibliographie OCDE

- **Intégration des économies de marché naissantes dans le système commercial international : les défis**, à paraître 1993
- **Politiques, marchés et échanges agricoles dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), dans les Nouveaux Etats indépendants (NEI) et en Chine : suivi et perspectives pour 1993**
- Carmel Cahill, «Quand le marché déboulonne Marx», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993
- **La restructuration du secteur bancaire en Europe centrale et orientale**, 1992
- Hans Blommestein, «Clef du marché à l'Est : un système bancaire efficace», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 177, août-septembre 1992
- Tim Kelly et Martin Salamon, «Passer du militaire au civil dans les télécommunications», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 177, août-septembre 1992.

### Erratum

Il y a eu, dans l'article «La réforme agricole en jachère» de Carmel Cahill et Gérard Viatte paru dans le dernier numéro de *l'Observateur de l'OCDE*, une inversion de colonnes dans le graphique B (équivalents subvention à la production par pays), les données concernant l'Australie ayant pris la place de celles sur l'Autriche. Nous prions nos lecteurs de nous excuser de cette erreur malencontreuse.

# Amérique latine : les échanges à l'appui de la réforme

Linda Likar

**A**vant la crise de la dette, au début des années 80, la politique commerciale latino-américaine visait presque exclusivement à protéger les industries locales. Seul le Chili, dès 1974, avait fait exception. Cette politique faisait peu de place aux mesures qui auraient permis à chaque pays de développer et d'exploiter ses avantages comparatifs (encadré, p. 13). C'est la crise de la dette, associée à des chocs commerciaux périodiques, qui a révélé l'inefficacité des politiques protectionnistes. Elle a fait de la réforme une nécessité incontournable.

La libéralisation des échanges a joué un rôle essentiel dans le profond remaniement économique des quatre pays examinés par l'OCDE. L'Argentine, la Bolivie, le Chili et le Mexique ont été choisis à cause de l'ampleur de leurs réformes et les multiples enseignements que leur expérience peut apporter à d'autres. Trois grandes réformes ont marqué leur nouvelle politique commerciale.

- Suppression des licences d'importation et d'autres restrictions quantitatives. Celles-ci, propres à générer une rente, imposent par nature des contraintes administratives sur l'offre ; ce qui permet aux producteurs et importateurs locaux d'augmenter leurs prix et encourage la corruption des fonctionnaires.

- Réduction des tarifs douaniers les plus élevés et resserrement de l'éventail de ceux-ci.

- Institution d'un taux tarifaire assez faible et uniforme applicable à l'ensemble des importations, sauf des exceptions mineures représentant moins de 15 % du total.

**L'Argentine, la Bolivie, le Chili et le Mexique, engagés dans de vastes programmes de réforme au cours des années 80, ont déjà obtenu des résultats prometteurs. La libéralisation des échanges, intervenue dès les débuts de leur mutation, a joué un rôle pivot dans la stabilisation économique et l'ajustement structurel<sup>1</sup>.**

1. Efforts de réformes de l'Amérique latine dans les années 80 et le rôle des pays de l'OCDE : l'expérience du Chili, du Mexique, de l'Argentine et de la Bolivie, Les éditions de l'OCDE, à paraître 1993.

*Les politiques de change et des taux d'intérêt peuvent favoriser la libéralisation des échanges - ou, au contraire, la compromettre.*

Lorsqu'ils ont lancé leur programme de libéralisation, la plupart de ces pays ont cherché à promouvoir leurs exportations. Ils ont réduit des impôts et des taxes à l'importation et, à l'occasion, abaissé les taux d'intérêt pour les activités destinées à l'exportation. Ces programmes se sont cependant révélés inefficaces ou incompatibles avec les règles du GATT, et la plupart ont été supprimés ou adaptés.

Les mesures de stabilisation, comme les compressions de dépenses, la réforme fiscale, la politique de change ou celle des taux d'intérêt, modifient l'équilibre budgétaire et monétaire, et peuvent favoriser ou, au contraire, compromettre la libéralisation des échanges. Ainsi, les pays qui connaissent de larges déficits (budgétaire et courant) comptent souvent sur des droits de douane élevés pour accroître les recettes publiques et sur l'octroi de licences pour décourager les importations. Les autorités doivent donc associer, à des réformes visant à éliminer les quotas et à réduire les droits de douane, des réformes budgétaires génératrices de recettes, telles qu'une refonte générale de la fiscalité. Lorsqu'ils ont abaissé leurs droits de douane, remplaçant simultanément quotas et licences par des tarifs plus bas et plus uniformes, les quatre pays ont compensé les pertes de recettes en adoptant des réformes fiscales que caractérisaient de fréquentes baisses des taux, un élargissement de l'assiette et un meilleur recouvrement.

## Soutenir la réforme

Les quatre pays n'auraient pas pu mener à bien leur effort de libéralisation, s'ils n'avaient pas engagé simultanément des réformes tous azimuts. Ainsi le Chili a poursuivi, tout au long des deux dernières décennies, des politiques d'austérité budgétaire extrêmement orthodoxes. Après la crise de la dette et des finances intérieures de 1982, il a accordé plus d'attention à l'ajustement structurel. Les autorités ont aboli l'indexation des salaires et renforcé la supervision des banques, améliorant par là-même leur programme de privatisation. En 1990, une banque centrale indépendante a été créée, qui a contribué à la



bonne gestion de l'économie et aidé à juguler l'inflation.

Le Mexique et l'Argentine ont engagé des réformes plus de dix ans après le Chili, se concentrant sur la réforme structurelle avant de stabiliser leur économie - avec des résultats encourageants. Dans leur effort de stabilisation, les deux pays ont mis en œuvre un dosage de politiques (restriction des revenus associée à des mesures d'austérité budgétaire et monétaire) qui a assez bien fonctionné. La Bolivie a adopté simultanément des mesures d'ajustement et des politiques strictes et très classiques de stabilisation budgétaire et monétaire. Ce pays a en effet instauré un système budgétaire à déficit nul, qui consiste à ajuster automatiquement les dépenses publiques aux fonds disponibles. Il s'en est suivi des compressions budgétaires drastiques dans tous les secteurs, y compris la santé et l'éducation, le gel des salaires du secteur public, la suppression de toutes les subventions à la consommation, la suspension des versements d'intérêts aux créanciers étrangers. Ensemble, les mesures de stabilisation et d'ajustement ont donné un coup d'arrêt au recul économique de la Bolivie, qui, toutefois, a eu plus de mal que les trois autres pays à atteindre une croissance rapide. Cela donne à penser que l'ajustement structurel d'une économie est d'autant plus lent que sa base en ressources humaines et en infrastructures est étroite.

Tous ces pays ont rencontré des difficultés à réduire leurs déséquilibres budgétaires massifs et à éliminer les

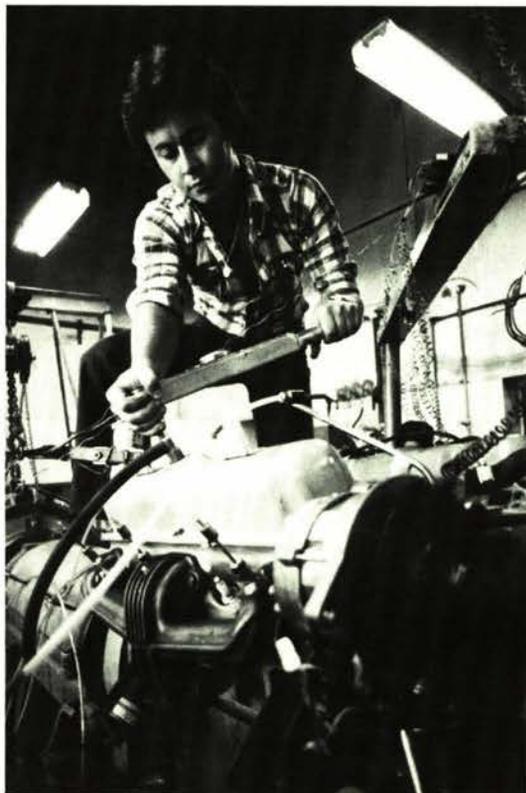
multiples distorsions de leurs économies. Immédiatement après le lancement de leurs programmes, ils ont vu s'effondrer les taux de croissance de leur PIB et de leurs investissements. Le revenu par habitant a régressé, accentuant les disparités de revenus et faisant peser la menace d'un rejet des réformes par l'opinion publique.

Il est cependant apparu que stabilisation et ajustement n'étaient pas la racine du mal, mais qu'ils concouraient au contraire à tirer ces pays vers une croissance plus rapide et durable. Après une dizaine d'années, et souvent un an ou deux après le lancement des réformes, la croissance du revenu par habitant s'était stabilisée voire accélérée, le taux de chômage avait diminué, les capitaux «enfuis» commençaient à revenir et l'inflation galopante était maîtrisée. L'augmentation de la part du commerce international dans le PIB témoigne de l'ouverture croissante de ces pays, notamment depuis 1985.

## Pays de l'OCDE : les politiques commerciales

Les pays d'Amérique latine ont fait cet effort en confiance, car ils espéraient que les pays industrialisés leur ouvriraient leurs économies, comme ils l'avaient fait entre eux après la deuxième guerre mondiale, et comme ils l'avaient fait avec les Economies dynamiques d'Asie (EDA) durant les années 60 et 70. Cela n'a pas toujours été le cas.

La décennie de réforme économique



Inter American Development Bank

Le progrès économique permet de diversifier les exportations en réduisant la part de produits primaires traditionnels.

en Amérique latine a certes reçu un soutien vigoureux des pays de l'OCDE. Réaménagements de dettes, aide technique, conseils de politique économique et assistance financière n'ont pas manqué. Toutefois, plusieurs types de mesures commerciales prises par les membres de l'OCDE vont à l'encontre des efforts déployés par les pays d'Amérique latine pour étendre leurs exportations vers les pays industrialisés.

Deux secteurs font largement exception à la politique de libéralisation des échanges de l'après-guerre : les produits agricoles et le textile. Ce sont précisément ceux dans lesquels de nombreux pays d'Amérique latine pourraient concurrencer avec succès les pays de l'OCDE.

Les barrières commerciales, tarifaires ou non, érigées par les pays de l'OCDE, sont souvent plus élevées pour les pays en développement que pour les autres pays de l'OCDE. L'agriculture et les produits manufacturés sont aussi les deux secteurs où les pays de l'OCDE

appliquent des obstacles tarifaires et non tarifaires progressifs, en fonction du degré de transformation des produits. Dans certains cas, cela décourage les pays en développement de procéder à des transformations, même simples, comme la torréfaction du café, le traitement des fruits et jus de fruits ou la teinture et le finissage des fils et tissus.

Les années 80 ont vu se développer l'utilisation de barrières non tarifaires (BNT), telles que l'octroi discrétionnaire de licences, la limitation «volontaire» des exportations et les mesures imposant sélectivement des prix fixés, enfin le recours généralisé et inquiétant des règles antidumping. Les pays d'Amérique latine ont jusqu'ici moins souffert de ces obstacles que les Economies dynamiques d'Asie, étant donné la part relativement faible des produits manufacturés dans leurs exportations. Cependant les BNT, qui posent déjà un gros problème au Mexique et au Brésil, deviendront un sujet de préoccupation toujours plus aigu pour eux et d'autres pays latino-américains, à mesure, justement, qu'ils développeront leurs exportations de produits manufacturés.

Les exportations agricoles d'Amérique latine ont également été touchées par l'ampleur et la croissance régulière des subventions agricoles dans les pays de l'OCDE<sup>2</sup>. Ceux-ci, grâce à des aides généreuses, poussent leur production au-delà de la demande intérieure de certains produits. Cela débouche sur des subventions à l'exportation qui, à leur tour, perturbent les marchés internationaux. Dans certains cas, les exportateurs latino-américains sont détournés sur des marchés tiers ou voient leurs prix baisser du fait des exportations subventionnées de la zone OCDE. L'aboutissement, dans le cadre du GATT, des négociations de l'Uruguay Round devrait améliorer l'accès

2. Gérard Viatte et Carmen Cahill, «La réforme agricole en jachère», l'Observateur de l'OCDE, n 182, juin-juillet 1993.

3. Michael J. Finger and Patrick A. Messerlin, 'The effects of Industrial Countries' Policies on Developing Countries', Policy and Research Series, No. 3, la Banque mondiale, Washington, DC, juin 1989.

des pays d'Amérique latine aux marchés mondiaux des produits agricoles.

Parfois, les politiques commerciales des pays industrialisés sont en contradiction avec leurs programmes d'aide au développement. On estime qu'elles réduisent le revenu national des pays en développement d'environ le double du montant fourni par l'aide publique au développement<sup>3</sup>. Les barrières élevées contre les exportations agricoles d'Amérique latine pénalisent les producteurs efficaces et nuisent aux fractions les plus pauvres de la société rurale. De même, les mesures tarifaires et non tarifaires de protection contre les produits à forte intensité de main-d'œuvre compromettent les objectifs de l'aide, qui vise à installer dans ces pays des activités génératrices de revenus pour le plus grand nombre.

Il est difficile et politiquement délicat d'obtenir des pays de l'OCDE des efforts concertés pour ouvrir leurs marchés aux exportations des pays en développement, et pour entraver le développement des barrières non tarifaires et des subventions à la production. Pourtant des progrès dans ce sens contribueraient, probablement beaucoup plus que toute autre

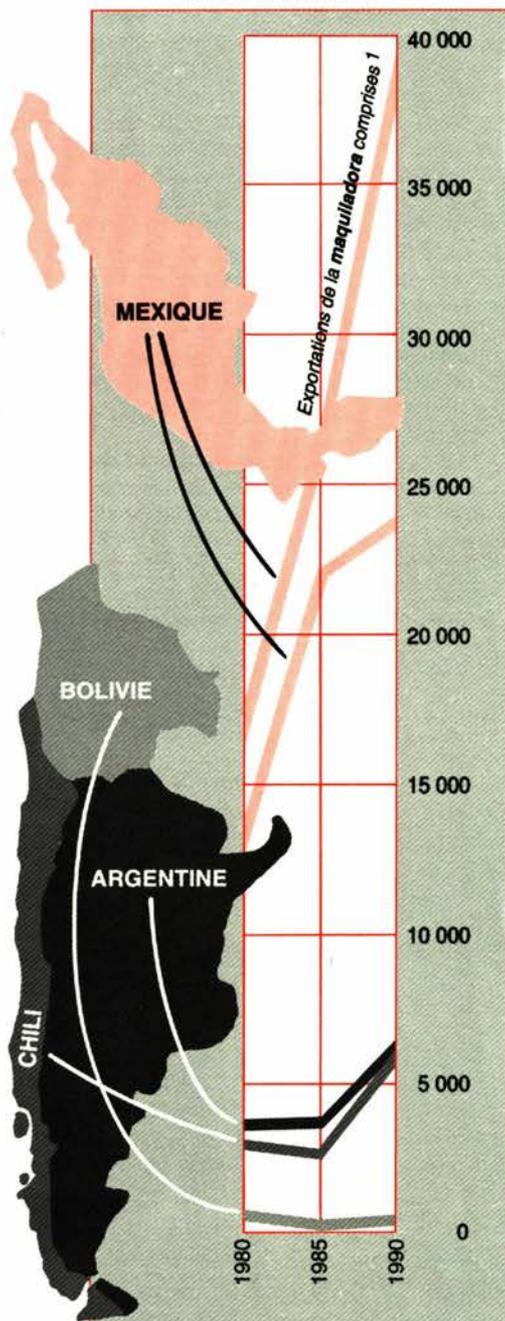
La protection contre les produits à forte intensité de main-d'œuvre compromet les objectifs de l'aide.



Larry Daughters/World Bank Group

## EXPORTATIONS VERS LES PAYS DE L'OCDE

millions de dollars



1. La zone franche le long de la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

Source : Nations unies

action, à améliorer les résultats économiques des pays d'Amérique latine.

On a tenté de quantifier les effets des politiques commerciales des pays de l'OCDE sur les gains à l'exportation des pays d'Amérique latine. Les résultats de ces travaux sont éloquentes. Par exemple, aux États-Unis (dont les barrières contre les produits agricoles sont faibles), les obstacles non tarifaires à l'importation de produits manufacturés, principalement dans l'habillement, ont réduit les recettes d'exportations des quatre pays considérés, en premier lieu le Mexique. On estime en outre que les mesures agricoles de la Communauté européenne ont, elles aussi, réduit ces gains, l'Argentine et le Brésil étant les plus touchés<sup>4</sup>.

### Résultats commerciaux

Les mesures commerciales prises par les pays de l'OCDE n'ont cependant pas empêché les quatre pays examinés de développer de façon impressionnante leurs exportations vers les marchés de l'OCDE. Les résultats les plus spectaculaires ont été observés au Mexique et au Chili, les deux pays où la libéralisation des échanges et la réforme économique globale ont le plus progressé. Malgré les BNT imposées par les États-Unis sur les produits manufacturés, malgré les mesures protectionnistes prises par la CE en matière agricole, le Mexique et le Chili ont accru leurs recettes d'exportation sur ces deux marchés. Entre 1985 et 1990, les exportations mexicaines de produits manufacturés vers les États-Unis sont passées de 5 à 9 milliards de dollars, ou de 8 à 21 milliards si l'on compte les exportations de la zone de libre-échange (la maquiladora) qui longe la frontière entre les deux pays. Dans le même temps, les exportations agricoles de l'Argentine vers la CE sont passées de 1,6 à 2,6 milliards de dollars (graphique).

Le Chili et le Mexique sont aussi ceux des quatre pays qui ont le mieux réussi à diversifier leurs exportations en réduisant la part des produits primaires traditionnels, notamment

à destination des États-Unis. En 1980, les produits agricoles et manufacturés représentaient le quart des exportations de chacun d'eux vers les États-Unis. Cette proportion a atteint 63% en 1990. Vers la CE et le Japon, leurs exportations sont encore largement concentrées sur les produits primaires (combustibles, minéraux et métaux), qui représentent 70 à 80 % du total.

Malgré la diversité de leurs courants d'échanges et de leurs orientations commerciales globales, les pays d'Amérique latine expriment un regain d'intérêt à l'égard des arrangements commerciaux régionaux. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :

- le besoin urgent d'un geste de réciprocité en matière de politique commerciale de la part des pays industrialisés plus riches afin d'étayer leurs propres efforts unilatéraux de libéralisation des échanges
- le développement progressif des mesures protectionnistes non tarifaires dans les pays industrialisés
- la menace de voir la CE se fermer de plus en plus aux pays non européens.

Les arrangements commerciaux régionaux présentent de meilleures perspectives que dans le passé, en raison de la nouvelle orientation de ces pays vers l'extérieur. Mais ils ne sauraient remplacer un accord multilatéral<sup>5</sup>. Les États-Unis comme les pays d'Amérique latine ont des intérêts différents en matière d'échanges et d'investissements et sont donc particulièrement désireux de voir aboutir les négociations du GATT et se consolider le système commercial multilatéral.

Le nouvel élan que connaissent actuellement les arrangements régionaux peut contribuer à renforcer la libéralisation, suivant la manière dont ils évoluent et agissent avec les autres régions. Les pays de l'OCDE, et en particulier les États-Unis, la CE et le Japon, exercent une influence considérable sur la façon dont se développent ces regroupements commerciaux. Ils peuvent déterminer dans quelle mesure les efforts d'intégration régionale seront tournés vers l'extérieur, coopératifs et de nature à améliorer les échanges et la croissance ; ou au contraire exclusifs, hostiles à l'égard des autres groupes et de nature à fausser et à réduire les échanges.

4. Colin I. Bradford Jr, *Options stratégiques pour l'Amérique latine dans les années 90*, Les éditions de l'OCDE/Centre de développement, 1992 ; voir aussi R. Ezran and A. Yeats, 'Free Trade Agreements with the United States: What's in it or Latin America?', *World Bank Policy Research*, International Trade Working Papers, World Bank, Washington, DC, January 1992.

5. Nicholas Vanston, «Le prix de l'intégration régionale», *l'Observateur de l'OCDE*, n 181, avril-mai 1993.



## LES RÉFORMES DANS LEUR CONTEXTE

Pendant près de quarante ans après la deuxième guerre mondiale, beaucoup de pays d'Amérique latine ont poursuivi des stratégies de développement tournées vers l'intérieur. Elles étaient caractérisées par des incitations en faveur d'industries destinées à se substituer aux importations et par un fort interventionnisme des pouvoirs publics. Les ressources ont été détournées de l'agriculture et des produits primaires au profit de l'industrie. D'importantes barrières protectionnistes ont été mises en place contre les importations concurrentes afin de protéger des activités qui étaient souvent contrôlées par l'Etat. Pendant quelque temps, cette stratégie de repli intérieur a donné des résultats encourageants : entre 1965 et 1980, la croissance et l'investissement dans la région ont augmenté respectivement de 6,1% et 8,2% par an en moyenne.

Mais les industries manufacturières, qui étaient «naissantes» dans les années 50 et 60, ont continué à dépendre largement des mesures protectionnistes durant les années 80. Longtemps après avoir atteint l'âge mûr. Les activités se sont développées en vase clos, avec une orientation exclusive vers les marchés intérieurs. Elles n'ont pas bénéficié de la pression concurrentielle qui améliore l'efficacité ni du progrès technologique en marche dans les autres pays. A mesure que cette inefficacité s'accroissait, la protection s'intensifiait. La croissance et l'investissement devenaient toujours plus les affaires de l'Etat. Les entreprises industrielles étatiques proliféraient. L'emprise de l'Etat s'étendait sur l'investissement, la production, les prix, la distribution et le crédit.

La fin des années 70 et le début des années 80 ont été marqués par une série de

chocs commerciaux externes, face auxquels la plupart des gouvernements latino-américains étaient mal équipés. Ils furent en particulier confrontés à des hausses, suivies de chutes vertigineuses, des prix du pétrole et des produits de base. Des booms périodiques sur un produit de base unique, comme le pétrole au Mexique, le cuivre au Chili, l'étain, voire la coca/cocaïne en Bolivie, ont fait s'apprécier le taux de change en termes réels, entravant l'expansion des exportations d'autres secteurs, notamment des produits manufacturés.

Or de nombreux gouvernements ont profité de ces surchauffes sur les produits de base, pour augmenter leurs dépenses et leurs emprunts à l'étranger. Ils comptaient, pour rembourser leurs dettes, sur les recettes d'exportation qu'ils tiraient de ces produits. Quand les recettes en question ont chuté, les autres secteurs de l'économie ont été incapables d'accroître leurs exportations et de compenser les conséquences malheureuses de ce changement des termes de l'échange du pays. Certains gouvernements ont continué à dépenser largement, contractant de gros emprunts sur les marchés intérieurs ou étrangers ou faisant marcher la planche à billets, voire les deux. Après la crise de la dette de 1982, certains pays d'Amérique latine, dont le Chili et le Mexique, ont commencé à s'attaquer aux problèmes structurels dont souffrait leur économie ; les autres, notamment l'Argentine et la Bolivie, ont continué de dépenser exagérément et se sont retrouvés dans une situation d'instabilité macro-économique et d'hyperinflation.

Dans la plupart des pays d'Amérique latine, l'ampleur des déséquilibres budgétaires observés et la taille de la dette extérieure accumulée au début des années 80 étaient hors de proportion non seulement avec l'échelle de leur économie, mais aussi avec leur taux d'épargne nationale et avec leur potentiel de gains à l'exportation. De plus, en raison de politiques génératrices de distorsions, une large part de la dette à long terme accumulée par les secteurs public et privé n'induisait pas de rendements économiques, car beaucoup des investissements (à forte intensité de capital) réalisés dans le passé avaient été mal choisis. Le remarquable succès des Economies dynamiques d'Asie durant les années 80 offre un contraste brutal avec la performance des économies latino-américaines. Il a mis en évidence des comparaisons frappantes entre les deux régions, incitant, elles aussi, les gouvernements réformistes d'Amérique latine à repenser leurs orientations.

### RÉSULTATS ÉCONOMIQUES PAR RÉGION, 1980-90

	PIB réel (taux de croissance moyen par an)	Inflation (taux moyen par an)	Investissement intérieur brut (taux de variation moyen par an)	PIB par habitant (taux de variation moyen par an)
Amérique latine et Caraïbes	1,6	192,1	-2,0	-0,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,5	7,5	n.d.	-2,6
Asie de l'Est et Pacifique	7,8	6,0	10,6	6,2
Afrique subsaharienne	2,1	20,0	-4,3	-1,0
<b>Pays de l'OCDE</b>	<b>3,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,3</b>	<b>2,5</b>

n.d. non disponible

Source : Nations unies

Durant la décennie «perdue» des années 80, l'Amérique latine a connu des mutations que l'on n'aurait pas imaginé possibles auparavant. Des gouvernements démocratiquement élus ont commencé à remplacer les dictatures militaires – et ont réussi à survivre. Les profondes réformes économiques orientées vers le marché, entreprises en Argentine, en Bolivie, au Chili et au Mexique, ont ouvert ces économies sur le monde extérieur. Elles ont instauré la concurrence entre les entreprises locales et avec les firmes étrangères et ont créé un environnement propice à l'investissement productif et à la croissance. Bien qu'encore fragiles, les perspectives de croissance, de stabilité politique et de prospérité économique de l'Amérique latine sont meilleures aujourd'hui que jamais auparavant. ■



### Bibliographie OCDE

- **Efforts de réformes de l'Amérique latine dans les années 80 et le rôle des pays de l'OCDE : l'expérience du Chili, du Mexique, de l'Argentine et de la Bolivie**, à paraître 1993
- Gérard Viatte et Carmen Cahill, «La réforme agricole en jachère», **l'Observateur de l'OCDE**, n° 182, juin-juillet 1993
- Nicholas Vanston, «Le prix de l'intégration régionale», **l'Observateur de l'OCDE**, n° 181, avril-mai 1993
- **Options stratégiques pour l'Amérique latine dans les années 90**, 1992.

# Politique sociale et réalités économiques

**Edwin Bell**

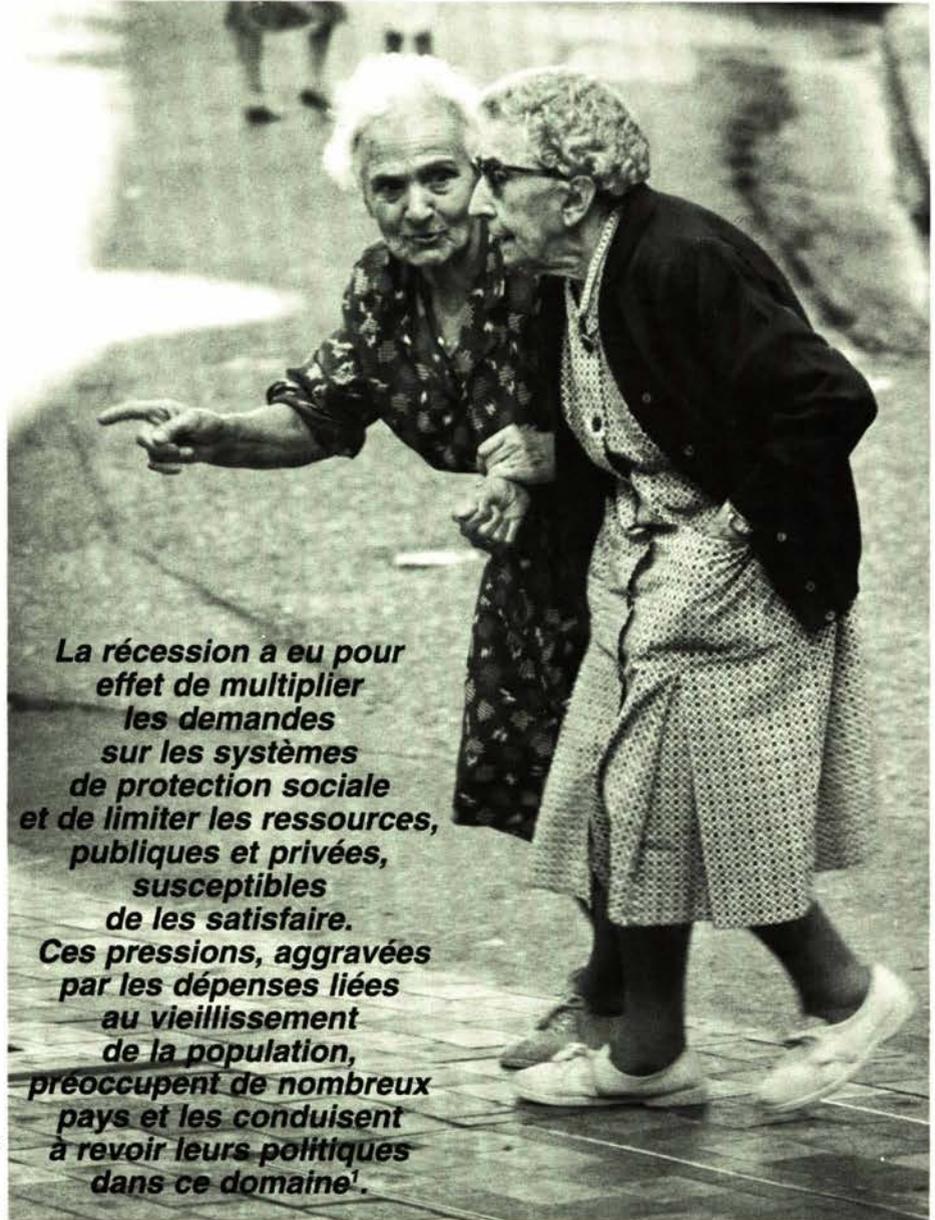
**A** l'origine, les systèmes publics de «protection sociale» – pensions de retraite et d'invalidité, couverture médicale, indemnités de chômage – avaient un objectif clair : combler une partie de la perte de revenu que nous pouvons tous un jour subir par suite de circonstances indépendantes de notre volonté (âge, maladie, invalidité, chômage). Et le faire de façon plus équitable que ne le permet la dépendance à l'égard de la famille ou d'œuvres de bienfaisance.

Aujourd'hui ces systèmes – très élargis – n'occupent pas seulement une place très importante dans la vie des habitants de la zone OCDE mais jouent aussi un rôle essentiel dans l'économie. Les personnes âgées et les handicapés bénéficiant, dans l'ensemble, d'une protection adéquate, les autres membres de la famille peuvent travailler, profiter de loisirs accrus, participer à des activités d'intérêt collectif, etc. En outre, les allocations de chômage, au-delà de la subsistance, laissent aux chômeurs le temps de chercher un emploi correspondant à leurs compétences ou d'acquérir de nouvelles qualifications.

Toutefois, les services de santé et d'éducation et les programmes de garantie de revenu (en particulier les pensions, les allocations familiales, les prestations de chômage) doivent s'adapter à l'évolution rapide de la société et à des budgets toujours plus restreints. Les problèmes s'ajoutent les uns aux autres : croissance économique lente, persistance de forts taux de chômage, vieillissement de la population, progression des divorces et du nombre des familles monoparentales, augmentation du nombre d'enfants vivant dans des familles à faible revenu, dégradation urbaine ...

Du fait de l'augmentation enregistrée depuis une vingtaine d'années, les dépenses publiques au titre de la politique sociale représentent des sommes considérables<sup>2</sup>. De 13 % du PIB en moyenne pour la zone OCDE en 1960, elles avaient presque doublé, atteignant 25 % en 1980 (graphique A) . C'est dire qu'elles avaient progressé deux fois plus vite que l'ensemble de l'économie.

Cette augmentation s'explique par la volonté d'étendre la couverture des pro-



**La récession a eu pour effet de multiplier les demandes sur les systèmes de protection sociale et de limiter les ressources, publiques et privées, susceptibles de les satisfaire. Ces pressions, aggravées par les dépenses liées au vieillissement de la population, préoccupent de nombreux pays et les conduisent à revoir leurs politiques dans ce domaine<sup>1</sup>.**

grammes sociaux à une plus large proportion de la population et d'accroître les prestations et la qualité des services reçus par chaque bénéficiaire. Elle était soutenue, jusqu'au milieu des années 70, par la forte croissance économique et le niveau élevé de l'emploi enregistrés à l'époque.

Mais, à compter de ce moment-là, la conjoncture économique a changé. Les pays n'ont plus pu fournir le même effort qu'auparavant pour financer l'expansion

1. *Nouvelles orientations de la politique sociale*, Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1993.

2. La politique sociale, telle que définie dans cet article, couvre les programmes de garantie de revenu (les plus importants étant les régimes de retraite, les transferts au titre du chômage et les prestations familiales) ainsi que les services (essentiellement les soins de santé et l'éducation).

Edwin Bell est chargé des questions relatives à la politique sociale au sein de la direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE.

continue des programmes sociaux en raison du ralentissement de la croissance économique après les chocs pétroliers, de l'augmentation du chômage, de l'aggravation des déficits publics. De ce fait, lorsqu'au cours des années 80 de graves difficultés ont pesé sur les budgets publics, les dépenses réelles consacrées à la protection sociale dans la zone OCDE n'ont pas, en moyenne, augmenté plus que le PIB. Elles représentaient, en 1985 comme en 1990, environ 27 % du PIB. Aujourd'hui, cependant, les chiffres partiels dont on dispose donnent à penser qu'au cours des deux dernières années, ce pourcentage a de nouveau progressé.

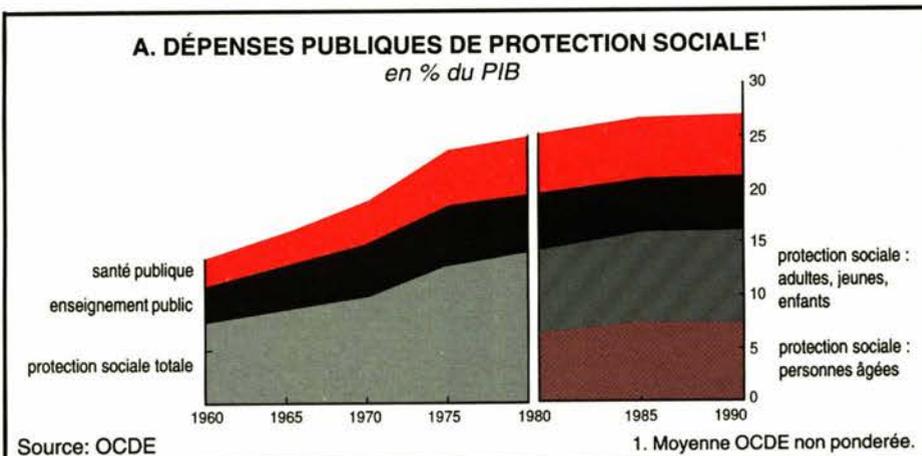
### Accroître les recettes ou réduire les prestations ?

L'objectif de l'heure est clair : il faut concilier les coûts des programmes sociaux et les limites imposées aux budgets publics, tout en veillant à ce que les mesures économiques soient compatibles avec les objectifs sociaux.

L'augmentation des impôts (directs et indirects) est envisagée par un certain nombre de pays, bien qu'elle soit politiquement très visible et rarement populaire. En outre, elle peut entraver la croissance économique. Une autre solution consiste à réduire les prestations soit en termes absolus, soit en fonction de l'évolution de l'économie. Plusieurs méthodes peuvent être employées dont chacune a des incidences fiscales et des effets redistributifs différents.

Premièrement, procéder à des réductions généralisées, c'est-à-dire diminuer les prestations pour tous les bénéficiaires. Dans le cas des soins de santé ou autres services, on peut réduire le nombre de services subventionnés, faire participer – ou faire participer davantage – les malades au financement. Cette méthode, qui consiste à faire partager par tous le poids de l'ajustement, entraîne pour certains des effets intolérables – en particulier s'il n'existe pas de filet de protection sociale efficace.

Deuxièmement, cibler les prestations sur les personnes ayant les plus faibles revenus. Mais cela aussi présente des inconvénients, notamment des frais de gestion, lorsqu'on assortit les programmes de conditions de revenu ou de ressources élevés. Au Royaume-Uni par exemple, les programmes de garantie de



revenu et de dégrèvements fiscaux pour charges familiales qui sont soumis à conditions de revenu comportent, pour un volume de prestations donné, des frais trois à six fois plus importants que ceux des programmes de prestations pour enfants ouverts à tous. Plus grave encore, sans doute, est le risque d'erreur accru que comporte la définition des bénéficiaires – certains peuvent être involontairement inclus ou exclus en raison de la complexité de l'évaluation des revenus et des ressources.

Troisième méthode : limiter les critères d'admission ou les définir de façon plus stricte. Le recul de l'âge requis pour prétendre à une pension de retraite, par exemple, permettra de réduire les coûts. Mais si, dans le même temps, les retraités bénéficient plus tôt de revenus émanant d'autres sources publiques, comme la pension d'invalidité ou l'indemnisation du chômage, ils seront fortement incités à passer d'un programme à un autre, annulant ainsi l'effet recherché.

Enfin, on peut aussi diminuer les prestations nettes de façon sélective en les soumettant en totalité ou en partie à un impôt progressif. C'est la méthode la plus simple du point de vue administratif et peut-être la plus acceptable politiquement. En effet, les prestations pleines et entières vont dans ce cas à ceux qui en ont le plus besoin et sont progressivement réduites à mesure qu'on monte dans les tranches de revenu.

### Répartition des responsabilités

On se pose aussi la question de savoir si c'est à l'Etat seul de faire face à l'expansion de la demande de services sociaux provenant de consommateurs toujours plus exigeants. Dans certains cas, l'association des secteurs public et privé peut donner de meilleurs résultats et réduire les coûts. Le libre choix des services sociaux est un des moyens pour ce faire. Au Royaume-Uni, par exemple, dans le cadre du système de soins dispensés au niveau de collectivités locales mis en place cette année, les ressources publiques servent à acquérir auprès du secteur privé des services destinés aux handicapés et aux

personnes âgées – tendance qui se développe dans beaucoup de pays de l'OCDE.

Dans d'autres programmes, de pension de retraite par exemple, une modification de l'équilibre public-privé ne fera que déplacer les coûts – sans les réduire

### ÉCO-SANTÉ OCDE

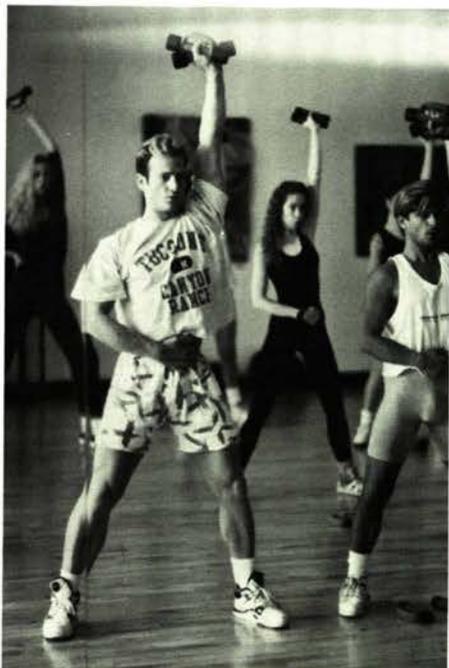
#### Analyse comparative des systèmes de santé version 1.5

Ce jeu de disquettes (réalisé conjointement par l'OCDE et le CREDES) a été conçu pour faciliter l'étude macro-économique de l'évolution des systèmes de santé des pays de l'OCDE dans leur contexte démographique, sanitaire, économique et social. Le logiciel permet la consultation, conviviale et rapide, des données et une analyse à partir de tableaux, graphiques ou représentations cartographiques. Les statistiques couvrent la période 1960-1991 et regroupent plus de 200 000 données. Celles-ci peuvent être exportées et utilisées dans d'autres logiciels.

Pour en faciliter l'utilisation, les disquettes sont livrées dans les formats 5 pouces ¼ (1.2Mo) et 3 pouces ½ (720Ko). Le tout est accompagné d'une documentation technique très détaillée d'une centaine de pages. Éco-Santé OCDE requiert MS-DOS 3.3 ou plus et nécessite un ordinateur IBM.PC/AT muni d'une carte graphique et de 640Ko de mémoire.

Prix : F3 200 £355 US\$580 DM970

Brochure disponible auprès des éditions électroniques de l'OCDE.



Perlestein/Jerricon

– et suscitera des questions sur le point de savoir qui paie les prestations et qui en bénéficie. Il n'est pas toujours aisé de déterminer où se situe l'avantage comparatif du public et du privé pour la fourniture des services sociaux et encore moins de savoir comment les responsabilités se répartiront à l'avenir. Cette question est très débattue dans la plupart des pays<sup>3</sup>.

Afin d'éviter la dépendance chronique à l'égard de l'État, les programmes passifs de garantie de revenu peuvent être remplacés par des mesures actives qui lient (en partie au moins) la garantie à une formation précise ou à la recherche d'un emploi. Cette méthode, qui est compatible avec le souci d'assurer l'efficacité du marché et les objectifs de la politique sociale, nécessite un examen approfondi

des effets conjugués des programmes de garantie de revenu, d'orientation ou encore axés sur le marché du travail, l'enseignement et la formation. Il s'agit d'éviter toute contradiction entre les objectifs de ceux-ci et les signaux qu'ils émettent en direction des bénéficiaires<sup>4</sup>.

Ce n'est pas uniquement dans le domaine de la politique du marché du travail qu'il convient de mettre l'accent sur les mesures actives. Depuis quelques décennies, l'état de santé des habitants des pays de l'OCDE s'améliore. Pourtant, si l'on compare l'évolution dans différents pays, on constate qu'il n'y a pas de lien systématique entre la santé et le volume des dépenses nationales consacrées aux soins médicaux. Les indicateurs relatifs à l'état de santé de la population ne sont pas meilleurs aux États-Unis, au Canada et en Suisse, par exemple, où les dépenses par habitant sont traditionnellement élevées, que dans des pays où elles sont beaucoup moindres.

Les politiques destinées à améliorer la santé des citoyens ne doivent donc pas se limiter à la seule fourniture des soins. Ces dernières années, un certain nombre de pays, comme l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Suède, ont mis l'accent sur des politiques préventives qui encouragent les gens à mieux se prendre en charge eux-mêmes. On a aujourd'hui de bonnes raisons de penser qu'il est possible d'améliorer considérablement l'état sanitaire d'une population en associant les progrès des connaissances médicales et des mesures de ce type (encadré et graphique B). Pour beaucoup de gouvernements, cette

3. **Les régimes de retraite privés et la politique gouvernementale.** Les éditions de l'OCDE, 1992 ; Elisabeth Duskin, «Pensions publiques, pensions privées», l'Observateur de l'OCDE, n° 179, décembre 1992-janvier 1993.

4. **Le marché du travail : quelles politiques pour les années 90 ?** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990 ; Andreas Reuterswård, «Le marché du travail des années 90», l'Observateur de l'OCDE, n° 164, juin-juillet 1990.

## POLITIQUE DE LA SANTÉ ET MODES DE VIE

L'amélioration de l'état de santé des populations – indicateur suprême de la réussite d'une politique de la santé – tient à un ensemble de facteurs parmi lesquels le système médical n'est pas le seul. Ces dernières années, les politiques qui visent à améliorer l'état sanitaire en promouvant des modes de vie plus sains ont mis l'accent sur l'importance des comportements et des styles de vie individuels (facteurs sociaux et

environnementaux). Ces politiques ont permis de réduire l'incidence de nombreuses maladies mortelles, en particulier chez les 40-60 ans. Au cours de ces vingt-cinq dernières années, le taux de mortalité dû, par exemple, à une insuffisance coronarienne a été réduit de moitié en Australie, aux États-Unis et au Japon, et a considérablement reculé dans les pays de la Communauté européenne.

Les facteurs qui influent sur la santé sont très nombreux. La consommation d'alcool, de tabac – et la politique fiscale en la matière – et de drogues, les accidents domestiques, les accidents du travail et de la circulation, les

évolution est importante puisqu'elle permet en même temps de réduire les dépenses consacrées aux soins.

## Cohérence et coordination

Les politiques à mener doivent être conçues de manière à assurer la cohérence des programmes du marché du travail et d'éducation ainsi que des activités des différents niveaux de l'administration. Cela vaut pour tous les aspects de leur élaboration : définition des objectifs, formulation et mise en œuvre, administration des programmes. Si les politiques menées sont contradictoires, l'efficacité et l'efficacités globales se trouvent affaiblies – cohérence de l'action gouvernementale rime avec coordination. Si, par exemple, un pays prend des mesures pour encourager les monoparents à abandonner les programmes passifs de garantie de ressources pour suivre une formation et trouver un emploi, il doit en même temps mettre en place les incitations financières appropriées et des systèmes de garde d'enfants publics ou privés.

Faire en sorte que tous ceux (ou pratiquement) qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite tirent leur revenu d'un emploi et non d'une aide de l'État est dans l'intérêt tant de l'économie que des personnes concernées. Mais des difficultés peuvent se présenter lorsque les objectifs communs aux différents politiques menées ne sont pas reconnus ou lorsque les frontières entre les domaines de compétence nuisent à la cohérence. Dans un certain nombre de pays, par exemple, les bénéficiaires de prestations de chômage ou d'invalidité ne peuvent, de par les dispositions en vigueur, travailler à temps partiel ou s'établir à leur compte. De la même façon, les difficultés de réinscription pour

habitudes sportives, la pollution atmosphérique et de l'eau, les normes de l'industrie agro-alimentaire, les rythmes scolaires etc. Au Japon, par exemple, le taux de mortalité dû à une insuffisance coronarienne est plus faible que dans les pays d'Europe du Nord et d'Amérique du Nord. Tout indique que cette différence est liée à l'alimentation : gros mangeurs de poissons, les Japonais consomment moins de graisse animale. De grandes disparités existent également dans la zone OCDE en ce qui concerne l'incidence de certains cancers et des maladies affectant les appareils circulatoire, digestif et respiratoire.

l'obtention des indemnités de chômage peuvent inciter les chômeurs à refuser les emplois de courte durée.

Les résultats des politiques gouvernementales doivent aussi être cohérents du point de vue des bénéficiaires. Une personne au chômage, par exemple, a généralement accès à toute une gamme de services publics, notamment l'assurance-chômage, le placement, la formation, des prestations et services à la

famille. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les organismes publics chargés d'assurer ces services étaient initialement situés en différents endroits et les intéressés avaient beaucoup de mal à obtenir tous les services auxquels ils pouvaient prétendre – voire, à connaître leur existence. Depuis quelques années, un certain nombre de pays, notamment l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et le Japon ont, dans chaque localité, regroupé

ces services afin que les chômeurs puissent y accéder en s'adressant à un seul «guichet».

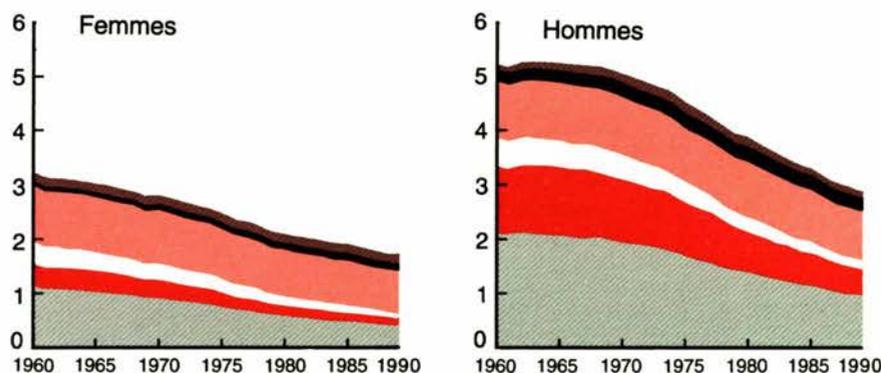
■ ■

S'il ne faut pas laisser les difficultés économiques masquer l'importance des objectifs sociaux, de même les politiques sociales ne doivent pas entraver le progrès économique. Elles doivent tenir compte de la vérité inéluctable que les ressources sont limitées. Les gouvernements des pays de l'OCDE étudient les moyens d'assurer au mieux la protection sociale de la population. L'OCDE, de son côté, s'emploie à améliorer sa capacité de suivre l'évolution de la politique sociale et ses liens avec la politique du marché du travail et la politique économique. ■

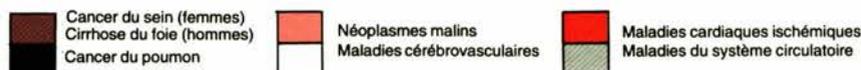
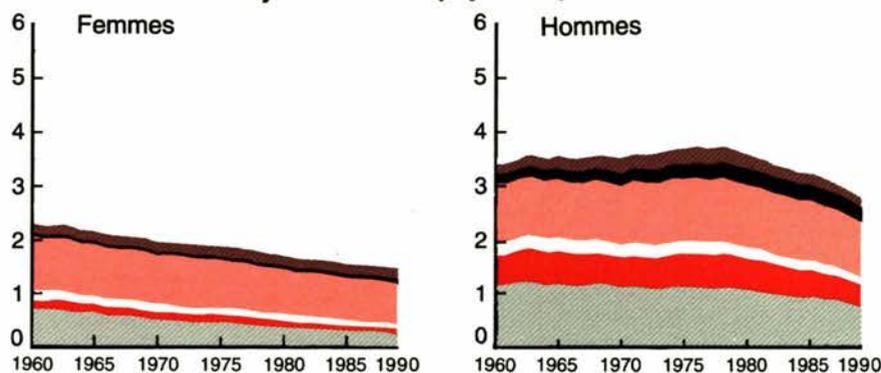
## B. ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ PRÉMATURÉE, 1960–89

nombre par 100 années, hommes et femmes, âgés de 0–64 ans

### Moyenne de trois pays non européens<sup>1</sup>



### Moyenne de trois pays européens<sup>2</sup>



Notes :  
1. Australie, Japon et États-Unis.  
2. France, Italie et Suède.

Source : OCDE



### Bibliographie OCDE

- **Nouvelles orientations de la politique sociale**, à paraître 1993
- **Le passage de la vie active à la retraite**, à paraître 1993
- **Les systèmes de santé de l'OCDE : faits et tendances**, à paraître 1993
- **Les régimes de retraite privés et la politique gouvernementale**, 1992
- Elisabeth Duskin, «Pensions publiques, pensions privées», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 179, décembre 1992 -janvier 1993
- **Perspectives de l'emploi**, 1992
- **La réforme des systèmes de santé : analyse comparée de sept pays de l'OCDE**, 1992
- Jeremy Hurst et Jean-Pierre Poullier, «Santé : les voies de la réforme», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 179, décembre 1992 janvier 1993
- **Le système de santé américain à la croisée des chemins**, 1992
- **Le marché du travail : quelles politiques pour les années 90 ?**, 1990
- Andreas Reuterswärd, «Le marché du travail des années 90», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 164, juin-juillet 1990.

**La décennie 1980 restera celle de la révolution financière. Un terme qui désigne à la fois une longue série de réformes de la réglementation financière et des mutations profondes intervenues dans le fonctionnement et les structures des marchés de capitaux. Ces bouleversements se sont traduits par un élargissement de la gamme des prestations offertes par les institutions financières. Certaines ont pu le faire en préservant leur organisation traditionnelle. Mais cette nouvelle donne a également engendré la formation de «conglomérats financiers» : des groupes de sociétés offrant un vaste éventail de services financiers allant des services bancaires classiques aux services non financiers en passant par l'assurance et la gestion de titres. Ce phénomène a eu, on s'en doute, des répercussions sur la structure des marchés de capitaux et le comportement du consommateur<sup>1</sup>.**

---

*Kazuhiko Koguchi*

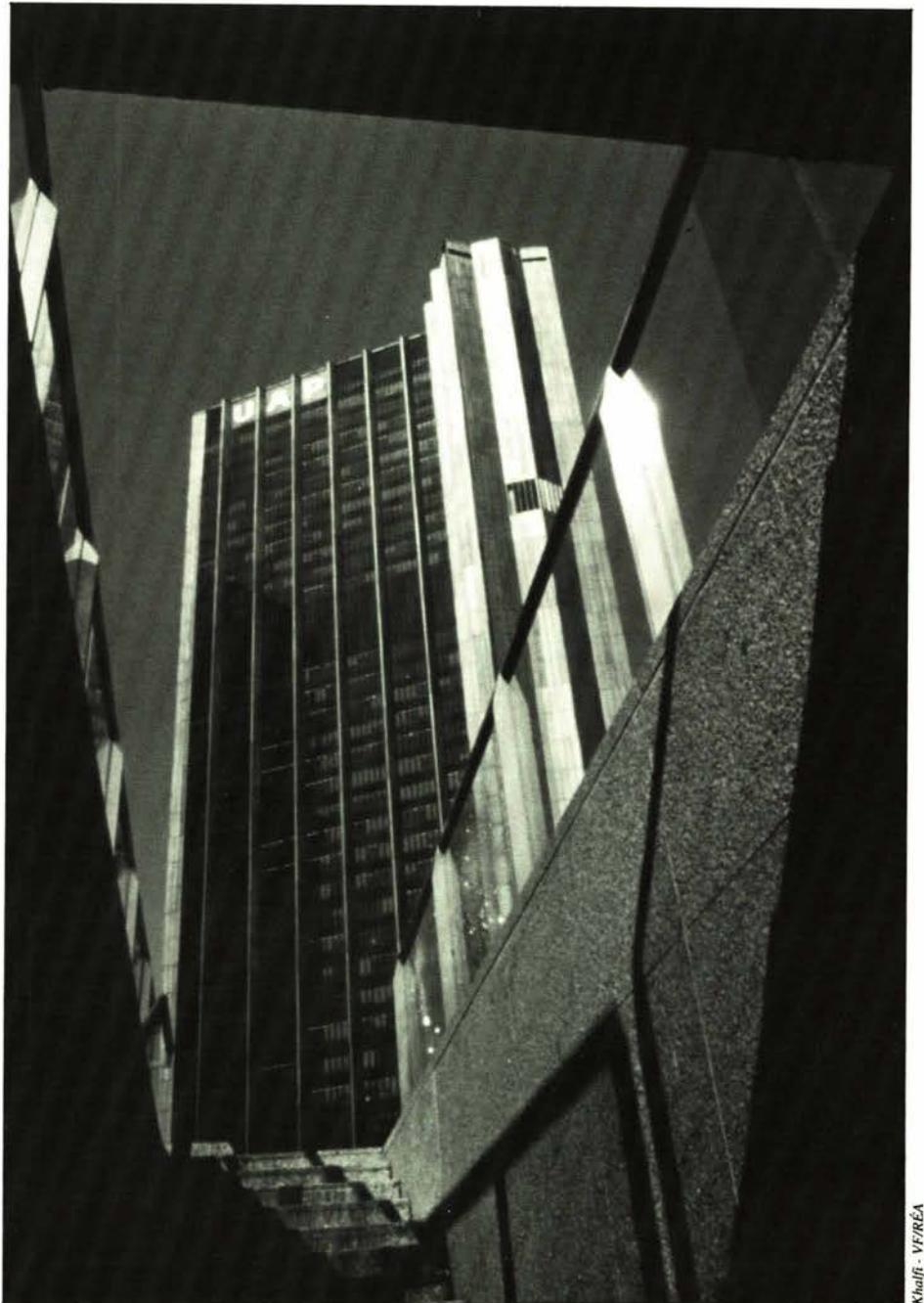
---

**E**n Europe, mais aussi en Australie et en Nouvelle-Zélande, les banques, les maisons de titres puis les compagnies d'assurance se sont retrouvées, à partir de la seconde moitié des années 1980, concurrentes sur les mêmes marchés. Dans le même temps, les autorités de tutelle ont permis à ces différentes catégories d'intervenants de nouer des relations capitalistiques. Dès

1. **Conglomérats financiers**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1993.

Kazuhiko Koguchi est spécialiste des systèmes financiers et des marchés financiers internationaux auprès de la division des affaires financières, direction des affaires financières, fiscales et des entreprises de l'OCDE.

# Les conglomérats financiers



lors, la formation de conglomerats entre institutions financières n'était plus que la manifestation d'une tendance naturelle. Il faut dire que dans la plupart des pays évoqués, le champ d'activité des banques inclut traditionnellement les activités de banque de dépôts (collecte de l'épargne salariale et attribution de crédits), mais encore diverses activités telles que la prise d'effets commerciaux, les transactions sur titres, la gestion de portefeuille, le conseil en placement etc. Dans la foulée du «big bang» de la bourse de Londres en 1986 et du déferlement des réformes des marchés des valeurs observé dans la plupart de ces pays, le privilège d'accès direct et exclusif aux bourses de valeurs dont bénéficiaient auparavant courtiers et opérateurs en valeurs mobilières indépendants fut remis en cause. Et l'on vit une majorité de charges être rachetées et intégrées au sein de grands groupes financiers.

Par la suite, les banques des pays en question ont fortement étendu leur champs d'activité en se lançant dans l'assurance. Deux métiers pourtant strictement réglementés dans la plupart des pays de l'OCDE. La constitution de conglomerats s'explique par la vague de déréglementation résultant notamment de l'accumulation d'actifs financiers par les particuliers et de l'accroissement de leur demande de produits d'assurance et de plans de retraite. Ainsi, de nombreuses banques de premier plan, désireuses de pénétrer un marché de l'assurance en pleine expansion, ont eu recours à divers stratagèmes comme la création de filiales spécialisées dans l'assurance (détenues en propre ou conjointement avec les compagnies d'assurance) ou la signature d'accords de vente et de commercialisation avec des assureurs<sup>2</sup>.

Les produits d'assurance-vie furent les premiers bénéficiaires de ce décloisonnement des métiers. Les vastes réseaux de succursales des banques de dépôts présentent en effet un avantage comparatif par rapport aux systèmes d'agents et de courtiers en vigueur dans les compagnies d'assurance. En réponse,

un nombre grandissant d'assureurs s'est lancé dans l'acquisition des réseaux de distribution de produits bancaires. Les grandes institutions vont, semble-t-il, consentir prochainement de gros efforts visant à la formation de conglomerats entre banques et assurances. Des stratégies désignées en France sous le terme de «bancassurance» et en Allemagne sous celui de «Allfinanz».

La situation est différente en Amérique du Nord et au Japon. Il y a peu encore, les systèmes financiers canadien, japonais et américain restaient compartimentés, les activités de banque de dépôts étant séparées des opérations sur titres et des assurances. Les fondements de cette séparation se sont trouvés toutefois mis en cause par les réactions des diverses catégories d'institutions face à la concurrence. Ce qui a poussé les autorités de ces pays à prendre à leur tour des initiatives législatives de grande ampleur visant à réformer ces systèmes.

Au Canada, les autorités ont laissé en 1987 les «quatre piliers» de la finance (banques, sociétés de fiducie et de crédit, sociétés d'assurance et opérateurs sur valeurs mobilières) renforcer leur propre domaine d'activité et constituer des filiales leur permettant d'intervenir sur d'autres champs financiers.

Au Japon, les institutions financières sont traditionnellement séparées en vue d'assurer des services spécifiques : «City banks» dans les grandes villes, banques régionales, banques de gestion de patrimoine, banques de crédit à long terme et maisons de titres. Un compartimentage atténué par la loi adoptée en 1992 par la Diète puisque chaque catégorie d'institutions peut désormais intervenir sur les marchés des autres. Par exemple, les banques peuvent désormais effectuer, grâce à leurs filiales, des opérations sur titres et *vice versa*.

De même les Etats-Unis ont vu s'assouplir la distinction entre activités bancaires et opérations sur titres héritée du *Glass-Steagal Act* de 1933. A présent, les grands holdings bancaires possèdent des filiales non bancaires assumant des fonctions de maisons de titres leur permettant d'effectuer, dans certaine limites, toute une gamme d'opérations sur valeurs mobilières.

## Les éléments créateurs

On peut considérer le secteur des services financiers comme un marché unique proposant des produits et services de nature assez similaire. Selon une autre vision, il s'agit en revanche d'un ensemble de secteurs relativement autonomes ayant leur histoire propre, leurs produits et institutions et qui disposent de leur réglementation ou déontologie particulières. Mais la distinction traditionnelle entre produits et structures institutionnelles s'est trouvée sensiblement atténuée par les changements intervenus durant les années 80. Dans le même temps, les divers services financiers sont devenus de plus en plus substituables les uns aux autres et les institutions financières, voyant s'effacer progressivement les lignes de démarcation traditionnelles, se sont trouvées exposées à de nouvelles formes de concurrence inter-catégorielle.

Dans ce contexte de compétition accrue, les institutions financières n'avaient guère d'autre choix que de développer des nouvelles activités rentables et d'adapter leurs stratégies commerciales à l'évolution de la demande de la clientèle. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les succursales des banques mettent à la disposition de leurs clients de nombreuses brochures présentant un éventail des placements offerts : dépôts d'épargne, fonds communs de placement, voire, de plus en plus souvent, produits d'assurance ou plans de retraite par capitalisation.

Les trois principaux secteurs des services financiers (banque, opérations sur titres et assurance) ont connu des mutations différentes et n'ont donc pas les mêmes perspectives. Le secteur bancaire a vu disparaître son privilège traditionnel par les différentes formes de «désintermédiation» financières, les grands emprunteurs – Etats et entreprises – ont réorienté leur stratégie de financement en faisant directement appel aux marchés financiers qui permettent d'obtenir des capitaux plus aisément et à moindre coût. Dans leur rôle de collecteur d'épargne, les banques ont été confrontées à l'intense concurrence des instruments d'épargne liquide (comme

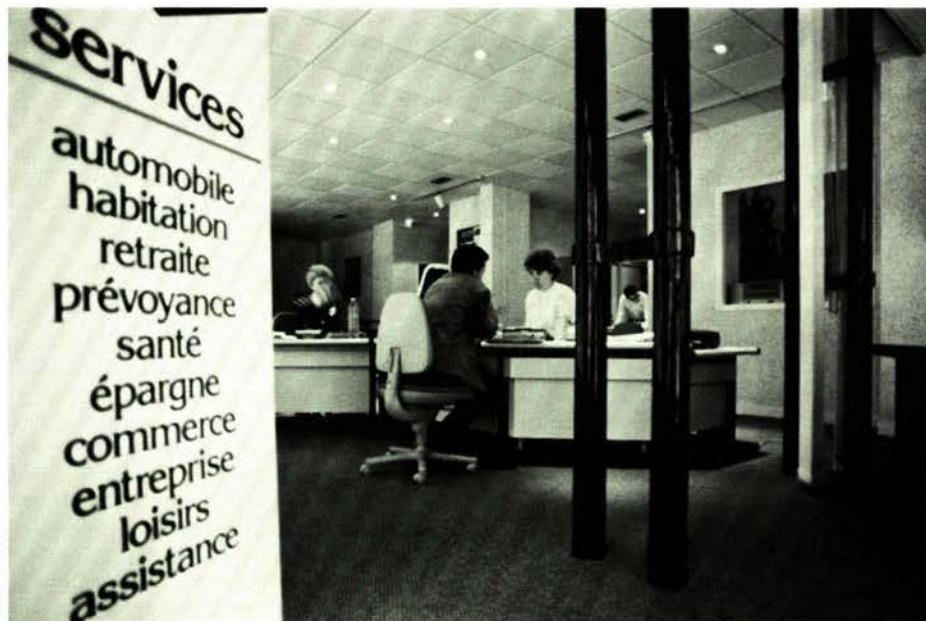
2. André Laboul, «Assurances-services financiers : nouvelles frontières», l'*Observateur de l'OCDE*, n° 173, décembre 1991-janvier 1992.

les fonds communs de placement) assortis en général de rendements intéressants et présentant un degré élevé de liquidité. Sont venus également empiéter sur les anciennes chasses gardées des banques des produits d'assurance présentant d'importantes composantes d'épargne et de placement. Cette compétition a pesé sur la rentabilité des banques<sup>3</sup> qui, à leur tour, se sont mises en quête de nouvelles niches sur les marchés de leurs concurrents.

Les maisons de titres ont dû, quant à elles, faire face à un *boom* de la demande dès le début des années 80. La forte croissance de leurs services et produits illustre l'importance grandissante des marchés financiers pour les grandes sociétés qui, jusque-là, s'adressaient aux banques. Elle découle aussi de l'avènement et du développement de la titrisation (conversion en titres négociables de flux de trésorerie résultant de diverses catégories de prêts) ainsi que de l'explosion de produits dérivés comme les contrats à terme et les options sur instruments financiers.

Quant aux assurances, elles ont été confrontées à une modification de la demande. Le vieillissement des populations et l'augmentation des revenus et du patrimoine ont provoqué une ruée vers les plans de retraite «sur mesure» et les produits d'assurance agrémentés d'une composante d'épargne. Cela d'autant plus que ces produits bénéficient d'un traitement fiscal favorable. Cette tendance à l'intégration des marchés de capitaux et des institutions financières a été puissamment renforcée par l'attitude généralement accommodante des autorités qui s'en remettent désormais bien davantage au marché pour assurer l'allocation des ressources financières. Les diverses institutions s'en sont trouvées fortement incitées à se lancer dans des activités non traditionnelles leur permettant de tirer profit des nouveaux gisements de croissance et de défendre leur position globale face à la concurrence.

Au sein des divers secteurs financiers, la concurrence devrait rester vive, voire



Daniel Giry/RÉA

s'intensifier dans l'avenir. D'ores et déjà, cette lutte concurrentielle a sensiblement comprimé les taux de rentabilité observés dans les grands services financiers – ceux destinés aux grandes sociétés – qui connaissent par ailleurs une forte intégration à l'échelle mondiale. Comme en conviennent de nombreux intervenants, les marchés interbancaires et les marchés des valeurs risquent de demeurer en situation de «surcapacité» dans les années à venir. D'un autre côté, le marché des services à la clientèle de proximité (ménages et PME) est considéré par un nombre croissant d'institutions financières comme une cible stratégique où il convient de renforcer, ou du moins de consolider, sa position. Ce phénomène ne peut que déboucher sur une augmentation sensible des pressions concurrentielles dans le domaine des services à la clientèle de proximité et sur les segments spécifiques du marché dont la rentabilité reste plutôt élevée.

### Economies d'échelle ou synergies ?

Réagissant à l'intensification de la concurrence et à l'apparition de surcapacités, les institutions financières ont infléchi depuis quelques années leurs stratégies

d'entreprise afin de maximiser leur efficacité dans l'utilisation des installations et des ressources humaines dont elles disposent. Deux types de stratégies ont été suivies. Aux Etats-Unis, au Japon et dans quelques petits et moyens pays en Europe, on s'est efforcé de réaliser des économies d'échelle par le biais de fusions et d'acquisitions ; l'idée étant qu'une plus grande efficacité découle d'un élargissement des champs d'opération. Nombreux sont notamment les dirigeants de banques qui pensent que leurs établissements doivent atteindre une taille critique pour rester compétitifs.

Avec conviction, les grandes institutions financières d'Europe mettent en œuvre une stratégie alternative qui pourrait faire des émules sous d'autres latitudes. Il s'agit cette fois de diversifier les activités des banques pour parvenir à des économies d'envergure *via* notamment la formation de conglomerats financiers. En somme, l'efficacité maximisée non plus par la taille mais par le caractère global des activités.

On réalise des économies d'envergure en faisant jouer des «synergies» qui aboutissent à ce que le coût de production d'un ensemble de produits donné soit inférieur à la somme des coûts individuels de production de chacun des produits

3. Jan Schuijjer, «Les banques à l'épreuve», l'Observateur de l'OCDE, n° 173, décembre 1991-janvier 1992.

composant cet ensemble. Dans le domaine des services financiers, les économies d'envergure sont potentiellement énormes lorsqu'un capital de grande valeur – systèmes informatiques, compétence d'un personnel bien formé, réseaux de succursales – est affecté à la production de multiples produits et services. Stratégistes et analystes financiers n'ont cessé d'identifier de nouvelles complémentarités. Elles jouent par exemple lorsqu'un client déposant une demande de prêt pour acheter une voiture se voit offrir en même temps la possibilité de souscrire une police d'assurance. Ou encore lorsqu'un crédit hypothécaire pour un achat immobilier est assorti d'une assurance-logement.

Les multiples études comparant économies d'échelle et d'envergure en matière de services financiers ne permettent cependant pas de tirer des conclusions précises. Se fondant sur 108 études effectuées de 1982 à 1992, un rapport sur la question réalisé sous le patronage de l'OCDE confirme que les approches méthodologiques actuelles n'ont pas permis d'identifier de substantielles économies d'échelle ou d'envergure dans les services financiers. A cet égard, les effets d'une mauvaise organisation (inefficacité de gestion, incapacité à maîtriser les coûts...) y sont bien plus perceptibles<sup>4</sup>. En somme rien ne permet d'affirmer qu'une institution ayant atteint une taille moyenne gagnera en efficacité en changeant de dimension. Même incertitude en ce qui concerne les économies d'envergure : la direction d'une institution qui se transforme en conglomérat s'expose à être débordée par la multiplication des services qu'elle gère, perdant ainsi de l'efficacité en termes de coûts et de prestations. La coexistence de conglomérats et de sociétés opérant sur certaines «niches» spécialisées tend en fait à montrer que les économies d'envergure n'ont pas nécessairement d'influence déterminante sur la structure de marchés pourtant déréglementés.

Il n'empêche, de nombreux straté-

4. Giancarlo Forestieri, «Economies d'échelle et d'envergure dans le secteur des services financiers – Analyse des publications récentes», in *Conglomérats financiers*, op. cit.

d'entreprises semblent convaincus de pouvoir réaliser des économies d'envergure. Partant de ce que les banques, maisons de titres et assurances ciblent en général un même type clientèle, ils tiennent pour un gage de rentabilité le fait de partager le même réseau de distribution. Une telle approche explique l'engouement récent des banques à commercialiser des produits standardisés d'assurance.

## L'ombre et le labyrinthe

A terme, la formation de conglomérats et l'apparition de nouvelles formes de concurrence sont susceptibles de procurer des avantages considérables aux consommateurs qui disposeront ainsi de services financiers variés à des tarifs plus compétitifs. Néanmoins, cette évolution présente certains risques. Et tout d'abord ceux inhérents à la concentration des

pouvoirs entre les mains d'un petit nombre d'intervenants opérant à la fois sur tous les segments du secteur. Risque de manipulations ensuite tenant au fait que les consommateurs ne disposent que d'une information trop restreinte pour leur permettre d'exercer un quelconque contrôle sur les transactions.

Cette opacité fragilise l'institution financière elle-même dans la mesure où le conglomérat, qui actionne un réseau de sociétés complexe pour conduire ses opérations, n'offre guère la possibilité à ses dirigeants ou aux autorités de tutelles d'avoir une vision complète de ses activités. Qui peut, de ce fait, apprécier avec clarté les risques qu'il encourt ?

Il y a enfin un risque de nature quasiment systémique. Car les difficultés financières de l'une des composantes du groupe sont susceptibles de se propager rapidement aux autres. Quelle que puisse être la qualité de gestion de ces dernières. Deux exemples récents (1990) viennent à l'appui de ce scénario de «gangrène» : la fermeture du holding financier British & Commonwealth au Royaume-Uni et celle du groupe de services financiers Drexel, Burnham, Lambert aux Etats-Unis.



### Bibliographie l'OCDE

- **Conglomérats financiers**, 1993
- Jan Schuijjer, «Les banques à l'épreuve», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 173, décembre 1991-janvier 1992
- **Nouveaux défis pour les banques**, 1992
- **L'assurance et les autres services financiers, Tendances structurelles**, 1993
- André Laboul, «Assurances-services financiers, les nouvelles frontières», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 173, décembre 1991-janvier 1992
- **Risques systémiques dans les marchés des valeurs mobilières**, 1991
- Günther Bröker, **La concurrence dans le secteur bancaire**, 1989
- Günther Bröker, «La concurrence dans le secteur bancaire», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 160, octobre-novembre 1989.

■ ■

Face aux menaces que ces mutations engendrent, différents types d'organismes de tutelle financière ont établi une collaboration étroite au niveau national et international. Ces autorités sont parfaitement conscientes de la nécessité d'évaluer les risques encourus par les conglomérats financiers. Mais la définition d'un cadre clair de réglementation et de surveillance de ce secteur reste une lourde tâche. Voilà pourquoi, les autorités de tutelle seront sans doute très prudentes à l'égard du développement des conglomérats financiers. Du moins tant qu'elles n'auront pas la preuve que les avantages en efficacité et compétitivité procurés par la formation de conglomérats sont supérieurs à l'augmentation des «coûts de surveillance» qu'elles risquent de devoir assumer. ■

# Politiques d'environnement : une incidence sur la compétitivité ?

*Candice Stevens*

**L'incidence des politiques d'environnement sur la compétitivité et l'investissement étranger a déjà suscité bien des débats et revient sur le tapis à l'occasion des pourparlers sur les échanges et l'environnement. Les normes d'environnement, lorsqu'elles sont sévères, contribuent-elles à aggraver les déficits commerciaux ?**

**Nuisent-elles à la compétitivité des entreprises nationales sur le marché international ? Incitent-elles les entreprises à s'installer dans d'autres pays où les normes sont moins sévères ? A contrario, les préoccupations relatives aux échanges et à l'investissement empêchent-elles l'imposition de normes d'environnement plus strictes ? Des années de recherche ont permis de répondre à certaines de ces questions. Mais il est beaucoup plus difficile de déterminer comment les pouvoirs publics pourront tirer le meilleur parti des réponses obtenues<sup>1</sup>.**



*D. Goldberg/Sigma*

**L**a sévérité ou le laxisme relatifs des normes d'environnement n'a que peu, ou pas, d'incidence sur la compétitivité générale des pays et sur leurs balances commerciales. C'est ce qu'ont montré d'innombrables études sur les rapports entre les dépenses nécessaires pour respecter les réglementations environnementales et les courants d'échanges internationaux. Les coûts de mise en conformité aux normes d'environnement représentent une faible part de l'ensemble des dépenses de l'industrie : de 1 à 2 % des dépenses totales ou du chiffre d'affaires dans la plupart des secteurs ; ils ne sont donc pas suffisamment élevés, par rapport aux autres coûts, pour influencer sur la compétitivité nationale ou affecter la balance commerciale. Dans la mesure où les coûts d'environnement devraient, dans la plupart des secteurs, rester relativement faibles par rapport aux autres dépenses, la situation ne de-

vrait guère évoluer. Et cela même si les normes d'environnement devaient être resserrées dans l'objectif d'un développement durable.

On commence toutefois à voir apparaître des gagnants et des perdants parmi les différents secteurs ou entreprises. Certains secteurs très polluants ou gros consommateurs de ressources naturelles, comme la chimie, le secteur minier, le raffinage du pétrole et l'industrie des pâtes et papiers, doivent assumer des coûts de mise en conformité aux normes d'environnement bien supérieures à la moyenne. Les

<sup>1</sup> **Politiques de l'environnement et compétitivité de l'industrie.** Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1993. Cet ouvrage contient le compte rendu de la réunion d'experts sur les politiques d'environnement et la compétitivité industrielle des 8 et 9 janvier 1993.

Candice Stevens travaille sur les problèmes des échanges et de l'environnement, direction de l'environnement de l'OCDE.

réglementations environnementales peuvent aussi avoir des effets négatifs à la marge pour des secteurs ou entreprises peu concurrentiels du fait de coûts de main-d'œuvre particulièrement élevés, du manque de capitaux ou d'un retard technologique. Dans ces cas, les entreprises nationales soumises à des normes d'environnement strictes peuvent se trouver désavantagées par rapport aux entreprises concurrentes des pays où les normes sont moins sévères.

Cependant, les réglementations environnementales peuvent aussi renforcer la compétitivité d'un certain nombre d'entreprises, secteurs et pays. La législation sur l'environnement peut stimuler l'utilisation d'intrants moins polluants et moins nombreux, de technologies plus propres et plus efficaces, ainsi que la réduction des quantités de déchets produits et leur recyclage. Les entreprises et les secteurs qui investissent tôt dans des technologies vertes peuvent gagner en efficacité et en productivité, et être mieux placés que d'autres face aux futures réglementations. Les investissements techniques et commerciaux réalisés par le passé dans un souci écologique commencent à porter leurs fruits dans beaucoup d'entreprises des pays de l'OCDE. Les pays appliquant les normes d'environnement les plus sévères sont aussi ceux qui exportent le plus de technologies et de services environnementaux, secteurs qui comptent parmi ceux connaissant actuellement la plus forte croissance dans les pays de l'OCDE<sup>2</sup>.

Bien que les retombées des réglementations environnementales profitent à l'ensemble de l'économie, les coûts de ces réglementations grèvent en général plus particulièrement certains secteurs. On a recensé plusieurs facteurs permettant de prévoir quel secteur serait avantagé ou au contraire désavantagé par des réglementations plus strictes en matière d'environnement (encadré). Les secteurs susceptibles de tirer parti de la réglementation environnementale pour devenir plus compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux sont généralement des secteurs industriels susceptibles de profiter du progrès technologique et commercialiser des «produits verts». La sidérurgie, par exemple, bien que confrontée à des coûts

*Certains secteurs gros consommateurs de ressources naturelles, comme les pâtes et papiers, doivent assumer des coûts supérieurs à la moyenne.*



Looney/Gamma

élevés de mise en conformité peut tirer parti des améliorations technologiques suscitées par cette réglementation, notamment de la mise au point de méthodes de production consommant moins de ressources et d'énergie, et produisant moins de déchets. Les constructeurs d'automobiles peuvent gagner des parts de marché en produisant des véhicules plus économes en énergie, recyclables et moins polluants. La prolifération des labels verts, souvent lancés par les industries elles-mêmes, montre que le caractère écologique d'un produit peut servir d'argument de vente<sup>3</sup>.

Les secteurs qui ont moins d'avantages commerciaux à attendre d'une mutation verte sont notamment ceux des produits chimiques de base, des produits agricoles primaires et des marchandises à forte intensité de ressources naturelles, tels que les produits alimentaires, les minéraux et le bois, où la concurrence repose plus sur la différenciation des prix que sur celle des produits. Certains secteurs comme les produits chimiques industriels et les produits agrochimiques risquent de tirer peu d'avantages technologiques ou

commerciaux d'une mise en conformité aux normes environnementales, celle-ci ayant simplement pour effet d'augmenter leurs prix. Les produits agricoles, minéraux et forestiers connaissent le même sort puisque leur prix relatif est le seul facteur important pour le marché. S'agissant des produits primaires par exemple, les coûts environnementaux sont difficiles à intégrer dans les prix du marché, ce qui fait que la compétitivité relative de ces produits dépend dans une large mesure de la sévérité des réglementations de protection de l'environnement. Mais dans ces secteurs aussi, les consommateurs sont de plus en plus exigeants sur le caractère écologique de la production – les bois tropicaux en sont un exemple. A l'avenir, des programmes internationaux d'étiquetage pourrait aider les secteurs des produits primaires à tirer profit, eux aussi, de la sensibilité écologique croissante des consommateurs.

## Les paradis des pollueurs : mythe ou réalité ?

Malgré le grand nombre d'études empiriques entreprises, on n'a pas réussi à confirmer l'existence de «paradis des

2. Candice Stevens, «L'industrie de l'environnement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 177, août-septembre 1992.

3. Jim Salzman, «Un label pour consommer vert», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 169, avril-mai 1991.

pollueurs» – des pays ou régions appliquant des normes d'environnement peu contraignantes et attirant les entreprises des pays de l'OCDE qui cherchent à échapper aux normes sévères appliquées chez elles. De fait, dans la plupart des secteurs, les coûts environnementaux ne pèsent tout simplement pas suffisamment lourd dans les dépenses des entreprises pour prendre le pas sur d'autres facteurs dans la prise de décision d'investir. L'accès au marché, la fourniture de matières premières, les coûts de main-d'œuvre, la stabilité politique, la disponibilité d'infrastructures et les coûts de transport pèsent beaucoup plus lourd dans le choix du lieu où investir. Les secteurs dans lesquels les entreprises pourraient se laisser davantage tenter par une migration, comme celui des minéraux ou des produits chimiques de base, où les coûts d'environnement sont élevés et où le fait de paraître (ou être) vert ne rapporte guère d'avantages commerciaux, font figure d'exceptions. Cela n'empêche pas un grand nombre d'entreprises de menacer de quitter le pays en cas de relèvement des normes d'environnement.

Les préoccupations environnementales et économiques suscitées par l'usage que pourraient faire de ces «paradis des pollueurs» certaines entreprises des pays de l'OCDE ont fait place à la crainte d'une migration massive des industries «sales» vers les pays en développement. Ces industries fermeraient leurs portes dans les pays industrialisés de l'OCDE et les producteurs des pays en développement prendraient la relève. Des secteurs entiers actuellement moribonds dans les pays de l'OCDE représentent aujourd'hui une part croissante des exportations des pays en développement. De fait, les réglementations environnementales semblent en partie responsables de l'exode des industries de base des pays développés vers les pays en développement, qu'il s'agisse de l'affinage des métaux, du raffinage du pétrole, du ciment, des pâtes et papiers, des produits chimiques de base.

Certains diront que cette évolution est propice au développement et aux échanges des pays du tiers monde. Cependant, la migration des industries «sales» n'est pas sans incidences économiques et écologiques à long terme.

Dans la mesure où, au moins jusqu'à un certain point, elle repose de plus en plus sur ces industries «sales» ou polluantes, la croissance de ces pays ne peut être durable : la détérioration croissante de l'environnement et l'épuisement des ressources risquent à terme de ralentir la production. Les pays en développement ne disposent pas des technologies de production moins polluantes utilisées par les entreprises des pays de l'OCDE ni des moyens de les acquérir. Cela peut constituer un handicap aux yeux des investisseurs étrangers potentiels : dans les pays d'Europe centrale et orientale, les entreprises étrangères, craignant de devoir assumer la responsabilité des dommages passés causés à l'environnement, considèrent que cela peut limiter leurs investissements.

Quoiqu'il en soit, la migration de la pollution d'une région vers une autre ne contribuera pas à résoudre les problèmes écologiques planétaires.

## Quelles perspectives ?

La plupart des analyses réalisées à ce jour montrent que l'application de politiques d'environnement sévères n'aura d'effets négatifs sur la compétitivité et l'investissement que dans un petit nombre de secteurs et d'entreprises, qui, en plus, sont facilement identifiables (principalement les industries de base). Les pouvoirs publics doivent-ils prendre des mesures pour atténuer ces effets et si oui, lesquelles ?

Une harmonisation internationale plus poussée des politiques d'environnement,

*Dans la plupart des secteurs, le coût de mise en conformité aux normes d'environnement est de 1 à 2 % du chiffre d'affaires.*



notamment des normes applicables aux procédés de production pour réduire la pollution de l'air ou de l'eau ou maîtriser l'exploitation forestière (c'est-à-dire pas uniquement aux produits finis), pourrait empêcher certains types d'entreprises de profiter abusivement du droit de polluer ou de consommer des ressources. Une meilleure intégration des politiques

### RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES ET COMPÉTITIVITÉ

Pour apprécier les effets positifs et négatifs nets par secteur, des réglementations environnementales sur la compétitivité, il importe de prendre en compte plusieurs facteurs :

- les coûts de mise en conformité aux normes d'environnement : leur part dans l'ensemble des dépenses du secteur
- certains facteurs non environnementaux : les points forts et faibles du secteur (main-d'œuvre, capital, technologie) susceptibles d'amplifier les effets des coûts de mise en conformité
- le type de secteur : la position du secteur dans le cycle du produit, de l'extraction de ressources à la consommation et les avantages technologiques que pourrait apporter une amélioration des caractéristiques environnementales ; la mise en conformité pourra bénéficier aux secteurs les plus avancés techniquement en suscitant des innovations
- la différenciation des produits : son importance pour la compétitivité d'un secteur ; les avantages potentiels de la commercialisation de produits respectueux de l'environnement à des consommateurs «verts» de papier ou de verre recyclés, par exemple
- la concurrence internationale : sa nature et son importance et les débouchés (essentiellement nationaux ou internationaux) du secteur ; les secteurs alimentant des marchés nationaux dominés par des monopoles seront moins affectés par la sévérité ou le laxisme des réglementations environnementales
- la taille des entreprises : taille dans le secteur ainsi que les ressources financières et techniques disponibles pour l'environnement ; les petites entreprises auront toujours plus de mal à devenir écologiques
- le cycle des investissements : dans quelle mesure les installations et les équipements du secteur exigent des dépenses importantes non récupérables ; pour certaines entreprises il sera plus économique de fermer des installations que d'investir dans des technologies moins polluantes.

environnementales et industrielles pourrait déboucher sur des stratégies visant à aider les industries polluantes peu concurrentielles à s'adapter à des normes d'environnement plus strictes. L'usage limité des aides environnementales autorisées dans la Recommandation du Conseil relative au principe pollueur-payeur<sup>4</sup> pourrait aider les entreprises à se doter de technologies antipollution onéreuses pendant les périodes de transition et offrir une réponse aux pollueurs peu concurrentiels qui réclament une protection des échanges. Il faut toutefois veiller à ce que les politiques d'environnement ne soient pas utilisées à des fins protectionnistes pour protéger les producteurs nationaux de concurrents étrangers plus performants<sup>5</sup>.

Par le passé, ce type de mesures a été rarement appliqué face aux problèmes de compétitivité et d'investissements soulevés par les réglementations environnementales. Toutefois, les questions de compétitivité sont aujourd'hui au cœur des débats sur les moyens de résoudre certains problèmes mondiaux d'environnement tels que l'appauvrissement de la couche d'ozone, le changement climatique et la protection de la diversité biologique. Les secteurs et entreprises vulnérables des pays appliquant des mesures unilatérales pour répondre aux problèmes écologiques planétaires se trouveront désavantagés par rapport à leurs concurrents étrangers. Dans un monde idéal, les pays devraient chercher à élaborer des politiques communes, mais en matière d'environnement la négociation d'accords internationaux s'avère lente et difficile.

■ ■

Les défenseurs de l'environnement pensent que les débats sur la compétitivité et l'investissement ne font que retarder la prise en charge des problèmes planétaires.

4. La recommandation de l'OCDE de 1974 concernant la mise en œuvre du principe pollueur-payeur autorise les aides environnementales pour faciliter la transition lorsqu'un système particulièrement sévère de lutte contre la pollution est en vigueur, pour promouvoir le développement de nouvelles technologies de lutte contre la pollution et dans le cadre de mesures prises pour favoriser certains objectifs socio-économiques, notamment en cas de déséquilibres interrégionaux. Ces aides devront être temporaires et ne pas fausser de façon importante les échanges.

5. Jacques de Miramon et Candice Stevens, «Échanges et environnement, trouver l'équilibre», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 176, juin-juillet 1992.

res. Les pays ne sont pas prêts à soumettre leurs entreprises aux contraintes environnementales rigoureuses qui s'imposent face aux problèmes écologiques mondiaux, sauf si leurs concurrents étrangers prennent des mesures similaires. De plus en plus de mesures unilatérales aux frontières sont proposées pour préserver la compétitivité des producteurs nationaux mais également pour encourager une intervention multilatérale face à la détérioration du patrimoine naturel mondial. Certains réclament des restrictions des importations en complément des réglementations nationales concernant la pollution mondiale et transfrontière, des droits compensatoires imposés pour égaliser les coûts d'environnement nationaux et étrangers, des ajustements fiscaux aux frontières (appliqués pour que la hausse des prix consécutive à la réglementation ne profite pas aux importations), des taxes sur les importations pour accompagner la taxe sur le carbone.

Ces propositions ont des conséquences fort importantes pour le système commercial international et sont au centre de la réflexion de l'OCDE sur les échanges et l'environnement, qui devrait permettre d'élaborer des principes d'action et des règles de procédure à l'intention des gouvernements. ■



### Bibliographie OCDE

- **Politiques de l'environnement et compétitivité de l'industrie**, à paraître 1993
- Candice Stevens, «L'industrie de l'environnement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 177, août-septembre 1992
- **L'étiquetage écologique dans les pays de l'OCDE**, 1991
- Jim Salzman, «Un label pour consommer vert», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 169, avril-mai 1991
- Jacques de Miramon et Candice Stevens, «Échanges et environnement, trouver l'équilibre», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 176, juin-juillet 1992.

# Réforme économique et techniques agricoles dans les pays en développement

*Les politiques d'ajustement structurel ont modifié le rôle des secteurs public et privé des pays en développement. Cette modification va-t-elle favoriser ou entraver l'évolution technologique et la productivité des agricultures ?*

**Carliene Brenner**

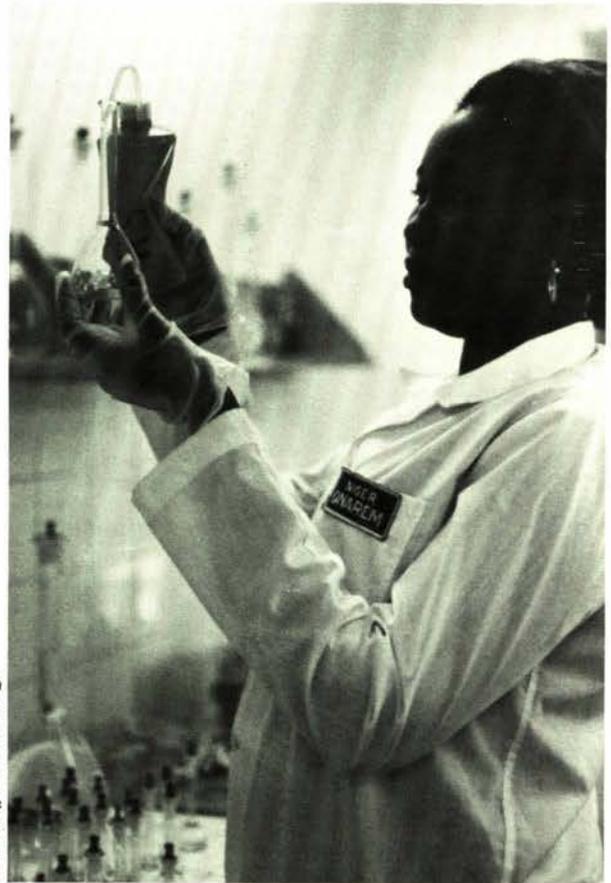
**Q** u'ils soient acculés à la cessation de paiement par la crise de la dette ou en quête de nouveaux emprunts auprès des institutions financières internationales, les pays en développement sont de plus en plus nombreux à engager un programme d'ajustement structurel et de libéralisation de l'économie. Les politiques adoptées visent à laisser jouer les forces du marché plus librement, à réduire l'intervention de l'Etat et à rééquilibrer le poids respectif des secteurs public et privé dans l'économie nationale.

De nombreux travaux de recherche analysent les incidences de l'ajustement structurel dans les pays en développement. Le Centre de développement de l'OCDE, qui a récemment effectué des études dans ce domaine, a centré son travail sur l'équilibre entre secteurs public et privé et son impact sur les technologies utilisées dans l'agriculture. Il a également examiné l'incidence des réformes sur la recherche agronomique, le développement et la diffusion de la technique dans un certain nombre de pays et,

enfin, les mesures qui favoriseraient l'adoption de techniques nouvelles ou plus efficaces dans les exploitations agricoles.

Une approche éclectique a été retenue pour aborder ces questions sous des angles divers. Plusieurs études ont été mises sur pied, avec des thèmes, des champs et des approches différentes. On en mentionnera deux qui portent sur des produits de base : le riz, la culture vivrière la plus importante dans les pays en développement ; le cacao, une culture d'exportation que l'on trouve sur trois continents – Amérique latine, Afrique et Asie – et qui représente l'essentiel des recettes d'exportation de certains pays.

Ces deux études ont été complétées par une troisième, concernant la recherche avancée sur le riz et le cacao. Elle explore l'évolution de la recherche en biotechnologie et compare les priorités et ressources de la recherche sur ces deux produits. Une étude de cas consacrée au Brésil tente de déterminer quels facteurs institutionnels pèsent sur la recherche agronomique (publique et privée) et sur



Drachaussoff - Brussels/Hoe-Qui

l'apparition et la diffusion des techniques. Elle s'intéresse également à la manière dont la réforme structurelle influe sur les nouveaux impératifs de la recherche. Enfin, un travail a été consacré à l'approvisionnement en semences et à l'effet de l'ajustement structurel sur la diffusion des semences auprès des petits et moyens producteurs, dans trois pays africains : Malawi, Zambie et Zimbabwe<sup>1</sup>.

Ces travaux posent deux grandes questions. Quelles sont les effets de l'ajustement structurel aux différents stades du

1. Les études ainsi qu'un volume de synthèse qui tentera d'interpréter et de résumer les conclusions des études couvertes par le projet ont déjà paru ou seront publiées sous peu par le Centre de développement/Les éditions de l'OCDE, Paris (voir bibliographie p. 29).

Carliene Brenner est chercheur au Centre de développement de l'OCDE.

processus de recherche, de mise au point et de diffusion de la technologie ? Quel est le poids de l'ajustement structurel sur l'équilibre entre secteurs public et privé, et sur les mesures incitant ou décourageant les agriculteurs à adopter de nouvelles techniques ?

## Recherche, technologie, diffusion

La recherche agronomique, la mise au point et la diffusion des techniques englobent de nombreuses activités, de la recherche fondamentale et appliquée à la diffusion des nouvelles techniques, en passant par la création de nouvelles variétés de semences ou de matériel. Des organismes très divers – publics ou privés, commerciaux ou non commerciaux – y participent (tableau).

### La recherche

S'agissant des deux cultures choisies, le montant des ressources actuellement destinées à la recherche agronomique dans les pays étudiés stagne ou diminue. L'austérité budgétaire a contenu ou réduit les dépenses publiques, et le secteur privé est peu dynamique, encore que la Fondation Rockefeller (institution privée sans but lucratif) joue un rôle capital dans la recherche de pointe sur le riz.

En même temps, l'équilibre entre les secteurs public et privé se modifie sensiblement, surtout dans la recherche en biotechnologie où les entreprises commerciales sont en position dominante. Une autre tendance se dessine nettement, qui indique que l'on va vers un partenariat plus étroit entre les entreprises commerciales et les institutions publiques. C'est le cas par exemple lorsqu'une entreprise finance en partie ou commande des recherches effectuées par des institutions publiques, ou lorsque ces institutions cherchent à obtenir des fonds auprès de l'industrie.

Les attitudes et les objectifs de la recherche publique et privée tendent donc à converger. On s'attache davantage à faire concorder la recherche et les besoins de l'économie, à commercialiser les résultats de la recherche. Parallèlement, les pays de l'OCDE exercent une pression croissante sur les pays en développement afin que ceux-ci renforcent la protection des droits de pro-

### AGRICULTURE : RECHERCHE, TECHNOLOGIE, DÉVELOPPEMENT, DIFFUSION – LES ACTEURS

Secteur public	ministères de l'agriculture et de l'élevage, éducation, science et technologie, autres		
	instituts nationaux de recherche conseils nationaux de recherche universités instituts para-étatiques centres internationaux de recherche agronomique		
Secteur privé	à but non lucratif	universités organismes d'aide axés sur le secteur privé fondations organisations bénévoles	
		producteurs d'intrants	semences aliments pour animaux produits pour la santé des animaux produits agrochimiques machines et équipement
	à but lucratif	secteur agricole	agriculteurs coopératives et associations de producteurs plantations et domaines agricoles autres grosses entreprises instituts de produits de base
		alimentation	entreprises de transformation et secteur agro-alimentaire
		assistance technique	sociétés de conseil et de gestion

priété intellectuelle, ce qui faciliterait l'application des résultats de la recherche agronomique<sup>2</sup>.

### Les semences

Il est difficile d'établir de façon certaine si – et dans quelle mesure – la production et la commercialisation des semences ont été réellement privatisées et les activités du secteur parapublic, réduites. Il existe par exemple un secteur privé des semences au Zimbabwe depuis les années 60, alors que, au Malawi comme en Zambie, et pour le maïs hybride en particulier, la privatisation induite par l'ajustement structurel est plus récente.

A ce jour, les réformes et la privatisation ont donné des résultats confus. Si l'on excepte le maïs, les trois pays n'ont toujours pas des semences en quantité suffisante. S'agissant de la qualité, les variétés préférées des petits agriculteurs moins soucieux de l'amélioration des rendements que des qualités de conservation et de saveur, sont parfois introuvables.

Par ailleurs, la réforme économique semble avoir conduit à une majoration des coûts de production des semences, sous l'effet conjugué de la hausse des prix des moyens de production importés, de l'obligation pour les entreprises de

participer au contrôle de la qualité et à la certification des semences, et du surcoût dû à l'intervention des intermédiaires privés.

A propos de la commercialisation des semences, le lien entre les résultats de la recherche effectuée par le secteur public et la production de semences par le secteur privé est relativement efficace au Zimbabwe, mais il n'en est pas de même au Malawi et en Zambie. Assez logiquement, les distributeurs de semences du secteur privé concentrent généralement leurs activités dans les zones où le marché est le plus prometteur, dans les régions les plus favorisées, auprès de producteurs gros et moyens qui travaillent à une échelle commerciale. Une majorité de paysans pauvres continuent à produire leurs propres semences au lieu d'en acheter régulièrement. Dans ces conditions, si l'on excepte le maïs, les petits exploitants ne constituent pas un marché intéressant pour les entreprises privées.

## Encourager les agriculteurs ?

Les mesures incitant les agriculteurs à utiliser de nouvelles technologies sont étroitement liées aux prix de production et au coût des moyens de production, semences et matériel ou produits

2. Jacques de Miramon, «Tous les pays ont intérêt à protéger la propriété intellectuelle», *l'Observateur de l'OCDE*, n 163, avril-mai 1990.



C. Sanchez/FAO

Une majorité de paysans continue à produire leurs propres semences plutôt que d'en acheter.

agrochimiques. Elles peuvent aussi être liées à des subventions (sur les semences sélectionnées, le matériel, les engrais), à l'accès au crédit, à la fourniture de services et à la répartition des revenus.

Lorsqu'il y a eu réforme du cours des monnaies nationales, les études montrent que l'ajustement structurel a eu un effet favorable sur les prix des produits. En général, bien que les prix restent plus ou moins administrés, les producteurs sont mieux rémunérés ou, au moins, perçoivent une part plus importante, en termes financiers, des ventes mondiales.

Pour la plupart des cultures et dans les pays choisis pour ce projet, les achats de moyens de production manufacturés (sauf dans le cas du riz en Asie) sont rares. S'agissant des semences et du cacao, l'ajustement structurel s'est traduit, dans l'ensemble, par une hausse des prix des produits agrochimiques et, en même temps, par une réduction des subventions aux engrais. Les prix mondiaux du cacao étant extrêmement bas, la réforme n'incite pas les producteurs africains à acheter les produits chimiques dont ils auraient pourtant besoin

pour lutter contre les parasites et les maladies qui ravagent les récoltes. L'augmentation des frais d'exploitation des entreprises productrices de semences s'est répercutée, dans une certaine mesure, sur les agriculteurs sous forme de hausse des prix. Mais lorsque les prix des céréales de base n'ont pas été libéralisés, les agriculteurs dont les marges sont écrasées ont de moins en moins intérêt à utiliser des semences sélectionnées.

Les résultats des recherches délivrent parfois des messages ambigus. L'analyse que consacre l'étude sur les semences à l'incidence de l'ajustement structurel sur l'accès des agriculteurs au crédit semble indiquer soit que la réforme a eu peu d'effet, soit que des bailleurs de fonds sont intervenus pour tempérer l'effet de la réforme sur les systèmes de crédit locaux. Au Ghana, par exemple, des programmes spéciaux de crédit rural ont été mis en place pour les fongicides, les pesticides et les insecticides. Toutefois, à cause peut-être du marasme des prix du cacao, ils ne semblent pas s'être traduits par une utilisation accrue de ces intrants dans la culture du cacao.

Quant à l'incidence de l'ajustement

structurel sur la répartition du revenu, elle n'est pas plus claire. Les études sur le cacao et les semences montrent que l'élévation des prix des produits a été annulée par l'effet conjugué de la réduction des subventions et de la hausse des prix des moyens de production. Pour les agriculteurs pauvres, le résultat net est une hausse des coûts de production et par conséquent, une utilisation encore moindre d'intrants achetés.

L'étude portant sur les semences indique que la réforme structurelle a eu des effets divers. La raison essentielle en est que les réformes n'ont pas été spécialement adaptées aux conditions de production propres aux petits agriculteurs travaillant à une échelle semi-commerciale – et qui privilégient les cultures vivrières à faible apport d'intrants. En revanche, les revenus des petits exploitants qui commercialisent leur production ont probablement été améliorés. Quant à l'effet pour les agriculteurs des grandes exploitations industrielles dont les résultats sont liés à la dépendance du secteur vis-à-vis des importations, il a été positif au Malawi et au Zimbabwe, négatif en Zambie.

## Le clivage public – privé

Les nouvelles formes de partenariat dans la recherche et la technologie sont en train d'estomper le clivage traditionnel entre secteurs public et privé. Cela dit, le secteur commercial n'est pas près d'assumer le rôle des institutions publiques dans des domaines qui restent les prérogatives du secteur public. En font partie la recherche fondamentale qui n'offre pas de perspectives de profits immédiats, l'identification et la conservation des ressources génétiques végétales, la mise au point de produits pour lesquels les débouchés sont actuellement limités et les perspectives de croissance incertaines, enfin, les domaines dans lesquels les gouvernements ont une responsabilité sociale.

La privatisation des offices de commercialisation d'Etat – l'un des objectifs initiaux des politiques d'ajustement structurel – peut néanmoins avoir des effets négatifs imprévus. En particulier lorsque ces offices s'étaient chargés d'as-

sur diverses fonctions secondaires, par exemple le contrôle de la qualité, le financement de la recherche ou une mission de vulgarisation sur la lutte contre les ennemis des cultures.

## Et maintenant ?

A l'évidence, l'ajustement structurel et la libéralisation n'amélioreront pas nécessairement, et partout, les conditions économiques et structurelles porteuses d'innovation technique et de productivité dans l'agriculture des pays en développement. De plus, en l'absence de normes générales d'action, la réforme structurelle doit être minutieusement conçue, dans son étendue et sa chronologie, en fonction des conditions d'un pays ou d'un secteur précis, et ses effets soigneusement suivis.

Par le passé, on a souvent négligé ou mal conçu les programmes concernant le secteur des semences. L'action dans ce domaine devrait être un élément déterminant des mesures visant à accroître la productivité et à améliorer le revenu des agriculteurs les plus démunis. A court terme, il n'y a probablement guère lieu de compter sur les producteurs de semences du secteur privé pour répondre à leurs besoins. Il conviendrait donc de s'appuyer davantage sur un système décentralisé de production et de distribution de semences, axé sur les exploitations.

■ ■

Dans la plupart des pays inclus dans le projet, l'aide – sous diverses formes, financières et autres – a été un facteur décisif des progrès accomplis par la recherche agronomique, la mise au point et la diffusion des techniques. Il est capital qu'elle ne fasse pas défaut pendant une période de transition, en particulier là où les marchés sont inexistantes ou encore en gestation, afin que les gains de productivité s'accompagnent du développement de structures locales capables d'assimiler les nouvelles technologies. Comme les techniques biologiques antérieures, la nouvelle biotechnologie continuera d'être incorporée aux semences. C'est pourquoi une recherche dynamique, l'amélioration génétique des plantes et un secteur de production de semences efficaces seront indispensables pour que les techniques parviennent jusqu'aux producteurs.

En l'occurrence, il est indispensable que des Centres internationaux de recherche agronomique, financés par la communauté internationale, continuent, comme par le passé, de soutenir les systèmes nationaux de recherche

agronomique dans les pays en développement. Il existe aussi une forte demande d'« innovation structurelle » en ce qui concerne la collaboration et l'interaction des secteurs public et privé. Des formes plus souples de partenariat commencent à se dessiner. Il faudra les suivre de près. ■



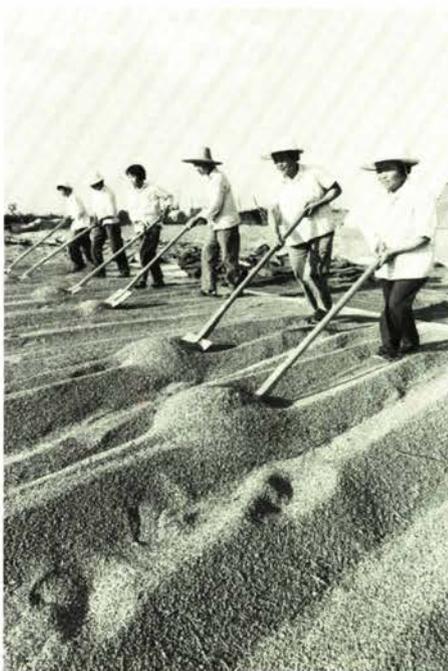
## Bibliographie OCDE

- Robert E. Evenson et Cristina David, **Techniques rizicoles et évolution économique structurelle**, à paraître 1993
- Carlene Brenner, **Technologie et agriculture des pays en développement : l'impact des réformes économiques**, à paraître 1993
- E.M. Bloomfield et R.A. Lass, **Impact of Structural Adjustment and Adoption of Technology on Competitiveness of Major Cocoa Producing Countries**, 1992 (anglais seulement)
- Yair Mundlak, **Agricultural Productivity and Economic Policies: Concepts and Measurements**, 1992 (anglais seulement)
- Carlene Brenner, **Biotechnology and the Changing Public/Private Sector Balance: Developments in Rice and Cocoa**, OCDE, 1992 (anglais seulement)
- John Wilkinson et Bernardo Sorj, **Structural Adjustment and the Institutional Dimensions of Agricultural Research and Development in Brazil: Soybeans, Wheat and Sugar Cane**, 1992 (anglais seulement)
- Elizabeth Cromwell, **The Impact of Economic Reform on the Performance of the Seed Sector in Eastern and Southern Africa**, 1992 (anglais seulement)
- Jacques de Miramon, « Tous les pays ont intérêt à protéger la propriété intellectuelle », **l'Observateur de l'OCDE**, n° 163, avril-mai 1990.



L'austérité budgétaire a contenu ou réduit les dépenses publiques consacrées à la recherche agronomique, qui stagne ou diminue.

Peace Corps/Cameroon/Redenius



Nogués/Sygnus

---

Claude Aubert

---

# Chine : réforme agricole et commerce des

**La libéralisation croissante de l'économie chinoise aura nécessairement des implications pour le reste du monde. Le PIB s'accroît à l'heure actuelle à un taux annuel de 13%, et le potentiel de croissance future ne peut qu'être deviné. Dans le secteur agricole, l'évolution a été spectaculaire : la Chine est désormais le plus gros producteur mondial de blé. Comme les exportations agricoles augmentent et les importations baissent, elle va vers une autosuffisance de produits alimentaires. Les dernières réformes – qui visent à mettre fin à la livraison obligatoire des paysans aux agences d'Etat et au rationnement dans les villes – accéléreront encore la transformation économique de la Chine<sup>1</sup>.**

L'année 1992 en Chine aura été celle d'une relance spectaculaire des réformes économiques. Cette relance a été voulue personnellement par Deng Xiaoping qui, dès janvier 1992, et s'opposant alors au conservatisme ambiant, a tenu depuis Shenzhen, zone économique spéciale du Sud de la Chine, des propos vigoureux en faveur de l'introduction de plus de réforme et d'ouverture sur le monde extérieur. Cette volonté a été imposée à la direction du parti communiste qui, lors de son congrès d'octobre 1992, s'est fixé comme objectif l'établissement d'une «économie de marché socialiste».

En ce qui concerne l'agriculture (graphique A), l'introduction des mécanismes de marché avait déjà débuté, il y a plus de dix ans, quand le nombre des produits soumis à livraison obligatoire (encadré, p. 32) avait été fortement réduit et les marchés libres encouragés. En 1985, la libéralisation du commerce des produits de l'élevage, après celle des fruits et des légumes, était étendue à l'ensemble du territoire et le négoce privé allait rapidement y supplanter l'Etat : en 1990, on estimait que les boutiques de l'Etat ne représentaient plus que 33 % des ventes de détail de la viande de porc et 13 % seulement de celles des œufs (la majeure partie des fruits et légumes est par ailleurs vendue sur les étals des «marchés paysans» dans les villes).

Restent les produits de base, grains (céréales, tubercules et soja), oléagineux et coton, pour lesquels l'Etat conserve encore un monopole quasi total (en 1990,

les marchés ou ventes directes aux entreprises ne représentaient que 15 % des grains commercialisés, et la vente du coton hors «coopératives» étatiques demeurait interdite). La réforme du commerce des grains et la mise en cause du monopole d'Etat correspondant, dont il est maintenant question, illustrent la volonté affichée de libéralisation totale du négoce.

## Le rationnement et la réforme

Depuis 1985, le commerce étatique des grains est régi par un système de «double rail», juxtaposant prix administrés et prix de marché. Ce système s'est avéré peu satisfaisant, la multiplicité des prix brouillant les indicateurs et démotivant les paysans, sans que pour autant il soit mis fin aux rigidités inhérentes à la gestion bureaucratique de ce commerce céréalier (encadré).

La raison d'être de ce monopole étatique, racine des problèmes auxquels est confrontée la circulation des grains, reste la survivance du rationnement dans les villes. Ce rationnement permet aux

résidents urbains, dûment enregistrés comme tels de par leur état civil, d'avoir le privilège d'un ravitaillement extrêmement bon marché en farine, pâtes alimentaires, riz et huile, tandis que les résidents non enregistrés, tels les campagnards récemment immigrés dans les villes, doivent acheter leurs grains au prix fort des marchés. Ce privilège est devenu d'autant plus exorbitant que les rations, inchangées depuis des décennies, sont devenues supérieures aux besoins réels d'une population dont l'alimentation s'est considérablement diversifiée (graphique B), les coupons non utilisés faisant, jusqu'à une date récente, l'objet d'un important marché noir. Ce rationnement n'a surtout plus guère de raison d'être dans la mesure où les grains ne constituent plus qu'un poste de dépense mineur dans le budget des ménages : en 1990, ils constituaient seulement moins de 7 % des dépenses des ménages urbains (auxquels il fallait ajouter moins de 2 % pour l'huile rationnée, contre 31 % des dépenses pour viande, poissons, œufs, fruits et légumes, l'ensemble de l'alimentation, alcool et tabac compris, se montant à 54 % du budget familial (graphique C)).

La réforme radicale, lancée depuis le printemps 1991, vise précisément à la suppression à terme des rations. Déjà, en 1988, des expérimentations locales avaient été faites dans diverses provinces, réduisant le montant des rations et faisant payer aux prix fort du marché les approvisionnements des entreprises agro-alimentaires autrefois ravitaillées

1. Politiques, marchés et échanges agricoles dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), dans les Nouveaux Etats indépendants (NEI) et en Chine : suivi et perspectives pour 1993, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1993.

Claude Aubert est directeur de recherche à l'INRA (Institut national de la recherche agricole), Paris, et a écrit en tant que consultant le chapitre sur la Chine de la publication dont s'inspire cet article.

# ricole grains

aux bas prix administratifs. En 1988 également, de fortes hausses des prix de détail avaient été tentées, sur une grande échelle, dans la province du Guangdong (sud de la Chine, jouxtant Hong-Kong). Le pas décisif a été franchi au cours des mois de mai 1991 et 1992, lorsque, par deux hausses successives à un an d'intervalle, le prix des rations a été augmenté dans tout le pays de quelque 140 % (le prix de l'huile étant également plus que doublé). Les prix de ces rations qui, en 1990, n'étaient que le tiers de ceux des marchés paysans, étaient devenus très proches, fin 1992, de ces prix de marché.

Le budget de l'Etat, qui prenait à charge la différence entre les prix à la production et les bas prix des rations, a donc été allégé d'autant, et n'avait, théoriquement, plus à subventionner que les frais de fonctionnement des bureaux et boutiques de grains. Ce qui a été gagné d'un côté a cependant été partiellement perdu de l'autre puisque les gouvernements municipaux ont dû financer des subventions directes aux consommateurs urbains, compensant largement les hausses des prix des rations : 6 yuans par travailleur et par mois lors du premier train de hausses en 1991 et 5 yuans supplémentaires en 1992, soit au total environ 5 yuans par citadin, lequel consomme en moyenne dix kilogrammes de riz ou de farine par mois, au prix d'un yuan le kilo (le revenu mensuel moyen d'un travailleur urbain est d'environ 250 yuans, primes et subventions comprises; un agriculteur gagne moins de la moitié).

L'aboutissement de la réforme devrait être, après ces hausses, d'une part la suppression des rations en ville, et d'autre part l'abolition des quotas et la libération totale des prix à la production. C'est précisément ce qui a été expérimenté dès avril 1991 à Guanghan, district pilote de la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine) où avait été déjà inauguré au début des années 80 le démantèlement des communes populaires qui devait être par la suite généralisé à tout le pays. Près de 300 districts (sur les 2 500 districts et municipalités que compte la Chine) ont bientôt suivi Guanghan sur la voie de cette libéralisation totale du négoce des grains, rejoints en avril 1992 par la province entière du Guangdong. L'ensemble des 30 provinces chinoises devraient

suivre cet exemple d'ici à deux ou trois ans. D'ores et déjà, en mai 1993, les provinces du Zhejiang et de l'Anhui (est de la Chine), ainsi que les municipalités de Pékin, Shanghai et Tientsin, avaient aussi supprimé quotas et rations. L'année 1993 devrait voir ces mesures concerner également le Hunan, le Hubei et le Jiangxi (provinces du centre de la Chine, qui en constituent le principal bassin rizicole).

De façon générale, dans la plupart des provinces concernées, les bureaux des grains doivent encore passer, avec les céréaliculteurs, des contrats d'achat dont les quantités sont fixées, suivant un plan indicatif, de manière à être suffisantes pour le ravitaillement urbain, mais dont les prix effectivement payés sont ceux du marché au moment de la récolte. Des dispositions sont prévues par ailleurs pour instituer des fonds de garantie, des systèmes de réserves locales permettant d'assurer un prix plancher aux agriculteurs en cas d'excédents (les modalités en demeurent pour l'instant très floues). Pour les citadins, dont les rations sont supprimées, des subventions directes compensent la hausse des prix.

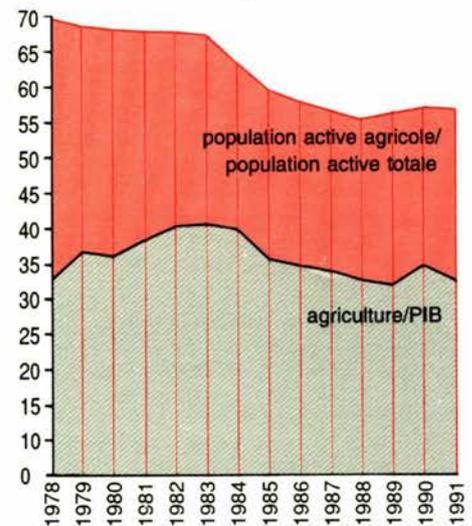
La généralisation progressive de la libération des prix des grains intervient à un moment opportun, après que trois années successives de récoltes excédentaires ont fait chuter les prix du marché. Selon nos estimations, les prix moyens des livraisons de céréales à l'Etat pour l'ensemble de la Chine n'auraient été que de 20 % inférieurs à ceux du marché en 1992, rendant la transition d'autant plus facile. De plus, les réformes globales tentées actuellement concernent surtout des provinces du sud, celles précisément où les cours du paddy s'étaient effondrés ces deux dernières années, les prix des marchés devenant parfois inférieurs à ceux des quotas. Compte tenu de la hausse générale du prix des rations déjà effectuée, les conditions semblent donc mûres pour un passage en douceur vers le marché pour l'ensemble des grains sur tout le pays.

## Les villes et les campagnes

Il n'est pas certain, pourtant, que tout se passe bien. Côté citadins, les subven-

## A. L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE CHINOISE

% du PIB et de la population active



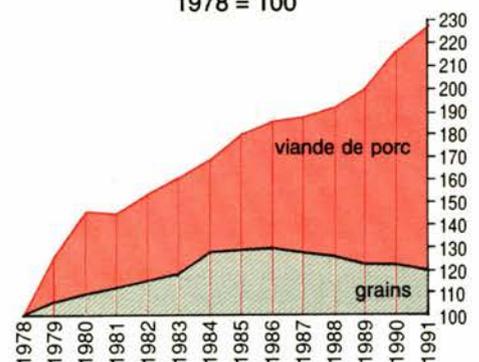
Source : *Annuaire statistique de la Chine, 1992*

tions directes ont compensé les hausses qui ont donc été bien acceptées. Ces augmentations se sont inscrites en fait dans le contexte d'un réajustement général des prix urbains en 1992, avec le doublement des loyers et un relèvement considérable des prix du chauffage et de l'eau. Du fait principalement de ces réajustements, le coût de la vie dans les grandes villes chinoises a augmenté de près de 11 % l'an dernier (pour une inflation générale de 5,4 %), mais les revenus urbains progressaient dans le même temps de 18 %.

Les villes continuent donc à bénéficier d'un traitement de faveur de la part des autorités chinoises, avec force subventions et augmentations de salaires compensant le réajustement des prix. Il n'en est pas de même des campagnes (74% de la population totale) qui, non

## B. CONSOMMATION ALIMENTAIRE

indice de consommation par habitant  
1978 = 100



Source : *Annuaire statistique de la Chine, 1992*

La collectivisation en Chine, dans les années 50, avait permis l'installation d'un monopole de l'Etat sur le commerce des grains, avec institution de quotas de livraisons obligatoires pour tous les surplus paysans (après leurs propres consommations) et rationnement dans les villes. La plupart des autres produits agricoles (coton, oléagineux, porc, etc.) étaient également soumis à des systèmes semblables de livraisons obligatoires. Les bas prix administratifs des livraisons avaient ainsi longtemps permis le ravitaillement à bon marché des villes et bases industrielles chinoises.

La décollectivisation du début des années 80 n'a pas été accompagnée par l'abandon des quotas de livraisons obligatoires de grains. Mais l'Etat, désormais affronté à près de deux cents millions d'exploitations familiales paysannes, a été obligé d'augmenter considérablement les prix des grains livrés pour maintenir le ravitaillement des villes. Cette hausse a transité essentiellement par le biais des grains achetés «hors quotas» par l'Etat, et payés 50 % plus cher que ceux des quotas: les paysans, débarrassés de la tutelle collective d'antan, n'ont en effet plus respecté les quotas qui sont très vite devenus minoritaires dans l'ensemble des livraisons. Les prix moyens augmentaient ainsi de 50 % de 1978 à 1984 tandis que les quantités livrées, stimulées par l'indexation de fait des prix sur le volume des ventes, doublieraient. L'Etat était alors obligé d'éponger au prix fort les excédents paysans tandis que, les prix des rations urbaines restant quasiment inchangés, le gouffre des subventions au commerce des grains se creusait, atteignant en 1984 plus de 10 % des ressources budgétaires du gouvernement central.

#### **Les dysfonctionnements du système du «double rail»**

En 1985, l'Etat essayait de fixer un plafond à ces subventions en limitant la quantité des quotas, payés à prix fixe, au volume nécessaire aux ventes subventionnées, et en faisant transiter toutes les autres transactions aux prix des marchés. Un système de «double rail» était ainsi institué pour les livraisons paysannes, faisant coexister les prix fixés administrativement des quotas (appelés «contrats») vendus obligatoirement à l'Etat, et les «prix négociés», censés être ceux du marché, pour les surplus vendus hors contrats aux mêmes bureaux des grains.

### **L'ORGANISATION DU COMMERCE DES GRAINS EN CHINE**

Le nouveau système n'a pas fonctionné comme prévu. Les quotas, payés en 1985 au prix moyen de l'ensemble des livraisons de l'année précédente, n'ont pu être respectés. Inversement les ventes à «prix négociés» dépassaient à nouveau celles des quotas tandis que les prix flambaient. De 1984 à 1989, les prix moyens à la livraison augmentaient de 90 % (les années 1988 et 1989 connaissant, il est vrai, une inflation annuelle moyenne de plus de 18 %). Les pertes du commerce étatique des grains se chiffraient à près de 40 milliards de yuans en 1990, soit la même proportion des ressources budgétaires qu'en 1984.

Incapable de réduire le poids des subventions, ce système de «double rail» n'a pas permis non plus une régulation satisfaisante du commerce des grains. Lors des mauvaises récoltes de la seconde moitié des années 80, la différence de prix s'est creusée entre prix de quotas et prix de marché, démotivant les paysans et accentuant la crise. Les prix négociés, déprimés par les mesures conservatoires des autorités locales, n'ont alors pas joué suffisamment leur rôle de compensation. En dépit de la hausse effective des prix payés, les paysans ont en effet toujours eu l'impression d'être spoliés par les bureaux des grains, qui pouvaient d'ailleurs fermer à leur guise les marchés locaux ou ériger des barrières douanières contre des districts voisins pratiquant de meilleurs prix.

Inversement, lors des bonnes récoltes des années 90, les excédents n'ont pu être éponnés efficacement et les prix du marché (ainsi que les prix négociés) ont chuté, diminuant d'autant les revenus paysans. Le système de financement des bureaux locaux des grains, tout autant que le manque de capacités de stockage, a accentué la mévente des surplus paysans. Devant financer par des emprunts auprès de la Banque agricole le paiement des livraisons, les bureaux des zones excédentaires n'ont pu mobiliser à temps les ressources nécessaires pour des achats supplémentaires. Par ailleurs leurs stocks ne pouvant être écoulés rapidement vers les

zones déficitaires, ils ont été souvent contraints de refuser les livraisons à prix négociés des récoltes suivantes, précipitant encore davantage la chute des cours. L'année dernière, les récoltes pléthoriques ont fait que certains bureaux n'avaient même plus les liquidités nécessaires au paiement des paysans qui ont dû se contenter de reconnaissances de dettes.

#### **L'intervention du gouvernement central**

Un premier élément de réponse à cette carence des bureaux locaux a été la création en septembre 1990 d'un système de réserves spéciales de grains directement géré (et financé) par le gouvernement central. Ces réserves ont alors absorbé une part des excédents, payés à un prix de garantie supérieur aux «prix négociés» qui s'étaient effondrés localement à l'instar de ceux du marché. Ce système générerait actuellement un stock permanent d'environ 35 millions de tonnes de grains (chaque année, environ 140 millions de tonnes de grains sont commercialisées, soit le tiers des récoltes). Ces réserves pourraient à terme devenir pour l'Etat l'instrument d'une véritable régulation des marchés avec l'institution d'un fonds de garantie et la pratique de prix planchers pour les céréaliculteurs.

L'Etat a également essayé de faciliter et de régulariser les échanges inter-provinciaux, mal gérés au niveau cloisonné des différentes administrations provinciales des grains, par l'établissement de marchés de gros de niveau national. Ceux-ci permettent des transactions horizontales directes entre les entreprises (en quasi-totalité étatiques) ou les bureaux de différentes provinces y échangeant des grains à prix de marché. Le premier d'entre eux, spécialisé dans le blé et le maïs, voyait le jour à Zhengzhou (Henan, dans la grande plaine du Nord) en octobre 1990, bientôt suivi par sept autres dans les principales régions productrices de riz, blé ou maïs.

A l'issue des réformes en cours, visant à supprimer quotas et rationnement, les bureaux des grains devraient se comporter en entreprises commerciales ordinaires évoluant dans un environnement de marché compétitif (avec un négoce privé conséquent), structuré autour des grands marchés de gros, et régulé par les fonds de garantie et les réserves de l'Etat. Il n'est pas sûr pour autant que ce marché «idéal» puisse être jamais réalisé...

seulement connaissent, elles, la mévente des excédents et la chute des cours, mais doivent supporter en plus les retenues collectives des villages (équivalent d'un fermage versé aux cadres villageois) ainsi

que les multiples taxes finançant les administrations des cantons. Ainsi lourdement grevés, les revenus disponibles des paysans ne sont que le tiers de ceux des citoyens. S'ils ont

augmenté l'an dernier de 11 % (+6 %, inflation déduite), cela n'a été possible que grâce aux progrès de l'élevage et à l'essor des salaires non agricoles des entreprises rurales.



La plupart des fruits et légumes sont vendus sur les étals de marchés paysans des villes.

Aldo Guerita

Le devenir des revenus agricoles, et surtout céréalières, dépendra essentiellement de la capacité des bureaux des grains à s'adapter au contexte nouveau de la suppression des quotas et de la libération des prix, et à garantir des prix rémunérateurs aux paysans. En certains endroits, comme à Guanghan, le négoce privé a déjà pratiquement supplanté les magasins d'Etat. A l'échelle de provinces entières, et *a fortiori* de la Chine tout entière, la quasi-inexistence d'un négoce privé céréalière de grande échelle risque de rendre la transition chaotique si les bureaux étatiques, non secondés par des plans de financement adéquats, abandonnent la majeure partie de leurs achats (en tout état de cause, un recul important du commerce étatique des grains semble inéluctable à terme).

Par ailleurs, la plupart des provinces non encore touchées par la suppression des quotas ont déjà par anticipation aboli

les plans impératifs de surfaces cultivées en grains du système antérieur. Même s'ils n'étaient pas respectés, ces plans, communiqués aux foyers paysans dans le cadre de leurs contrats d'exploitation, fournissaient des indications aux agriculteurs, qui se trouvent maintenant fort incertains quant à la situation de la demande pour décider de leurs plans de cultures, en l'absence d'un nouveau marché bien organisé et d'une circulation satisfaisante des informations. Le réajustement attendu de la structure de la production céréalière (avec la baisse souhaitée de la production de certains riz précoces peu prisés par les consommateurs) risque donc de se faire au prix d'un grand désordre et de baisses inconsidérées de production (au Zhejiang, les superficies emblavées en ce début d'année auraient chuté de plus de 15%). De ce point de vue, cette année 1993 sera décisive et pourrait réserver bien des surprises.

■ ■

A la différence de certains pays en développement où le réajustement des prix alimentaires se fait le plus souvent aux dépens du pouvoir d'achat urbain, la suppression des rations citadines en Chine ne semble pas faire problème dans le contexte d'une croissance vigoureuse de l'économie et des salaires. Paradoxalement, les plus grandes incertitudes affectent les agriculteurs, ceux-là

mêmes qui avaient été très longtemps les victimes de l'ancien système leur imposant de vendre leurs récoltes à bas prix. Dans un contexte de déséquilibres locaux des productions et, ponctuellement, de surproduction, l'établissement d'un vrai marché des grains, se substituant aux régulations administratives d'antan, pose des problèmes de transition redoutables. Dans ces circonstances, malgré pro-

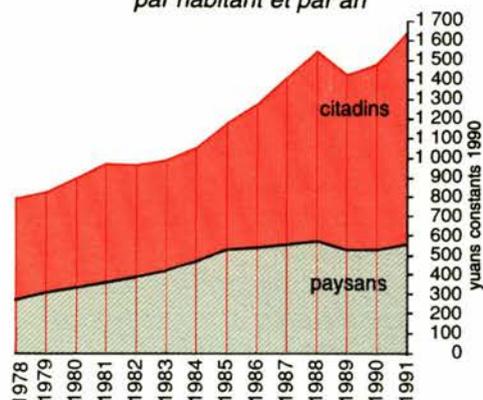


La réforme agricole en Chine a favorisé la ville par rapport à la campagne où vivent les trois quarts de la population.

Pascal Sinterfura

### C. NIVEAUX DE VIE DES PAYSANS ET DES CITADINS

dépenses de consommation totales par habitant et par an



Source : *Annuaire statistique de la Chine*, 1992

messes et déclarations de principes, il n'est pas sûr que le gouvernement chinois témoigne vis-à-vis de la paysannerie de la même sollicitude que celle qu'il ne cesse de montrer pour les consommateurs urbains.



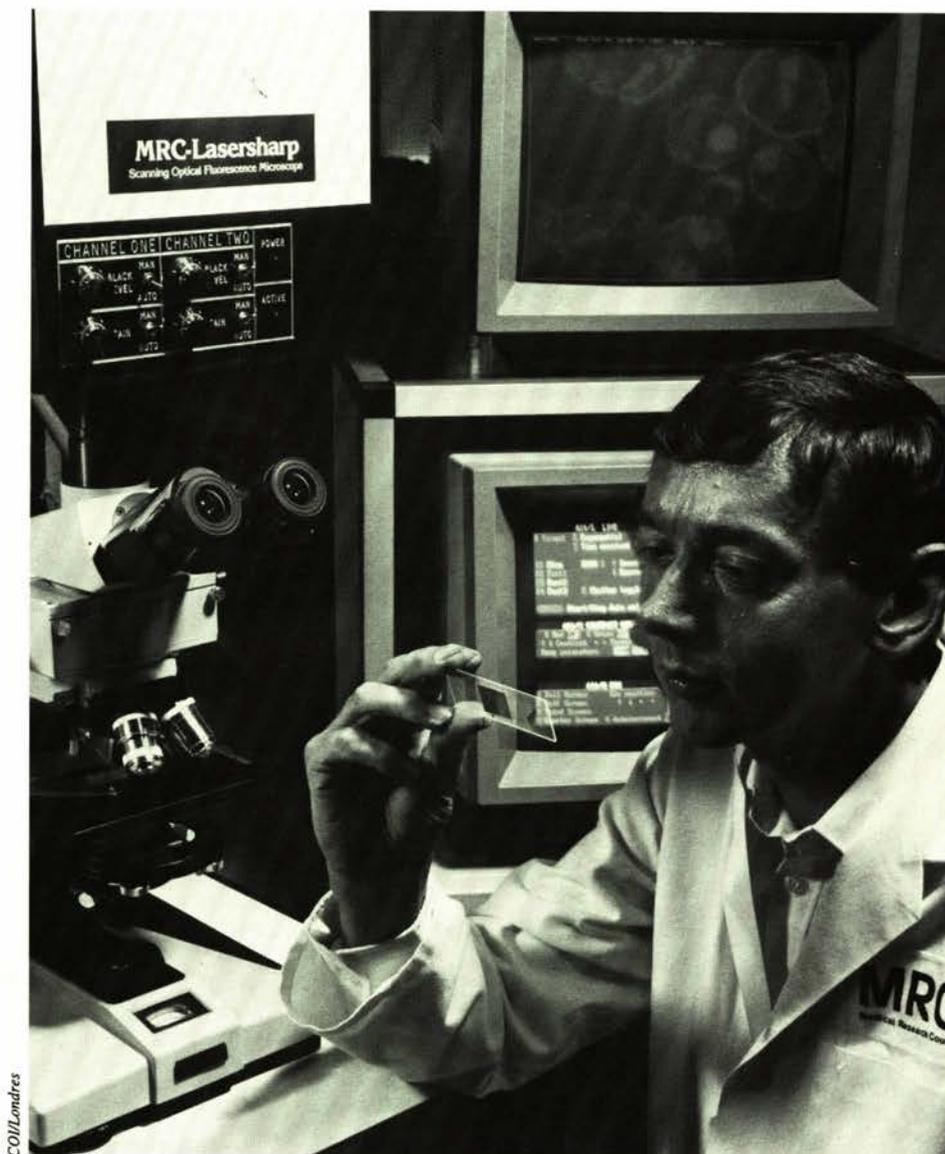
### Bibliographie de l'OCDE

- **Politiques, marchés et échanges agricoles dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), dans les Nouveaux Etats indépendants (NEI) et en Chine: suivi et perspectives pour 1993**, 1993
- **Réforme politique, croissance économique et agriculture en Chine**, 1993
- Carmel Cahill et Gérard Viatte, «La réforme agricole en jachère», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993
- Dimitris Diakosavvas, «L'ajustement structurel et l'emploi agricole», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993
- Carmel Cahill, «Quand le marché déboulonne Marx», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993
- **Le système agro-alimentaire soviétique et les échanges agricoles – perspectives de réforme**, 1991
- Ferdinand Kuba, «Restructurer l'agriculture soviétique», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 174, février-mars 1992.

# Quantifier la R-D

Alison Young

**Il y a trente ans exactement, lors de la première réunion ministérielle de l'OCDE sur la science, une équipe d'économistes déplorait le fait que «la plupart des pays disposent de renseignements plus exacts sur l'élevage de la volaille et sur la production des œufs que sur l'effectif de leurs chercheurs ou sur les découvertes et inventions réalisées». La première initiative visant à combler cette lacune avait été lancée quelques mois auparavant par un groupe d'experts réunis à la Villa Falconieri à Frascati, en Italie, afin de concevoir un Manuel de l'OCDE sur la mesure des activités scientifiques et techniques qui traitait de la recherche développement. Leurs successeurs viennent d'achever la cinquième version de ce «Manuel de Frascati», que l'OCDE publiera dans le courant de l'année<sup>1</sup>.**



COILondres

**S**i les gouvernements financent la collecte de statistiques de recherche-développement (R-D), c'est pour pouvoir définir les objectifs de la politique scientifique et technologique, suivre les résultats obtenus dans la poursuite de ces objectifs et gérer la part des

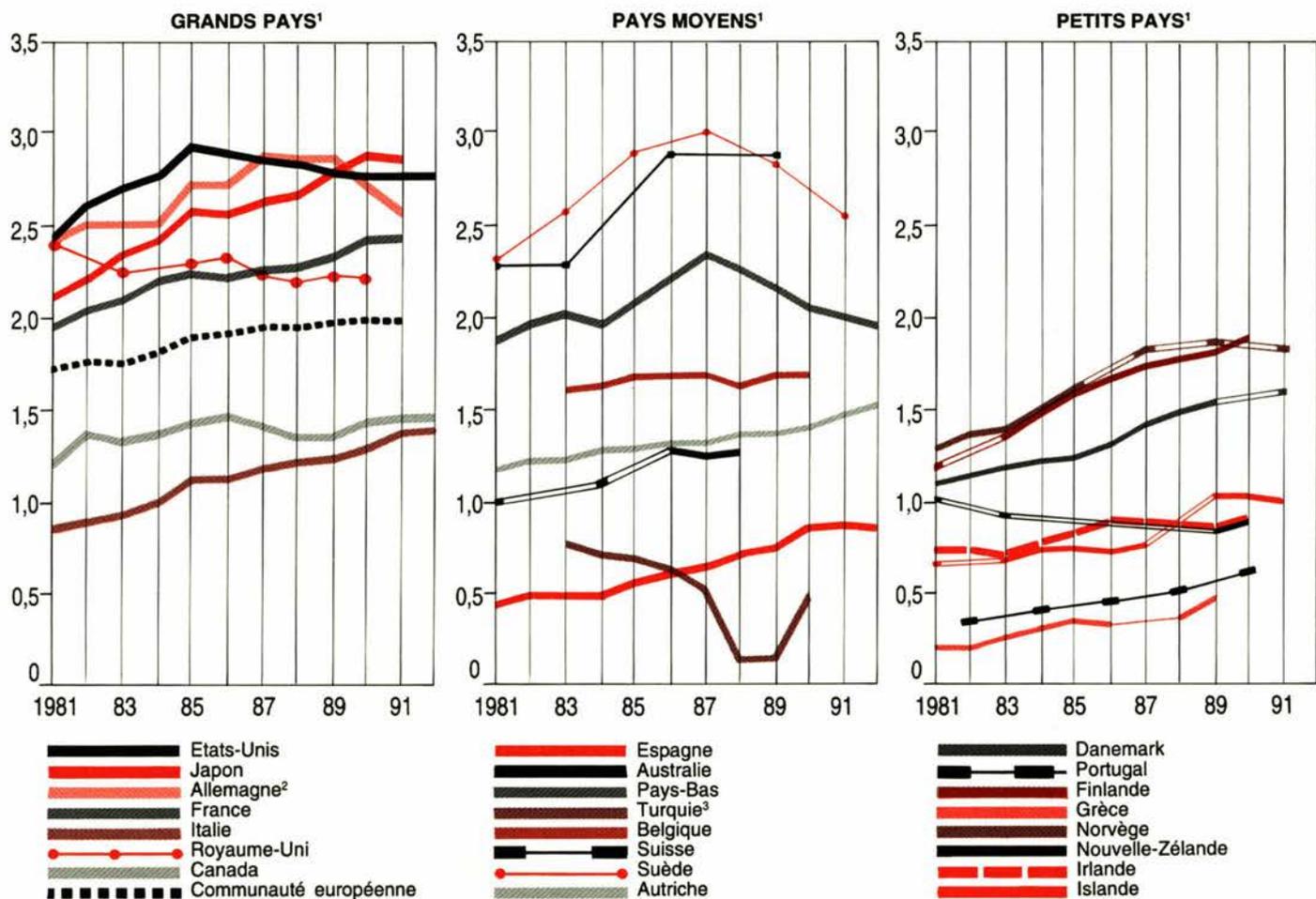
efforts nationaux de R-D dont ils sont directement responsables. Ils ont constamment besoin de savoir qui finance la R-D, à quelles fins, et quels organismes ou industries exécutent les projets. Ces statistiques fournissent également de précieuses informations pouvant guider

la prise de décisions économiques. Les économistes aussi utilisent ces données pour tester les hypothèses relatives au rôle de la science et de la technologie (S-T) dans la croissance, la productivité et les échanges. En outre, des données comparables au plan international permettent de formuler les politiques nationales, ainsi que d'entreprendre les études économiques correspondantes, dans le contexte plus général de la concurrence et de l'interdépendance à l'échelle

Alison Young se consacre aux indicateurs de science et de technologie à la division des analyses économiques et des statistiques, direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.

1. La mesure des activités scientifiques et techniques : méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement - «Manuel de Frascati», Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1993.

### A. DÉPENSES INTÉRIEURES BRUTES DE R-D en % du PIB



## Notes :

1. Ordre PIB 1991 en parités de pouvoir d'achat.
2. Allemagne réunifiée en 1991.
3. Données nationales jusqu'en 1991.

Source : OCDE

mondiale (graphique A).

Il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a une trentaine d'années, la « politique scientifique » était encore balbutiante et rares étaient les gouvernements qui tenaient des comptes des dépenses nationales de R-D. Or, le début des années 60 avait été marqué par une réorientation importante de la réflexion économique. Outre l'intérêt accru porté

aux problèmes de croissance, les aspects économiques de la recherche, du développement et de l'innovation retenaient de plus en plus l'attention. Cependant, la recherche économique appliquée était paralysée par l'absence de statistiques fiables et la théorie économique confinée à des généralisations assez limitées et abstraites, et à des notions simplistes sur

la nature de la R-D et sa contribution plus ou moins directe à la croissance économique.

Ces considérations aboutirent à l'élaboration, en 1963, du « Manuel de Frascati », guide pratique destiné à aider les administrations et autres organismes menant des enquêtes sur la R-D exécutée dans leurs pays par l'industrie, les laboratoires publics, les universités et



USDA Photo

Comment transformer les expériences en statistiques ?

autres établissements d'enseignement supérieur et les institutions privées sans but lucratif. Logiquement, l'orientation des politiques nationales de S-T dans les pays de l'OCDE ayant considérablement changé depuis cette date, le Manuel de Frascati a, lui aussi, évolué. Dans les années 70, les pouvoirs publics ont accordé une importance croissante aux problèmes socio-économiques comme la santé et le bien-être social ; et la troisième édition du Manuel couvrait, en 1974, pour la première fois la R-D dans le domaine des sciences sociales et humaines.

La cinquième édition, dernière en date, améliore le processus de collecte des informations dans au moins deux domaines d'action importants. Premièrement, elle introduit des principes directeurs plus appropriés et précis concernant la mesure de la R-D sur l'environnement<sup>2</sup>. Deuxièmement, dans le contexte des discussions internationales en cours sur les distortions que les aides publiques aux activités économiques risquent d'engendrer en matière de concurrence, la nouvelle édition contribue à accroître la transparence en proposant une ventilation plus détaillée de la R-D financée sur fonds publics<sup>3</sup>.

Depuis 1963, par ailleurs, les analyses ont beaucoup appris sur le fonctionnement du système S-T et sa façon d'être « en prise » avec l'économie – au moins en partie du fait que les séries chronologiques de données sur la R-D leur ont permis de tester, et de dépasser, les hypothèses simplistes des débuts. A la

fin des années 80, la relation entre les activités technologiques et les résultats économiques a suscité un regain d'intérêt, illustré par les nouvelles théories sur la croissance et les échanges qui placent la R-D et l'apprentissage au centre de l'analyse<sup>4</sup>. Le Manuel révisé reflète cette évolution de plusieurs façons. Ainsi, l'analyse de la globalisation a été modifiée ; il est recommandé de recueillir des données plus détaillées sur les flux de fonds de R-D à destination et en provenance de l'étranger, en particulier entre les différentes unités d'entreprises multinationales<sup>5</sup>.

Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne un autre problème de longue date, consistant à déterminer le contenu de R-D des grands programmes de défense grâce à l'étude systématique de la terminologie utilisée par les ministères de la défense et par les principales sociétés bénéficiant de contrats. C'est ainsi, par exemple, que le Royaume-Uni a déjà révisé à la baisse les ressources consacrées à la R-D dans

2. Martin Brown, «La science, la technologie et l'environnement», l'Observateur de l'OCDE, n° 174, février-mars 1992.

3. Rauf Gönenç, «Subventions et ajustement structurel», l'Observateur de l'OCDE, n° 166, octobre-novembre 1990.

4. Graham Vickery et Gregory Wurzburg, «Investissements immatériels : les pièces manquantes du puzzle de la productivité», l'Observateur de l'OCDE, n° 178, octobre-novembre 1992.

5. Andrew Wyckoff, «La globalisation industrielle brouille les cartes», l'Observateur de l'OCDE, n° 180, février-mars 1993.

6. Statistiques de base de la science et de la technologie, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1991.

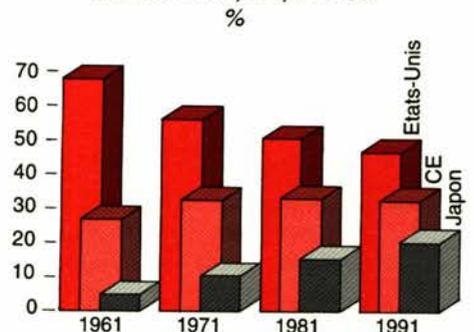
les établissements publics liés à la défense.

L'évolution des technologies a engendré de nouveaux problèmes «d'interface». Les auteurs du Manuel d'origine ne reconnaîtraient pas les nouvelles sections définissant la distinction entre les activités de mise au point de logiciels qui sont assez novatrices pour être considérées comme de la R-D et celles qui consistent simplement à adapter des programmes existants aux besoins des consommateurs. Cette question a pris une importance considérable en raison de la croissance rapide et généralisée de la R-D consacrée aux logiciels. Au Canada, par exemple, où ces principes directeurs particuliers ont été appliqués en premier, la R-D relative aux logiciels représente un quart environ de toute la R-D industrielle et couvre un large éventail de secteurs.

## Comparaisons internationales

Le Manuel sert aussi de point de départ pour les enquêtes de l'OCDE et d'autres organisations internationales sur les ressources consacrées à la R-D. Celle de l'OCDE, lancée en 1963 dans le but d'examiner les tendances de la R-D (16 pays y participaient), est régulièrement menée depuis la fin des années 60. Les pays de l'OCDE recevront sous peu le questionnaire pour 1993 qui s'inspire de la nouvelle édition du Manuel. La vaste base de données comparables au plan international qui résulte de ces enquêtes est mise à la disposition des pays sous

### B. DÉPENSES DE R-D, 1961-91 : ÉTATS-UNIS, CE, JAPON



Source : OCDE

## LA FAMILLE DE MANUELS «FRASCATI»

Le Manuel de Frascati traite exclusivement de la mesure des ressources consacrées à la recherche et au développement expérimental. Or, dès le départ, il était entendu que les autres activités scientifiques et techniques revêtaient de l'importance et qu'il était nécessaire de disposer de mesures des résultats et de l'impact de la R-D. Une «famille» de manuels a donc été prévue et les conclusions de la première édition indiquaient déjà des domaines de travail pour l'avenir.

Le Manuel de Frascati est rapidement devenu la norme mondiale pour les enquêtes sur la R-D. Concevoir des méthodes pour mesurer les résultats de la R-D a exigé plusieurs dizaines d'années de travail et de discussions entre experts nationaux sur les statistiques S-T, et il a fallu attendre les années 90 pour que les principes directeurs internationaux ainsi élaborés deviennent disponibles. Il s'agit notamment des manuels

de l'OCDE sur la mesure de la balance des paiements technologiques et sur les enquêtes relatives à l'innovation<sup>1</sup>, de guides pour l'utilisation des données sur les brevets en tant qu'indicateurs S-T, et de manuels sur la mesure des ressources humaines pour la S-T<sup>2</sup>. Certains de ces travaux, notamment concernant la mesure des activités d'innovation et les ressources humaines pour la science et la technologie, se retrouvent dans la cinquième édition du Manuel de Frascati qui paraîtra prochainement.

Bien que le Manuel de Frascati soit resté enfant unique pendant vingt-cinq ans environ, quelques cousins sont venus agrandir la famille, à savoir les «Recommandations concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la science et à la technologie» et le «Manuel» (1978) de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur la mesure de toutes les activités scientifiques et techniques, qui reprend la définition de la R-D du Manuel de Frascati mais propose des définitions internationales pour d'autres activités scientifiques et technologiques comme «l'enseignement et la

formation scientifiques et techniques» et les «services scientifiques et techniques».

Pour éviter les doubles emplois inutiles, les gouvernements des pays de l'OCDE ont toujours encouragé les diverses organisations internationales dont les activités visent la science et la technologie à unir leurs efforts non seulement sur le plan de la méthodologie mais aussi sur celui de la collecte des données. Le nouveau manuel correspond davantage aux prescriptions de la Commission de la Communauté européenne; comme dans le cas des versions antérieures, les travaux ont été menés en coopération étroite avec la CE tout en restant compatibles avec les normes générales de l'UNESCO.

1. Principes directeurs proposés par l'OCDE pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique : «Manuel d'Oslo», 1992 ; Méthode type proposée pour le recueil et l'interprétation des données sur la balance des paiements technologiques, 1990 ; ces deux documents sont disponibles gratuitement auprès de la direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.

2. En préparation.

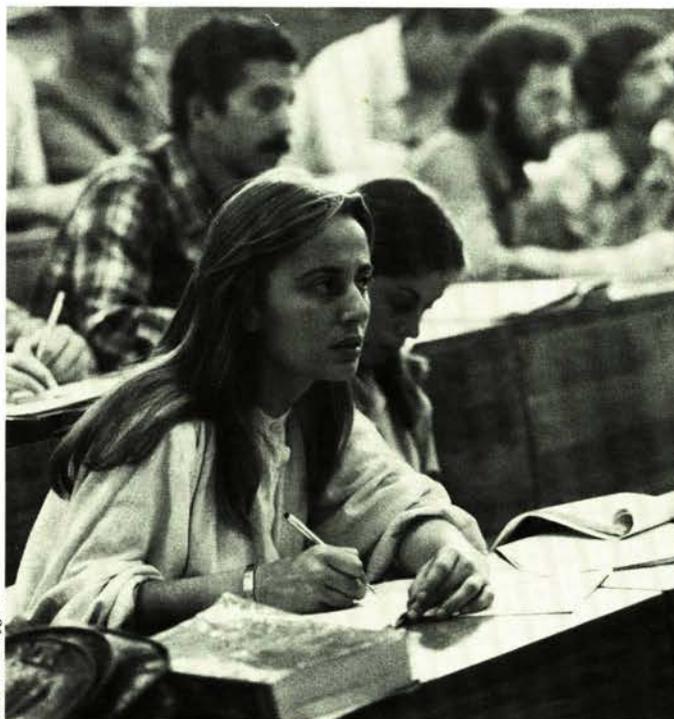
## QUE CONTIENT LE MANUEL DE FRASCATI ?

- Autant que possible, le Manuel de Frascati fait appel à des classifications internationales types comme le système de comptabilité nationale (SCN), la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et la classification internationale type des professions (CITP). Les informations qu'il contient peuvent donc être ventilées et utilisées à des fins de comparaison internationale.
- Le Manuel s'adresse principalement aux statisticiens. Pour les décideurs et analystes qui n'ont pas besoin d'être au fait des complexités statistiques, la nouvelle édition contiendra, pour la première fois, un résumé des définitions.
- **Définitions de base** – définition de la R-D, et frontières entre celle-ci et l'enseignement et la formation, des autres activités scientifiques et technologiques, des autres activités industrielles et d'innovation, l'administration.

- **Classifications institutionnelles** – les secteurs de l'économie, le secteur des entreprises et sa ventilation par industries (CITI), le secteur de l'Etat, les secteurs de l'enseignement supérieur et des institutions privées sans but lucratif et leur ventilation par grands domaines scientifiques, sur le territoire national et à l'étranger.
- **Classifications fonctionnelles** – ventilation par type d'activité (recherche fondamentale, recherche appliquée et développement expérimental), entre produits et procédés, par groupe de produit, par discipline scientifique détaillée, par objectif socio-économique.
- **Personnel affecté à la R-D** – personnel directement et indirectement affecté à la R-D, personnes physiques et équivalence plein temps, ventilations par profession et par niveau de qualification formelle, agrégats nationaux.
- **Dépenses consacrées à la R-D** – R-D *intra-muros* et éléments de coûts, identification des sources de fonds pour la R-D, dépenses *extra-muros*, dépense intérieure brute de R-D et autres agrégats nationaux.
- **Méthodes d'exécution des enquêtes** – questionnaires, champ couvert par les

enquêtes et répondants, rôle de l'organisme d'enquête, rapports adressés à l'OCDE et aux autres organisations internationales.

- **Budgets publics de R-D** – définition des crédits budgétaires publics de R-D, sources des statistiques, ventilation par objectifs socio-économiques primaires (une source de données plus actuelles mais moins précises).
- **Annexes** – historique du Manuel, travaux de l'OCDE sur d'autres indicateurs de S-T, principes directeurs supplémentaires sur certains sujets (R-D liée à la défense et à l'aérospatial, logiciels, sciences sociales, R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur, rattachement des unités de R-D aux secteurs appropriés), relation entre la R-D et d'autres normes statistiques (système de comptabilité nationale des Nations unies, classifications par profession (CITP) et par niveau de qualification (CITE), méthodologie OCDE pour les études concernant les subventions gouvernementales), déflateurs de la R-D et indices de conversion monétaire, méthodes pratiques permettant d'obtenir des estimations à jour et des projections sur les ressources consacrées à la R-D.



Alain Keler/Sygn

forme soit de données brutes, soit d'indicateurs<sup>6</sup>.

Les indicateurs sont largement utilisés dans les études de synthèse et les rapports analytiques<sup>7</sup>. Les premières données recueillies ont permis d'appréhender plus clairement un sujet particulièrement intéressant pour les décideurs, à savoir l'importance de «l'écart» entre la R-D menée aux Etats-Unis et celle menée en Europe occidentale, ainsi que les secteurs et types de R-D dans lesquels cet écart était le plus grand. Les chiffres sont encore utilisés pour établir ce type de comparaisons générales, mais on privilégie désormais l'analyse du contraste entre l'expansion ininterrompue de la R-D japonaise et le ralentissement de la croissance observée aux Etats-Unis et en Europe (graphique B). La base de données est bien entendu devenue plus détaillée avec le temps, ce qui permet par ailleurs d'analyser des sujets plus complexes.

Pour que les économistes puissent intégrer la R-D à leurs modèles, il faut que les données la concernant soient compatibles avec d'autres statistiques économiques, notamment quant à leur ventilation par secteurs de l'économie, par industries ou par catégories de personnel. Il existe toutefois une autre raison d'associer les séries de données sur la R-D et de données économiques – pouvoir étudier la part de la R-D dans les ressources totales. Faute de mesures fiables des résultats de la R-D, les décideurs peuvent recourir à ce type de comparaisons dans le temps ou entre pays pour établir une part «équitable» pour la R-D. L'indicateur le plus utilisé à ce titre est le pourcentage du produit intérieur brut consacré à la R-D (graphique A).

Les nouvelles définitions figurant dans la cinquième édition du Manuel de Frascati

7. Principaux indicateurs de la science et de la technologie. Les éditions de l'OCDE, Paris, semestriel ; Politique scientifique et technologique. Bilan et perspectives. 1991, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1992.

sont actuellement incorporées aux enquêtes nationales sur la R-D de toute la zone OCDE. Elles permettront tout d'abord d'établir des comparaisons plus exactes au milieu des années 90, lorsque les réponses à l'enquête de l'OCDE seront disponibles. Ces chiffres améliorés et plus détaillés permettront de mieux comprendre notre «société du savoir».



A l'heure actuelle, tous les pays de l'OCDE (à l'exception du Luxembourg) mènent régulièrement des enquêtes sur la R-D fondées sur le Manuel de Frascati. Par ailleurs, la plupart des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale ont déjà manifesté leur intérêt pour ce Manuel, dont la dernière édition doit être traduite en russe et en hongrois. Tous ces «nouveaux» pays ont la lourde tâche de réorganiser leurs systèmes statistiques, et il serait logique que, d'emblée, ils mettent en place les systèmes de R-D suggérés dans le manuel, de sorte que les statistiques recueillies aujourd'hui puissent être utiles et pertinentes ultérieurement. Le Mexique, lui aussi, établira ses statistiques de R-D conformément aux orientations du Manuel.

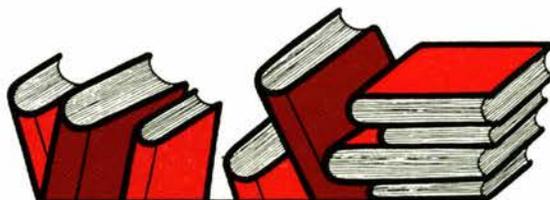
Inévitablement, la mise en pratique des nouveaux concepts et classifications fera apparaître un certain nombre de cas pour lesquels les principes directeurs actuels ne sont pas satisfaisants. Les résultats obtenus donneront des indications sur les éléments qui devront figurer, en 1998, dans la sixième édition du Manuel. ■

L'enseignement supérieure — une donnée scientifique ?



## Bibliographie OCDE

- **La mesure des activités scientifiques et techniques : méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement**
- «Manuel de Frascati», à paraître 1993
- Andrew Wyckoff, «La globalisation industrielle brouille les cartes», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 180, février-mars 1993
- **Guide pratique pour l'utilisation et l'interprétation des données sur les brevets d'invention**, à paraître 1993
- **Manuel sur la mesure des ressources humaines pour la science et la technologie**, à paraître 1993
- **Politique scientifique et technologique. Bilan et perspectives**, 1991, 1992
- **La technologie et l'économie : les relations déterminantes**, 1992
- **Les transformations de l'environnement et les institutions scientifiques et technologiques**, 1992
- Martin Brown, «La science, la technologie et l'environnement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 174, février-mars 1992
- **Statistiques de base de la science et de la technologie**, 1991
- Philippe Montigny, «Avance technologique – progrès économique», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 170, juin-juillet 1991
- **Principaux indicateurs de la science et de la technologie**, semestriel
- **Subventions et ajustement structurel**, 1990
- Rauf Gönenc, «Subventions et ajustement structurel», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 166, octobre-novembre 1990.



# Nouvelles publications de l'OCDE

CARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ

## Économie

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE n° 53

juin 1993

Voir cahier central de ce numéro de l'*Observateur de l'OCDE*.

(12 93 53 2) ISBN 92-64-23933-2

FF115 US\$25 DM48

Abonnement 1993 (2 numéros)

(12 00 00 2) ISSN 0304-3274

FF195 US\$43 DM78

Un jeu de disquettes ou une bande magnétique contenant les données rétrospectives et les prévisions des *Perspectives économiques de l'OCDE* sont commercialisés en même temps que la publication. Contacter OCDE éditions électroniques, Paris.

### Études économiques de l'OCDE Étude des tendances et de la politique économique des pays de l'OCDE Série 1992-1993

#### IRLANDE

juin 1993

(10 93 18 2) ISBN 92-64-23922-7, 166 p.

#### ISLANDE

mai 1993

(10 93 17 2) ISBN 92-64-23912-X, 130 p.

#### PORTUGAL

juin 1993

(10 93 23 2) ISBN 92-64-23921-9, 150 p.

Chaque numéro :

FF80 US\$20 DM30

Abonnement 1993 (17 à 19 études)

(10 00 00 2) ISSN 0304-3363

FF950 US\$195 DM360

### REVUE ÉCONOMIQUE DE L'OCDE n° 20 - printemps 1993

juin 1993

L'ajustement en régime de taux de change fixes : application à l'union monétaire européenne. Le marché boursier et l'investissement. Chômage : étude des données de panel. L'intégration économique entre Hong-Kong, Taiwan et les provinces côtières de la Chine. Analyse empirique de la mondialisation et des échanges intra-entreprise.

(13 93 20 2) ISBN 92-64-23927-8, 200 p.

FF130 US\$28 DM50

Abonnement 1993 (2 numéros)

FF220 US\$48 DM86

### PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

#### Statistiques rétrospectives

#### Prix, main-d'œuvre et salaires 1962-1991

mai 1993 - bilingue

Ce recueil de *Statistiques rétrospectives* est le premier d'une série qui couvrira désormais des indicateurs sélectionnés par sujet. Il complète le bulletin mensuel des *Principaux indicateurs économiques* en fournissant des séries beaucoup plus longues.

(31 93 20 3) ISBN 92-64-03873-6, 300 p.

FF240 US\$58 DM100

## Affaires financières, fiscales et des entreprises

### LES CONGLOMÉRATS FINANCIERS

juin 1993

Voir Kazuhiko Koguchi, «Les conglomérats financiers», dans ce numéro de l'*Observateur de l'OCDE*.

(21 93 05 2) ISBN 92-64-23925-1, 130 p.

FF100 US\$24 DM40

### MODÈLE DE CONVENTION FISCALE CONCERNANT LE REVENU ET LA FORTUNE

Version abrégée - septembre 1992

juin 1993

(23 93 03 2) ISBN 92-64-23915-4, 258 p.

FF195 US\$47 DM80

### LA FISCALITÉ ET L'ENVIRONNEMENT Des politiques complémentaires

juin 1993

Voir Jean-Philippe Barde et Jeffrey Owens, «La fiscalité verte», l'*Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993.

(23 93 02 2) ISBN 92-64-23839-5, 126 p.

FF90 US\$22 DM39

### TRAITEMENT NATIONAL DES ENTREPRISES SOUS CONTRÔLE ÉTRANGER

juin 1993

(21 93 04 2) ISBN 92-64-23923-5, 196 p.

FF180 US\$43 DM75

## Agriculture

### POLITIQUES, MARCHÉS ET ÉCHANGES AGRICOLES Suivi et perspectives 1993

juin 1993

Voir Carmel Cahill et Gérard Viatte, «La réforme agricole en jachère», l'*Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993.

(51 93 01 2) ISBN 92-64-23902-2, 392 p.

FF225 US\$52 DM90

### CCEET (Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition)

### POLITIQUES, MARCHÉS ET ÉCHANGES AGRICOLES DANS LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (PEÇO), LES NOUVEAUX ÉTATS INDÉPENDANTS (NEI) ET LA CHINE Suivi et perspectives 1993

juin 1993

Voir Carmel Cahill, «Quand le marché déboulonne Marx», l'*Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993 et Claude Aubert, «Chine : réforme agricole et commerce des grains», dans ce numéro de l'*Observateur de l'OCDE*.

(14 93 06 2) ISBN 92-64-23916-2, 144 p.

FF90 US\$22 DM37

## 10 MEILLEURES VENTES

(pour commander, veuillez utiliser le bon de commande encarté)

- 1. MOBILISER LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX POUR L'AMÉRIQUE LATINE**  
(41 93 01 2) ISBN 92-64-23837-9  
FF190 US\$44 DM79
- 2. COMPTES NATIONAUX DES PAYS DE L'OCDE 1960-1991  
Volume I: principaux agrégats**  
(30 93 01 3) ISBN 92-64-03707-1  
ISSN 0256-758X  
FF150 US\$38 DM60
- 3. L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE  
Approches pour un développement durable**  
(02 92 16 1) ISBN 92-64-13771-8  
FF110 US\$30 DM45
- 4. GESTION PUBLIQUE  
PROFILS DES PAYS DE L'OCDE**  
(42 93 01 2) ISBN 92-64-23809-3  
FF350 US\$80 DM140
- 5. ÉVALUATION ET PRIVATISATION**  
(14 93 02 2) ISBN 92-64-23818-2  
FF100 US\$24 DM40
- 6. MÉTHODES DE PRIVATISATION  
DES GRANDES ENTREPRISES**  
(14 92 07 3) ISBN 92-64-03709-8  
FF150 US\$36 DM62
- 7. MIGRATIONS INTERNATIONALES :  
LE TOURNANT**  
(81 93 03 2) ISBN 92-64-23827-1  
FF295 US\$69 DM120
- 8. LES ASPECTS FISCAUX DES PRIX DE TRANSFERT PRATIQUÉS AU SEIN DES ENTREPRISES MULTINATIONALES  
Les propositions américaines de règlements**  
(02 93 01 2) ISBN 92-64-23821-2  
FF40 US\$9 DM16
- 9. L'INTÉGRATION DES POLITIQUES DE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT  
Progres récents et nouvelles orientations**  
(97 92 11 2) ISBN 92-64-23820-4  
FF100 US\$24 DM41
- 10. POLITIQUES DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION HONGRIE**  
(14 93 04 2) ISBN 92-64-23834-4  
FF130 US\$31 DM54

## Développement et aide

### DROITS DE L'HOMME, RÉFUGIÉS, MIGRANTS ET DÉVELOPPEMENT

#### Répertoire des ONG dans les pays de l'OCDE

mai 1993 – bilingue

Cet ouvrage, qui contient des profils et des index très complets sur les activités des ONG, est le produit de la collaboration entre le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies, le Système international d'information et de documentation sur les droits de l'homme (HURIDOCs), et le Centre de développement de l'OCDE.

(40 93 01 3) ISBN 92-64-03869-8, 410 p.  
FF300 US\$70 DM120

### RÉFORME POLITIQUE, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET AGRICULTURE EN CHINE

par Christopher Findlay, Will Martin et Andrew Watson

mai 1993

(41 93 04 2) ISBN 92-64-23907-3, 134 p.  
FF100 US\$23 DM40

### INTÉGRATION RÉGIONALE ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

mai 1993

(22 93 01 2) ISBN 92-64-23909-X, 116 p.  
FF120 US\$28 DM50

### Études du Centre de développement

#### TECHNOLOGIE ET AGRICULTURE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

##### L'impact des réformes économiques

par Carlène Brenner

juin 1993

Voir Carlène Brenner, «Réforme économique et techniques agricoles dans les pays en développement», dans ce numéro de l'*Observateur de l'OCDE*.

(41 93 08 2) ISBN 92-64-23931-6, 136 p.  
FF100 US\$24 DM42

### L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE

#### La Tanzanie et le Kenya

par David Bevan, Paul Collier et Jan Willem Gunning

mai 1993

(41 93 05 2) ISBN 92-64-23906-5, 114 p.  
FF80 US\$19 DM33

## Emploi et affaires sociales

### CCEET (Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition/EUROSTAT)

#### L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE DANS LES PAYS EN TRANSITION

##### Problèmes de définition et de mesure

mai 1993

Pouvoir disposer de statistiques et d'indicateurs fiables est essentiel pour une bonne formulation des politiques et leur mise en œuvre lors de la transition vers l'économie de marché. De nombreux pays d'Europe centrale et orientale ont donc entrepris de rénover radicalement leurs systèmes

statistiques afin de s'aligner sur les normes et les définitions internationales. Ce volume, axé sur la mesure du chômage et de l'emploi, examine les problèmes liés à la conception de nouveaux systèmes de suivi et à l'adoption de solutions temporaires apportant plus de visibilité et de transparence. Ce livre, qui rassemble des études rédigées par des utilisateurs et des producteurs de ces statistiques, originaires des pays d'Europe centrale et orientale comme des pays de l'OCDE, met l'accent sur la recherche d'un bon équilibre entre les méthodes d'investigation et les sources administratives (comme les informations tirées des registres du chômage), qui devrait permettre de réduire les coûts de la collecte des données, d'augmenter la fréquence des enquêtes et d'obtenir des ventilations géographiques plus fines de l'emploi et du chômage.

(14 93 05 2) ISBN 92-64-23910-3, 140 p.  
FF110 US\$26 DM45

### Série «Études de politique sociale»

#### n° 10 - LES RÉGIMES DE RETRAITE PRIVÉS DANS LES PAYS DE L'OCDE

Etats-Unis

juin 1993

(81 93 01 2) ISBN 92-64-23802-6, 100 p.  
FF90 US\$22 DM37

## Énergie

### AIE (Agence internationale de l'énergie)

#### Série «Énergie et l'environnement»

##### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

###### Initiatives des gouvernements

mai 1993

(61 92 14 2) ISBN 92-64-23754-2, 196 p.  
FF150 US\$37 DM60

### INTERNATIONAL ENERGY CONFERENCE ON NATURAL RESOURCE MANAGEMENT

#### Crude Oil Sector (\*)

juin 1993

(61 93 12 1) ISBN 92-64-13924-9, 435 p.  
FF330 US\$80 DM135

### INTERNATIONAL CONFERENCE ON EMERGING NATURAL GAS TECHNOLOGIES

#### Implications and Applications (\*)

mai 1993

(61 93 11 1) ISBN 92-64-13919-2, 222 p.  
FF195 US\$47 DM80

### EXECUTIVE CONFERENCE ON ENERGY TECHNOLOGY POLICY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

#### Comparing Long-term Approaches

Noordwijk, The Netherlands,

9th-11th December 1991

#### Proceedings (\*)

avril 1993

(61 93 08 1) ISBN 92-64-13901-X, 260 p.  
FF210 US\$49 DM86

(\*) En anglais uniquement

### AEN (Agence pour l'énergie nucléaire)

#### DONNÉES SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE 1993

juin 1993 – bilingue

(66 93 05 3) ISBN 92-64-03871-X, 46 p.  
FF70 US\$17 DM29

### ACCIDENTS NUCLÉAIRES

#### Responsabilités et garanties

##### Compte rendu du symposium d'Helsinki,

##### organisé conjointement par l'Agence

##### de l'OCDE pour l'énergie nucléaire

##### et l'Agence internationale de l'énergie

##### atomique, 31 août-3 septembre 1992

juin 1993 – bilingue

(66 93 07 3) ISBN 92-64-03874-4, 602 p.  
FF480 US\$105 DM190

### Série «Évacuation de déchets radioactifs – Aspects économiques du cycle du combustible nucléaire»

#### LES COÛTS DE L'ÉVACUATION

#### DES DÉCHETS HAUTEMENT

#### RADIOACTIFS DANS DES FORMATIONS

#### GÉOLOGIQUES

#### Analyse des facteurs influant sur les estimations des coûts

juin 1993

(66 93 06 2) ISBN 92-64-23913-8, 162 p.  
FF150 US\$36 DM60

## Enseignement

### SCIENCE AND MATHEMATICS EDUCATION

#### IN THE UNITED STATES

#### Eight Innovations

#### Proceedings of a Conference (\*)

mai 1993

(96 93 01 1) ISBN 92-64-13918-4, 232 p.  
FF115 US\$28 DM48

(\*) En anglais uniquement

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN AUSTRALIE,

### AUX ÉTATS-UNIS ET EN SUÈDE

mai 1993

(91 93 01 2) ISBN 92-64-23905-7, 118 p.  
FF130 US\$31 DM53

## Environnement

### LES COÛTS DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE

#### Résultats tirés de modèles mondiaux

juin 1993 – bilingue

(11 93 01 3) ISBN 92-64-03875-2, 160 p.  
FF80 US\$19 DM33

Voir *Coûts de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>*, dans un numéro spécial de la *Revue économique de l'OCDE* (n° 19, hiver 1992).

(13 92 19 2) ISBN 92-64-23828-X

FF120 US\$25 DM47

### VERS LA VOITURE PROPRE À FAIBLE CONSOMMATION

mai 1993 – bilingue

(02 93 09 3) ISBN 92-64-03868-X, 622 p.  
FF280 US\$64 DM115

### «OCDE Examens des performances environnementales»

Ces rapports s'inscrivent dans le nouveau programme d'examens par l'OCDE des performances environnementales de chaque pays membre. Les efforts menés pour atteindre les objectifs nationaux et satisfaire aux engagements internationaux y sont évalués en détail. Les progrès accomplis ou à faire dans la réduction de la charge polluante, la gestion des ressources naturelles, l'intégration des politiques économiques et environnementales et le renforcement de la coopération internationale sont aussi au centre de ces examens. Les analyses s'appuient sur un large ensemble de données économiques et environnementales.

#### ALLEMAGNE

mai 1993  
(97 93 05 2) ISBN 92-64-23917-0, 246 p.  
FF130 US\$29 DM49

#### ISLANDE

juin 1993  
(97 93 04 2) ISBN 92-64-23918-9, 142 p.  
FF130 US\$29 DM49

### Série «Lignes directrices de l'OCDE pour les essais de produits chimiques»

#### CINQUIÈME ADDENDUM AUX LIGNES DIRECTRICES DE L'OCDE POUR LES ESSAIS DE PRODUITS CHIMIQUES

mai 1993  
(97 93 51 2) ISBN 92-64-23911-1, 120 p.  
FF100 US\$24 DM41

### Industrie

#### LE MARCHÉ DE L'ACIER EN 1992 ET LES PERSPECTIVES POUR 1993

juin 1993  
18 tableaux et 2 graphiques  
(58 93 02 2) ISBN 92-64-23930-8, 40 p.  
FF120 US\$29 DM50

#### L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS 1990

mai 1993 – bilingue  
(71 93 60 3) ISBN 92-64-03870-1, 102 p.  
FF140 US\$34 DM58

#### STATISTIQUES DES STRUCTURES INDUSTRIELLES 1991

juin 1993 – bilingue  
Présente des données annuelles couvrant un certain nombre de variables (production, valeur ajoutée, emploi, investissements, exportations, importations, salaires et traitements, nombre d'établissements et heures ouvrées) pour les secteurs manufacturiers de la CITI (de 2 à 4 chiffres) et pour quelques secteurs non manufacturiers (de 1 à 2 chiffres). Les séries résultent d'enquêtes industrielles, de données sur le commerce extérieur ou des comptes nationaux. Une annexe contient des informations qualitatives sur les sources et les méthodes nationales. Le nombre d'années présentées est de dix (cinq années pour le nombre d'établissements et pour les heures ouvrées).

236 tableaux  
(70 93 01 3) ISBN 92-64-03866-3, 338 p.  
FF245 US\$57 DM100

Ces statistiques annuelles sont également disponibles sur disquettes (séries commençant en 1975), et bandes magnétiques (séries annuelles commençant pour la plupart en 1970). Pour davantage d'informations, contacter OCDE éditions électroniques, Paris.

#### STI REVUE N° 12

mai 1993  
Enquêtes sur la diffusion de la micro-électronique et des techniques de fabrication avancées. La diffusion de la micro-électronique dans les produits aux Pays-Bas. L'impact des technologies de l'information sur l'industrie finlandaise. Comparaison de l'utilisation des technologies de fabrication avancées au Canada et aux États-Unis. La diffusion des systèmes de fabrication avancés au Japon.  
(90 93 12 2) ISBN 92-64-23908-1, 134 p.  
FF115 US\$25 DM48  
Abonnement 1993 (n° 12 et n° 13)  
FF190 US\$42 DM84

### Science et technologie

#### ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES ISSUES DE LA BIOTECHNOLOGIE MODERNE

Concepts et principes  
avril 1993  
(93 93 04 2) ISBN 92-64-23859-X, 90 p.  
FF80 US\$19 DM33

#### Série «Le Forum mégascience de l'OCDE»

#### ASTRONOMIE

juin 1993  
(92 93 02 2) ISBN 92-64-23928-6, 150 p.  
FF170 US\$40 DM70

### Transports

#### CEMT (Conférence européenne des ministres des transports)

#### Série «Table ronde»

n° 90 - LA PRIVATISATION DES CHEMINS DE FER  
(75 93 03 2) ISBN 92-821-2182-8, 172 p.  
FF130 US\$30 DM54

#### Série «Recherche en matière de routes et de transports routiers»

#### PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE ROUTES ET DE TRANSPORTS ROUTIERS «25ème anniversaire»

mai 1993  
(77 93 01 2) ISBN 92-64-23900-6, 108 p.  
FF130 US\$32 DM54

#### MARKETING DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

mai 1993  
Voir Antonios Barbas et Burkhard Horn, «Le marketing de la sécurité routière», l'Observateur de l'OCDE, n° 181, avril-mai 1993.  
(77 93 02 2) ISBN 92-64-23903-0, 122 p.  
FF150 US\$35 DM60

# OFFRES D'EMPLOIS - OFFRES D'EMPLOIS

## SECRÉTARIAT DE L'OCDE, PARIS

L'OCDE cherche régulièrement des candidats pour des postes dans les domaines suivants :

**Administration publique**  
**Balance des paiements**  
**Comptes nationaux**  
**Economie agricole**  
**Economie du développement**  
**Economie de l'énergie**  
**Economie de l'industrie**  
**Economie du travail**  
**Economie monétaire**  
**Econométrie**  
**Environnement**  
**Etudes urbaines**  
**Fiscalité**  
**Ingénierie nucléaire**  
**Macro-économie**  
**Physique nucléaire**  
**Politique de l'éducation**  
**Affaires sociales**  
**Statistiques**  
**Informatique et communications**

#### ● Qualifications :

diplôme universitaire pertinent, expérience professionnelle de deux ou trois ans minimum, excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français) et aptitude à bien rédiger dans cette langue; bonne connaissance de l'autre.

#### ● Engagement initial :

deux ou trois ans.

#### ● Traitement annuel de base :

de FF 290 000 (administrateur) et de FF 416 000 (administrateur principal), à quoi s'ajoutent des allocations selon la situation de famille et le lieu de recrutement. Les postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays membres de l'OCDE. Adresser les candidatures en anglais ou en français (indiquer domaine de spécialisation et joindre curriculum vitae) avec la mention «OBS» à :

#### Division de la gestion des ressources humaines OCDE

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16  
FRANCE



# OFFRES D'EMPLOIS - OFFRES D'EMPLOIS

# Où obtenir les publications de l'OCDE

## FRANCE

OCDE  
Commandes par correspondance :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16  
Tél. (33-1) 45.24.82.00  
Téléfax : (33-1) 45.24.81.76  
ou (33-1) 45.24.85.00  
Télex : 640048 OCDE

Librairie de l'OCDE :  
33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris  
Tél. (33-1) 45.24.81.67  
(33-1) 45.24.81.81

## ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn 2  
Tél. (0228) 959.120  
Téléfax : (0228) 959.12.17

## ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre  
2001 L Street N.W., Suite 700  
Washington, D.C. 20036-4910  
Tél. (202) 785.6323  
Téléfax : (202) 785.0350

## JAPON

OECD Publications and Information Centre  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107  
Tél. (81.3) 3586.2016  
Téléfax : (81.3) 3584.7929

## ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.  
Galería Güemes, Florida 165, 4° Piso  
1333 Buenos Aires  
Tél. (1) 331.1787 y  
331.2391  
Téléfax : (1) 331.1787

## AUSTRALIE

D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road, P.O.B 163  
Mitcham, Victoria 3132  
Tél. (03) 873.4411  
Téléfax : (03) 873.5679

## AUTRICHE

Gerold & Co.  
Graben 31  
Wien I  
Tél. (0222) 533.50.14

## BELGIQUE

Jean De Nanoy  
Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles  
Tél. (02) 538.51.69/538.08.41  
Téléfax : (02) 538.08.41

## CANADA

Renouf Publishing Company Ltd.  
1294 Algoma Road  
Ottawa, ON K1B 3W8  
Tél. (613) 741.4333  
Téléfax : (613) 741.5439

Stores :

61 Sparks Street  
Ottawa, ON K1P 5R1  
Tél. (613) 238.8985

211 Yonge Street  
Toronto, ON M5B 1M4  
Tél. (416) 363.3171  
Téléfax : (416) 363.59.63

Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6  
Tél. (418) 658.3763  
Téléfax : (418) 658.3763

Federal Publications Inc.  
Suite 103, 388 King Street W  
Toronto, ON M5V 1K2  
Tél. (416) 581.1552  
Téléfax : (416) 581.1743

Les Publications Fédérales  
1185 Université  
Montréal, QC H3B 3A7  
Tél. (514) 954.1633  
Téléfax : (514) 954.1635

## CHINE

China National Publications Import  
Export Corporation (CNPIEC)  
16 Gongti E. Road, Chaoyang District  
P.O. Box 88 or 50  
Beijing 100704 PR  
Tél. (01) 506.6688  
Téléfax : (01) 506.3101

## CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul  
Tél. 730.78.91  
Téléfax : 735.00.30

## DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Nørre Segade, P.O. Box 2148  
DK-1016 København K  
Tél. (33) 12.85.70  
Téléfax : (33) 12.93.87

## ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223  
Madrid 28001  
Tél. (91) 431.33.99  
Téléfax : (91) 575.39.98

Libreria Internacional AEDOS  
Consejo de Ciento 391  
08009 - Barcelona  
Tél. (93) 488.30.09  
Téléfax : (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat  
Palau Moja  
Rambal dels Estudis, 118  
08002 - Barcelona  
(Subscripcions) Tél. (93) 318.80.12  
(Publicacions) (93) 302.67.23  
Téléfax : (93) 412.18.54

## FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki  
Agence d'abonnements :  
P.O. Box 23  
00371 Helsinki  
Tél. (358 0) 12141  
Téléfax : (358 0) 121.4450

## FRANCE

Voir adresse dans l'encadré  
Documentation Française  
29, quai Voltaire  
75007 Paris  
Tél. 40.15.70.00

Gibert Jeune (Droit-Économie)  
6, place Saint-Michel  
75006 Paris  
Tél. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International  
10, avenue d'Iéna  
75016 Paris  
Tél. 40.73.34.60

Librairie Dunod  
Université Paris-Dauphine  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75016 Paris  
Tél. 44.05.40.13

Librairie Lavoisier  
11, rue Lavoisier  
75008 Paris  
Tél. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Montchrestien  
20, rue Soufflot  
75005 Paris  
Tél. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques  
30, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris  
Tél. 45.48.36.02

P.U.F.  
49, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris  
Tél. 43.25.83.40

Librairie de l'Université  
12a, rue Nazareth  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. (16) 42.26.18.08

Documentation Française  
165, rue Garibaldi  
69003 Lyon  
Tél. (16) 78.63.32.23

Librairie Decitre  
29, place Bellecour  
69002 Lyon  
Tél. (16) 72.40.54.54

## GRÈCE

Librairie Kauffmann  
Mavrokordatou 9  
106 78 Athens  
Tél. (01) 32.55.321  
Téléfax : (01) 36.33.967

## HONG-KONG

Swindon Book Co. Ltd.  
13-15 Lock Road  
Kowloon, Hong Kong  
Tél. 366.80.31  
Téléfax : 739.49.75

## HONGRIE

Euro Info Service  
POB 1271  
1464 Budapest  
Tél. (1) 111.62.16  
Téléfax : (1) 111.60.61

## INDE

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001  
Tél. (11) 331.5896/5308  
Téléfax : (11) 332.5993

17 Park Street  
Calcutta 700016  
Tél. 240832

## INDONÉSIE

Pdii-Lipi  
P.O. Box 269/JKSMG/88  
Jakarta 12790  
Tél. 583467  
Télex : 62 875

## IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederick Street  
Dublin 1  
Tél. (01) 874.48.35  
Téléfax : (01) 874.84.16

## ISLANDE

Mái Mog Menning  
Laugavegi 18, Pósthólf 392  
121 Reykjavik  
Tél. 162.35.23

## ISRAËL

Electronic Publications only  
Sophist Systems Ltd.  
71 Allenby Street  
Tel-Aviv, 65134  
Tél. 3-29.00.21  
Téléfax : 29.92.39

## ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1  
50125 Firenze  
Tél. (055) 64.54.15  
Téléfax : (055) 64.12.57

Via Bartolini 29  
20155 Milano  
Tél. (02) 36.50.83

Editoria e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma  
Tél. 679.46.28  
Téléfax : 678.47.51

Libreria Hoepli  
Via Hoepli 5  
20121 Milano  
Tél. (02) 86.54.46  
Téléfax : (02) 805.28.86

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio 'Aeiou'  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano  
Tél. (02) 48.95.45.52  
Téléfax : (02) 48.95.45.48

## MALAISIE

Co-operative Bookshop Ltd.  
University of Malaya  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Malaysia  
Tél. 756.5000/756.5425  
Téléfax : 757.3661

## MEXIQUE

Revistas y Periodicos Internacionales S.A. de C.V.  
Florenxia 57 - 1004  
Mexico, D.F. 06600  
Tél. 207.81.00  
Téléfax : 208.39.79

## NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC  
Bertrand Narvesens vei 2  
P.O. Box 6125 Etterstad  
0602 Oslo 6  
Tél. (022) 57.33.00  
Téléfax : (022) 68.19.01

## NOUVELLE-ZÉLANDE

Legislation Services  
P.O. Box 12418  
Thorndon, Wellington  
Tél. (04) 496.5652  
Téléfax : (04) 496.5698

## PAKISTAN

Mirza Book Agency  
65 Shahrah Quaid-E-Azam  
Lahore 54000  
Tél. (42) 353.601  
Téléfax : (42) 231.730

## PAYS-BAS

SDU Uitgeverij  
Christoffel Plantijnstraat 2  
Postbus 20014  
2500 EA's-Gravenhage  
Voor bestellingen:  
Tél. (070 3) 78.99.11  
Tél. (070 3) 78.98.80  
Téléfax : (070 3) 47.63.51

## PHILIPPINES

International Book Center  
5th Floor, Filipinas Life Bldg.  
Ayala Avenue  
Metro Manila  
Tél. 81.96.76  
Télex 23312 RHP PH

## PORTUGAL

Livraria Portugal  
Rua do Carmo 70-74  
Apart. 2681  
1200 Lisboa  
Tél. (01) 347.49.82/5  
Téléfax : (01) 347.02.64

## ROYAUME-UNI

HMSO  
Postal orders only:  
P.O. Box 276, London SW8 5DT  
Gen. enquiries  
Tél. (071) 873 0011  
Téléfax : (071) 873 8200

HMSO Bookshop  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Branches in : Belfast, Birmingham, Bristol,  
Edinburgh, Manchester

## SINGAPOUR

Information Publications Pte. Ltd.  
41, Kallang Pudding, No. 04-03  
Singapore 1334  
Tél. 741.5166  
Téléfax : 742.9356

## SRI LANKA

Centre for Policy Research  
c/o Colombo Agencies Ltd.  
No. 300-304, Galle Road  
Colombo 3  
Tél. (1) 574240, 573351-2  
Téléfax : (1) 575394, 510711

## SUÈDE

Fritzes Information Center  
Box 16356  
Regeringsgatan 12  
106 47 Stockholm  
Tél. (08) 690.90.90  
Téléfax : (08) 20.50.21

Agence d'abonnements :  
Wennergren-Williams Info AB  
P.O. Box 1305  
171 25 Solna  
Tél. (08) 705.97.50  
Téléfax : (08) 27.00.71

## SUISSE

Maditec S.A. (Livres et périodiques)  
Chemin des Palettes 4  
Case postale 266  
1020 Renens  
Tél. (021) 635.08.65  
Téléfax : (021) 635.07.80

Librairie Payot S.A.  
4, place Pépinet  
CP 3212  
1002 Lausanne  
Tél. (021) 341.33.48  
Téléfax : (021) 341.33.45

Librairie Unilivres  
6, rue de Candolle  
1205 Genève  
Tél. (022) 320.26.23  
Téléfax : (022) 329.73.18

Agence d'abonnements :  
Dyname Marketing S.A.  
38 avenue Vibert  
1227 Carouge  
Tél. (022) 308.07.89  
Téléfax : (022) 308.07.99

Voir aussi :  
OECD Publications and Information Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn 2 (Allemagne)  
Tél. (49.228) 959.120  
Téléfax : (49.228) 959.1217

## TAIWAN

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.  
9th Floor, No. 118, Sec. 2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei  
Tél. (02) 391.7396/391.7397  
Téléfax : (02) 394.9176

## THAÏLANDE

Suksit Siam Co. Ltd.  
113, 115 Fuang Nakhon Rd.  
Opp. Wat Rajbopith  
Bangkok 10200  
Tél. (662) 225.9531/2  
Téléfax : (662) 222.5188

## TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13  
Kavaklıdere/Ankara  
Tél. 428.11.40 Poste 2458  
Dolmabahçe Cad. No. 29  
Besiktas/Istanbul  
Tél. 260.71.88  
Télex : 43482B

## VENEZUELA

Libreria del Este  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337  
Edificio Galipán  
Caracas 106 Tél. 951.1705/951.2307/951.1297  
Telegram: Librestecaracas

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

# DISPONIBLES SUR DISQUETTE



## INDICATEURS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

En complément de la publication *Indicateurs des activités industrielles*, déjà disponible sur bande magnétique, une version sur disquette est désormais disponible. Le lecteur disposera, chaque trimestre, de données mensuelles, trimestrielles et annuelles correspondant aux indicateurs quantitatifs depuis 1990.

L'abonnement annuel comprendra une livraison spéciale de données rétrospectives de 1985 à 1989 (lors de la prise de l'abonnement), puis tous les deux ans.

FF2 200 £245 US\$395 DM665

Des séries temporelles sur la période 1975-1984 seront disponibles séparément

FF4 100 £455 US\$745 DM1 245

## DONNÉES DU MACROTHÉSAURUS

Le Macrothésaurus (quatrième édition OCDE 1991, révision 1992) fournit un ensemble de descripteurs (mots clefs) en français, anglais et espagnol pour l'indexation d'ouvrages et de documents traitant de questions relatives au développement économique et social.

Les données sont disponibles sur deux types de disquettes (5 pouces et 1/4 h.d. (1.2 Mo) et 3 pouces et 1/2 d.d. (720 ko)). Chaque série de disquettes contient :

- les thésaurus alphabétiques en anglais, français et espagnol en fichier ASCII
- la base de données en format ISO-2709
- les fichiers Micro-CD/ISIS.

Les disquettes peuvent également être commandées en disquettes 5 pouces et 1/4 (360 k.octets) en format ISO 2709 ou en format ASCII.

FF980 £98 US\$180 DM300

## PERSPECTIVES DES COMMUNICATIONS 1993

Les tout dernières données comparables pour le secteur des télécommunications dans les 24 pays de l'OCDE sont maintenant disponibles sur disquette. Cette banque de données unique, qui contient à la fois des indicateurs des télécommunications et des indicateurs économiques pour la dernière décennie, est présentée dans le format \*STARS\*, le logiciel de la Banque mondiale, facile à maîtriser et à manipuler.

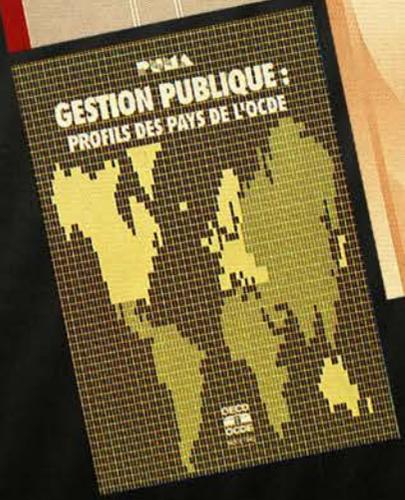
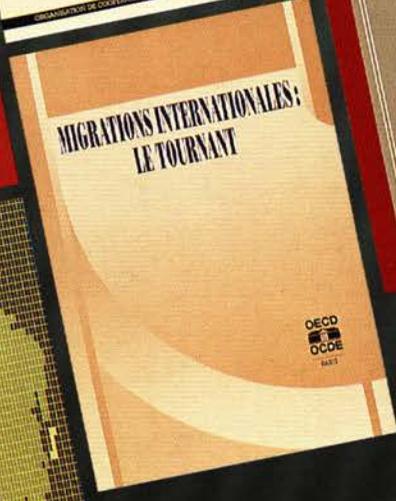
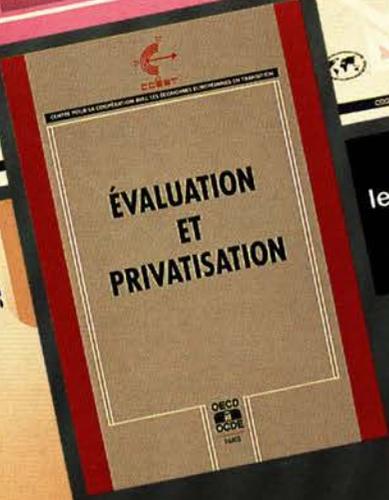
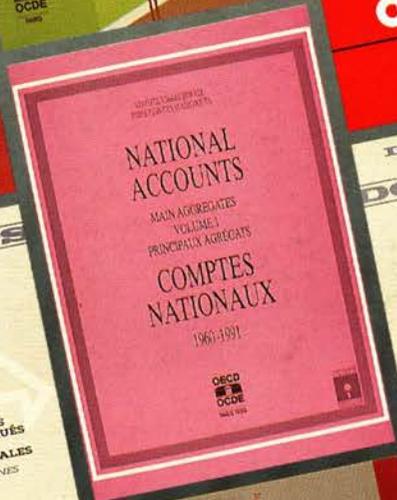
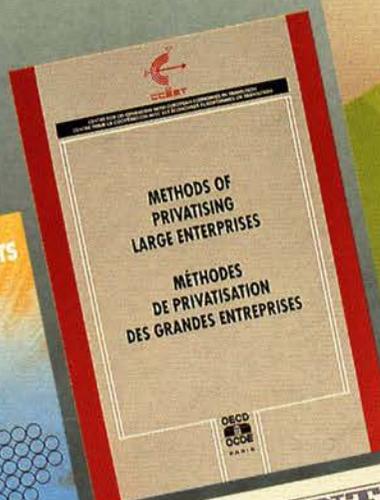
En outre, *Les modèles OCDE de comparaison des tarifs* sont également disponibles sous forme de feuille de travail Lotus 1-2-3. Ces modèles offrent aux utilisateurs, aux exploitants et aux responsables de la réglementation un outil pour des comparaisons internationales des tendances des tarifs de télécommunications et leur structures.

FF1 600 £180 US\$290 DM485

*Veuillez préciser si les disquettes doivent vous être adressées en 5 pouces 1/4 haute densité ou 3 pouces 1/2 double densité.*

# les éditions de l'OCDE

les  
**10**  
meilleures  
ventes  
des  
**2**  
derniers  
mois



Vous trouverez le bon de commande à l'intérieur de ce numéro

# Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE

## Communiqué

*Le Conseil de l'OCDE s'est réuni les 2 et 3 juin 1993 au niveau des ministres. La réunion était présidée par John Dawkins, ministre des finances de l'Australie. Les vice-présidents étaient Günter Rexrodt, ministre fédéral de l'économie de l'Allemagne, et Pertti Salolainen, ministre du commerce extérieur et vice-premier ministre de la Finlande. Avant la réunion, le président a tenu des consultations avec le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE ; ces deux organismes ont soumis des déclarations aux ministres.*

*Les ministres se sont attachés à répondre à la nécessité de restaurer une croissance forte et soutenue propre à améliorer les perspectives de l'emploi ; ils sont convenus d'agir en commun pour répondre aux défis majeurs auxquels leurs pays se trouvent confrontés. Ils sont extrêmement préoccupés de l'insuffisance de la croissance dans la zone de l'OCDE et de l'augmentation persistante du chômage dans la plupart des pays. Pour faire face à ces problèmes, ils sont résolus à engager de nouvelles actions afin d'améliorer les politiques macro-économiques et structurelles ainsi qu'à élargir la coopération internationale, en particulier grâce à un renforcement du système commercial multilatéral ouvert.*

*Les ministres sont déterminés à mettre en œuvre une stratégie concertée pour la croissance et l'emploi. Cette stratégie s'articule autour des axes suivants, que ce communiqué détaille :*

- *des politiques monétaires et budgétaires qui exploitent les possibilités existantes, sans compromettre les objectifs de stabilité des prix et d'assainissement budgétaire à moyen terme*
- *des politiques de réforme structurelle, notamment des politiques du marché du travail, qui permettent d'assurer la vigueur, la compétitivité et l'efficacité du développement économique dans les pays de l'OCDE, en tirant parti des possibilités offertes par le progrès technologique et une concurrence internationale ouverte*
- *des efforts intensifs pour poursuivre la libéralisation des échanges, pour respecter et renforcer encore les disciplines multilatérales et, en priorité, pour mener les négociations d'Uruguay à un résultat substantiel, global et équilibré d'ici à la fin de l'année, ce qui contribuerait grandement à stimuler la confiance, la croissance et l'emploi dans les pays de l'OCDE comme dans le reste du monde.*

*Pour mettre en œuvre cette stratégie, un réel soutien sera apporté à l'intégration progressive de tous les pays dans l'économie mondiale ; l'effort international concerté de soutien aux économies en transition, notamment la Russie, et aux pays en développement s'inscrit dans cette perspective.*

*Les ministres soulignent l'importance toute particulière qu'ils attachent à l'OCDE et aux valeurs fondamentales communes à ses pays membres : respect des droits de l'homme, démocratie pluraliste et économie de marché. Ils apprécient ses méthodes de travail et son caractère multidisciplinaire, dont témoigne l'étude en cours sur l'emploi et le chômage. Ils invitent l'Organisation à continuer de tirer parti de ses atouts et de la richesse collective que représentent les expériences économiques, sociales et culturelles de ses pays membres aux niveaux national et régional afin d'élaborer davantage d'approches communes pour mieux répondre aux défis d'un monde en rapide évolution et encourager un développement durable sur l'ensemble de la planète.*

### **Promouvoir une croissance durable et l'emploi : le défi majeur des années 90**

#### **Réduire le chômage : un objectif central**

Les ministres sont gravement préoccupés par le fait que le nombre de chômeurs dans la zone OCDE risque d'atteindre près de 36 millions d'ici à la fin de cette année et que 1994 sera sans doute bien avancée avant que ne s'amorce une décline significative. Cette situation est très lourde de conséquences sur le plan humain et économique. Les ministres s'engagent au nom de leurs gouvernements à renforcer et à élargir leur stratégie concertée pour l'amélioration des perspectives de l'emploi.

A cet égard, les ministres ont pris note du rapport intérimaire du secrétaire général sur l'emploi et le chômage et de ses conclusions préliminaires (encadré). Ils demandent au secrétaire général, agissant en consultation avec

tous les organes compétents de l'OCDE et, le cas échéant, d'autres groupes, d'accélérer les travaux pour que le rapport final, présentant des recommandations d'action spécifiques, soit achevé en 1994.

Pour améliorer les perspectives de l'emploi, il faut une croissance durablement plus forte accompagnée de réformes structurelles. Toutes les initiatives énumérées ci-après sont conçues à cet effet. Elles s'inscrivent dans un large éventail de politiques se complétant les unes les autres. Elles visent à mieux exploiter les interactions entre la politique macro-économique et la politique structurelle et, grâce aux échanges et à la concurrence, à tirer parti de l'intégration croissante de l'économie mondiale. Un large consensus social favoriserait ces initiatives. Les ministres soutiennent et encouragent les actions actuellement entreprises dans l'ensemble de la zone de l'OCDE pour développer l'activité économique réelle et l'emploi, dans le contexte d'initiatives nationales et, ce qui est essentiel, d'une coopération internationale accrue à tous les niveaux, en particulier à l'OCDE mais aussi dans d'autres instances. A cet égard, ils se félicitent de l'initiative conjointe de la

CE et de l'AELE, de la coopération au sein du G7 et des autres efforts complétant la stratégie de l'OCDE. Ils demandent que de nouvelles actions concertées soient entreprises.

#### **Politique macro-économique**

Du fait de l'interdépendance croissante des économies, le bien-fondé, et donc la crédibilité, des politiques nationales sont constamment mis à l'épreuve des marchés, notamment des marchés financiers et des marchés des changes. Les politiques nationales doivent non seulement répondre aux exigences de la situation propre à chaque pays, mais aussi être compatibles au plan international et gagner en efficacité grâce à une étroite coopération internationale. Ces politiques doivent globalement assurer aux agents économiques un environnement prévisible, sain et stable, propice à la croissance et à l'emploi.

Dans un contexte marqué par des résultats économiques médiocres et une inflation généralement faible, la politique monétaire peut et doit tirer parti des possibilités de réduction des taux d'intérêt à court terme, sans compromettre les objectifs

## Étude emploi-chômage, rapport intérimaire du Secrétaire général<sup>1</sup>

fondamentaux que sont la stabilité des prix et le maintien de taux d'intérêt à long terme peu élevés. A cet égard, les ministres se félicitent des baisses de taux d'intérêt déjà intervenues et espèrent que d'autres pourront intervenir là où la situation le permet. La stabilité des prix doit aussi être recherchée et maintenue par des améliorations structurelles, ce qui laisserait une plus grande marge de manœuvre pour les politiques monétaires.

Pour mieux équilibrer les politiques monétaire et budgétaire, il importe également que les pouvoirs publics à tous les niveaux veillent, par leurs politiques, à une saine gestion des finances publiques. Un bon fonctionnement du secteur public est important pour assurer une économie de marché prospère. Des déficits publics structurels élevés ponctionnent l'épargne nationale, peuvent avoir une incidence défavorable sur les balances des opérations courantes et favorisent la hausse des taux d'intérêt, freinant ainsi l'investissement productif et concourant au ralentissement économique. Il importe donc d'assainir les finances publiques à moyen terme, compte tenu de la situation particulière de chaque pays.

Les ministres s'engagent au nom de leurs gouvernements à :

- s'attacher à réduire sur le moyen terme les déficits structurels des budgets publics

- exploiter, sans compromettre l'objectif d'assainissement des finances publiques à moyen terme, les possibilités se présentant dans le domaine budgétaire. Les stabilisateurs automatiques ont joué leur rôle et devront continuer à le faire, sans risque d'accroissement des déficits structurels ; les déficits temporaires seront résorbés lorsque s'amorcera la reprise économique

- accroître l'efficacité du secteur public, y compris par la privatisation dans les cas appropriés, et par une plus grande cohérence des politiques mises en œuvre

- améliorer la « qualité » des budgets du côté des recettes comme des dépenses, notamment en encourageant les investissements propres à renforcer le potentiel humain et physique à long terme des économies dans la perspective d'une croissance durable.

### Priorités de la politique structurelle : renforcement du système multilatéral

Pour faire en sorte que la reprise soit durable et, en particulier, assurer une croissance soutenue de l'emploi à long terme, la réforme structurelle sera maintenue sur sa lancée et, au besoin, accélérée. Les ministres conviennent donc que des actions cohérentes et complémentaires de réforme structurelle doivent être entreprises, aussi bien à l'échelon national que dans un cadre multilatéral, dans les domaines examinés ci-après ; ils demandent aussi à l'OCDE de poursuivre et d'approfondir ses travaux sur les questions structurelles, notamment au moyen de la surveillance multilatérale et de l'examen mutuel.

#### Politique commerciale

La libéralisation des échanges et le renforcement des disciplines multilatérales ont sous-tendu depuis la fin de la Seconde guerre mondiale le développement économique des pays de l'OCDE. Le protectionnisme a des conséquences à l'échelle mondiale : il réduit les niveaux de vie, crée de

conditions, qui ensemble pourraient contribuer à l'élaboration d'une stratégie qui permette de relancer l'emploi et de réduire le chômage, sans accentuer l'inflation, et que les gouvernements des pays de l'OCDE puissent envisager, approuver, commencer à mettre en œuvre ou, dans certains cas, appliquer avec plus d'efficacité. Cette stratégie mettrait l'accent sur les points suivants :

- politique macro-économique, en particulier son rôle dans l'instauration d'un cadre stable pour les décisions du secteur privé

- développement et diffusion de l'innovation technologique, principale source des emplois nouveaux hautement qualifiés

- concurrence, à l'échelon tant national qu'international, en tant que principal mécanisme propre à stimuler la mise au point, l'application et la diffusion de nouvelles technologies

- flexibilité des salaires et des prix, en tant que moyen d'élargir les possibilités d'emploi

dangereuses tensions économiques et fait obstacle au développement, en confinant une partie de l'économie et de la population active dans des activités à faible productivité, ne dégageant guère de valeur ajoutée et peu rémunératrices. Pour rétablir la confiance, il est donc fondamental que les gouvernements des pays de l'OCDE se montrent fermement résolus à renforcer le système commercial multilatéral ouvert pour lui permettre de jouer son rôle central en contribuant davantage à une croissance non inflationniste et à un développement durable de par le monde, ce qui favoriserait les échanges internationaux dans un cadre convenu de règles multilatérales couvrant l'accès aux marchés et les conditions d'une concurrence loyale.

L'élan donné par les réunions quadrilatérales des ministres des échanges et la détermination collective manifestée par les ministres des pays de l'OCDE montrent qu'il est réaliste non seulement d'espérer mais d'attendre la conclusion des négociations d'Uruguay d'ici à la fin de l'année.

Les ministres conviennent en conséquence :

- de faire tout leur possible, individuellement et collectivement, pour que les négociations d'Uruguay aboutissent rapidement à un résultat substantiel, global et équilibré en utilisant le projet d'acte final de décembre 1991 comme une base de l'accord final, y compris à un résultat substantiel en matière d'accès aux marchés pour les biens et services

- de respecter et de renforcer encore les disciplines multilatérales et de s'abstenir de recourir à des initiatives et à des arrangements qui sont incompatibles avec les principes du libre-échange et minent le système multilatéral

- de tirer pleinement parti des instruments du GATT ainsi que des mécanismes plus informels et du large éventail de compétences disponibles à l'OCDE, afin de contribuer à une réduction des tensions commerciales internationales et au fonctionnement efficace du système commercial multilatéral.

Le cadre multilatéral doit être en phase avec l'évolution des échanges et anticiper cette évolution. Les ministres demandent à l'OCDE :

- d'étudier les nouveaux problèmes se situant à l'interface de la politique commerciale et des autres politiques nationales (en se concentrant initialement sur la concurrence, l'investissement et, dans le cas de l'environnement, sur des travaux analytiques visant à mettre au point des lignes directrices de fond et à faciliter la négociation de règles dans les enceintes multilatérales

- valorisation des ressources humaines, moyen important de renforcer la croissance du potentiel économique et de donner aux travailleurs la préparation voulue pour qu'ils puissent occuper des emplois à forte productivité et à haute salaire

- politiques actives du marché du travail propres à faciliter le processus d'ajustement

- stimulation de l'esprit d'entreprise, en particulier création d'entreprises ou transformation d'entreprises existantes afin de tirer parti des possibilités nouvelles offertes par la technologie et de donner du travail aux personnes victimes de suppressions d'emplois dans des secteurs en déclin

- solidarité et cohérence des politiques afin de concilier efficacité et équité dans le processus d'ajustement.

1. Le rapport intérimaire vient de paraître dans un recueil de documents présentés aux ministres lors de la réunion des 2-3 juin 1993 : **Questions pour 1993 : l'approche de l'OCDE.**

compétentes), ces travaux devraient permettre d'appréhender rapidement et de manière plus approfondie les questions qui seront vraisemblablement au centre des réflexions commerciales multilatérales après les négociations d'Uruguay ainsi que les options offertes

- de suivre et d'analyser les évolutions importantes dans le sens de l'intégration régionale, concourant ainsi à assurer qu'elles se complètent et qu'elles étayent le système commercial multilatéral, par leur contribution à l'ouverture des marchés et au renforcement de la concurrence internationale.

Les ministres souscrivent aux lignes directrices opérationnelles sur l'intégration des politiques commerciales et des politiques d'environnement contenues dans le rapport conjoint présenté par le Comité des échanges et par le Comité des politiques d'environnement.

#### Agriculture

Des efforts sont en cours pour mettre en œuvre la réforme agricole selon les principes convenus par les ministres en 1987 et les années suivantes. Les progrès sont limités et inégaux : il reste beaucoup à faire. Selon les estimations du secrétariat de l'OCDE, les transferts des contribuables et des consommateurs au secteur agricole se sont élevés au total à 354 milliards de dollars en 1992, soit une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente, encore que, exprimée en écus, la hausse ait été plus modérée (+2 %) et que ces pourcentages recouvrent des situations très différentes d'un pays à l'autre. Dans de nombreux cas, les politiques agricoles et commerciales nationales mises en œuvre actuellement demeurent coûteuses et ne permettent pas d'atteindre efficacement les objectifs qui leur ont été assignés. Elles faussent souvent les marchés nationaux et mondiaux et tendent ainsi à engendrer de sérieuses frictions internationales. Eu égard aux difficultés que les ajustements nécessaires peuvent entraîner, les gouvernements sont déterminés à poursuivre leurs efforts pour promouvoir la réforme agricole convenue dans un cadre d'action global, qui couvre aussi bien l'ajustement structurel de la totalité du secteur agro-alimentaire que le développement rural et les questions d'environnement et qui soit conforme au caractère multifonctionnel de l'agriculture. Les ministres soulignent le rôle que l'OCDE doit continuer à jouer pour appuyer cette démarche, tant par des analyses qualitatives et quantitatives plus poussées et un suivi plus attentif que par un dialogue constructif sur les mesures à prendre.

### Mesures de soutien à l'industrie

Les ministres sont gravement préoccupés par les mesures de soutien et les subventions à l'industrie qui faussent les marchés, font peser sur les finances publiques de lourdes charges et risquent de cantonner les économies dans des types d'activités sous-optimales ainsi que d'engendrer des frictions commerciales. Ils demandent instamment à l'OCDE de faire avancer rapidement les travaux qu'elle a déjà engagés pour accroître la transparence et la comparabilité dans le domaine des subventions et mesures de soutien à l'industrie et de présenter des résultats permettant de mesurer l'importance des aides publiques à l'industrie dans les pays membres. Ces travaux contribueront à améliorer la discipline. Les ministres soulignent également combien il importe de faire aboutir aussi rapidement que possible les négociations déjà longues sur les accords concernant la construction navale, l'acier et le financement des avions civils gros porteurs en conformité avec les objectifs de l'accord sectoriel sur les aéronefs. Ils demandent pour leur réunion de 1994 un rapport sur la mise en œuvre des accords récemment conclus pour un renforcement des disciplines dans le domaine des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et des crédits d'aide liée ainsi que sur les progrès réalisés dans la recherche de principes directeurs pour la fixation des primes de garantie, de même que sur d'autres aspects de l'ensemble d'Helsinki.

### Investissement étranger direct et transactions internationales

Des régimes ouverts, clairs, non discriminatoires, sûrs et stables pour l'investissement étranger direct sont indispensables pour inspirer confiance aux entreprises et créer des emplois. Les ministres souhaitent que l'étude de faisabilité relative à un Instrument élargi pour l'investissement soit poursuivie à un rythme soutenu et achevée, si possible, pour leur réunion de 1994. Ils soulignent également la nécessité d'accélérer la libéralisation des transactions internationales dans le domaine des services et d'examiner les questions relatives à la fiscalité de ces transactions. Ils se félicitent des travaux menés à l'Organisation sur un projet de recommandation visant à empêcher les paiements illicites dans les transactions internationales. Ils réaffirment les principes convenus à l'OCDE pour l'imputation et la taxation des bénéfices des entreprises multinationales. A cet égard, ils soulignent l'importance du principe de pleine concurrence reconnu au niveau international. Les ministres réaffirment aussi qu'il importe de poursuivre une action de coopération globale pour combattre le blanchiment des capitaux. Ils se félicitent des progrès substantiels réalisés par les membres du Groupe d'action financière (GAFI) dans la mise en œuvre de contre-mesures efficaces dans leurs pays et escomptent que celles-ci seront appliquées plus largement.

### Politique du marché du travail et politique sociale ; mise en valeur des ressources humaines

Dans ces domaines s'impose une action résolue fondée sur une stratégie globale en faveur d'une croissance non inflationniste et durable et de l'emploi. Le rapport intérimaire du secrétaire

général sur l'emploi et le chômage le souligne. Les ministres s'engagent à ce que leurs gouvernements accélèrent les réformes nécessaires et invitent instamment l'OCDE à contribuer à cet effort en poursuivant vigoureusement ses analyses, son action de suivi et ses discussions sur tous ces aspects, y compris les politiques actives du marché du travail, de façon à tirer pleinement parti de la diversité des expériences des différents pays. Ils soulignent en particulier la nécessité :

- d'assurer la cohérence des politiques et pratiques dans le domaine social et dans celui du marché du travail, en les combinant efficacement pour répondre aux besoins engendrés par les changements rapides auxquels les économies doivent s'adapter, sans que le chômage s'aggrave. Dans cette optique, la mobilité, la flexibilité et l'efficience sont autant d'orientations importantes du marché du travail ; elles doivent guider toutes les actions engagées par les pouvoirs publics et, au besoin, s'appliquer au niveau de l'entreprise

- d'encourager et de rendre plus efficaces les politiques actives dans le domaine social et dans celui du marché du travail de façon à assurer l'insertion et la réinsertion des travailleurs dans des conditions satisfaisantes, de permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle dans la création d'emplois, de faciliter la pleine participation des femmes aux marchés du travail et de prêter une attention particulière aux chômeurs de longue durée et aux groupes défavorisés

- d'améliorer constamment, y compris au sein de l'entreprise, l'enseignement, la formation et le recyclage à tous les niveaux, à l'intention aussi bien des personnes pourvues d'un emploi que des chômeurs de façon à :

- favoriser l'acquisition des capacités, attitudes et valeurs nécessaires à la pleine réalisation du potentiel humain et professionnel de chacun

- et faire en sorte que les systèmes d'enseignement et de formation répondent de façon adéquate à l'évolution des besoins en main-d'œuvre de l'économie

- de poursuivre les efforts de réforme pour assurer un lien plus étroit entre les salaires et la productivité, inciter davantage les sans-emploi à rechercher du travail et les personnes pourvues d'un emploi à le garder, améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés et aider ceux-ci à acquérir les qualifications nécessaires à des emplois mieux rémunérés

- d'augmenter la productivité du travail et de définir le rôle des pouvoirs publics à cet égard

- enfin, de créer des emplois hautement qualifiés en facilitant la diffusion des nouvelles technologies et des pratiques novatrices en matière de travail, y compris la flexibilité dans l'aménagement du travail, et en instaurant des conditions propices à l'innovation pour favoriser la création d'entreprises, notamment de petites et moyennes entreprises de haute technologie.

### Migrations

Les migrations demeurent au premier plan des préoccupations internationales. Les ministres demandent à l'OCDE, compte tenu de la récente conférence de Madrid et des travaux en cours dans d'autres organisations internationales, de continuer à analyser les tendances et les politiques en matière de migrations, notamment les interactions avec les marchés du travail et des

domaines comme la coopération pour le développement, les échanges internationaux, l'investissement privé et les problèmes urbains, qui peuvent avoir une incidence sur les migrations. Ils soulignent aussi la nécessité de réfléchir, dans les enceintes appropriées, à tous les graves problèmes créés par l'immigration clandestine.

### Politique de l'environnement

Pour assurer véritablement la viabilité du développement à long terme, il faut une coopération au niveau mondial. Les pays membres de l'OCDE entendent, même dans la période actuelle de ralentissement économique, continuer à jouer un rôle moteur dans le domaine du développement durable, y compris pour ce qui est de leur engagement à donner suite aux résultats de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Ils s'engagent au nom de leurs gouvernements à agir efficacement en vue :

- de parvenir, aux niveaux national, régional et international, à une meilleure intégration et à une plus grande compatibilité des politiques d'environnement et des autres politiques concernées ; dans ce contexte, ils se félicitent des progrès globaux réalisés par l'OCDE dans ce domaine, notamment du programme d'examen des performances environnementales ; les ministres demandent à l'Organisation de continuer à donner suite à la CNUED et, dans cette optique, d'examiner la faisabilité d'une analyse de la relation entre les modes de consommation et de production et le développement durable

- d'utiliser plus efficacement l'éventail des instruments économiques disponibles, concurremment avec les mesures réglementaires et volontaires, compte tenu de la situation propre à chaque pays, pour s'attaquer aux problèmes d'environnement à l'échelle mondiale, régionale et nationale, de façon à arriver à des résultats viables et efficaces par rapport aux coûts, y compris en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au moyen d'actions nationales et d'actions convenues au niveau international

- de favoriser la protection de l'environnement par diverses formes de coopération internationale, notamment dans le cadre des instruments juridiques internationaux pertinents

- d'encourager les efforts faits aux plans national et international pour mettre au point et diffuser des technologies destinées à protéger et à réhabiliter l'environnement.

### L'OCDE dans un monde interdépendant

Face au consensus qui se dégage de par le monde sur les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et les avantages de l'économie de marché et devant l'intégration réussie d'un nombre croissant de pays dans une économie mondiale de plus en plus globalisée et interdépendante, l'OCDE se doit d'être attentive au reste du monde.

Les ministres prennent note de l'intérêt porté à l'Organisation par les pays non membres, qui sont de plus en plus nombreux à avoir manifesté le souhait de devenir membre. A leur avis, le moment est maintenant venu d'inviter l'OCDE à examiner rapidement, compte tenu des contraintes qui pèsent sur ses ressources, la situation et les conséquences pour le développement de l'Organisa-

tion afin de poursuivre le processus d'ouverture à de nouveaux membres et de commencer les négociations en vue d'une adhésion avec les pays qui sont en mesure d'assumer toutes les responsabilités liées à cette adhésion.

### *Pays en développement*

Des mutations profondes et encourageantes sont en cours dans de nombreux pays en développement. De plus en plus, une bonne gestion des affaires publiques, le respect des droits de l'homme et la démocratie sont considérés comme des conditions nécessaires à un développement économique durable, au progrès social et à la réduction de la pauvreté. Le développement participatif et l'édification de capacités institutionnelles retiennent l'attention et un rôle accru est assigné au secteur privé et aux politiques axées sur le marché. La nécessité d'éliminer les dépenses improductives, telles que les dépenses militaires excessives, et de coopérer à la lutte contre la corruption est aussi de plus en plus largement reconnue. Ce sont là des évolutions bien accueillies par les pays de l'OCDE et par leurs citoyens, dont le soutien en faveur de l'aide est indispensable. Néanmoins, les pays en développement connaissent encore des situations très diverses : l'intégration dans l'économie internationale progresse de façon satisfaisante pour un certain nombre d'entre eux ; d'autres, y compris de nombreux pays d'Afrique, continuent de se heurter à de graves difficultés. Des problèmes de dimension mondiale, comme la pauvreté généralisée, l'accroissement démographique, la destruction de l'environnement, les migrations, le sort des réfugiés, la drogue et le sida, revêtent toujours une grande acuité.

Dans ces circonstances, les ministres reconnaissent la nécessité d'une approche globale et différenciée, fondée sur le partenariat et le partage des responsabilités, dans le soutien et les encouragements qu'ils apportent aux efforts d'auto-assistance des pays en développement dans leur diversité. Ils reconnaissent aussi la responsabilité particulière de leurs pays dans le maintien d'une économie mondiale saine et déclarent que leurs gouvernements sont résolus :

- . à déployer de nouveaux efforts pour favoriser l'intégration des pays en développement aux marchés internationaux
- . à tenir dûment compte, dans la conception et la mise en œuvre de leurs politiques, de la contribution qu'ils peuvent apporter à la croissance économique, à la protection de l'environnement et au progrès social dans les pays en développement ; et à renforcer la cohérence entre leurs politiques de coopération pour le développement et les autres politiques pertinentes, notamment dans les domaines des échanges, de l'investissement, de l'environnement et des migrations
- . à faire tout leur possible pour améliorer l'aide au développement, aussi bien quantitativement que qualitativement, en accordant une attention particulière aux pays les plus pauvres et, tout en répondant aux nouvelles exigences, à faire également tout leur possible pour faire face aux besoins continus d'aide au développement assortie de conditions libérales.

### *Economies dynamiques non membres*

Le dialogue informel avec les économies dynamiques d'Asie (Hong-Kong, Corée, Malaisie, Singapour, Taiwan et Thaïlande), qui jouent un rôle actif dans l'économie mondiale, s'est révélé riche et fructueux. Il a été étendu cette année à l'Argentine, au Brésil, au Chili et au Mexique. Les ministres souhaitent un approfondissement de ce dialogue avec les économies dynamiques non membres.

Compte tenu de l'approche générale décrite plus haut, les ministres notent qu'au cours de l'année écoulée le Mexique et la Corée ont pris une plus grande part aux activités de l'OCDE. Eu égard à l'intention manifestée par le Mexique de devenir membre, aux réformes de grande ampleur qu'il met en œuvre et à sa participation constructive à l'OCDE, les ministres invitent l'Organisation à examiner avec ce pays les conditions de son adhésion en vue d'une entrée prochaine à l'OCDE. Ils se félicitent aussi de l'évolution positive de la participation de la Corée aux activités de l'OCDE, qui facilite la compréhension mutuelle et ouvre aussi la voie à une adhésion dans un avenir proche.

Pour l'avenir, les ministres reconnaissent que d'autres économies non membres, comme la Chine, deviennent des acteurs de plus en plus importants de l'économie mondiale et qu'il convient de favoriser leur plus grande intégration dans le système commercial multilatéral. L'OCDE devrait envisager d'élargir son effort pour mieux connaître et mieux comprendre ces économies.

### *Economies en transition*

La réforme a inégalement progressé dans les économies en transition (PECO, NEI et Mongolie), dont les situations tendent de plus en plus à se diversifier. Pour ces pays, le succès de la réforme et leur intégration dans l'économie mondiale sont essentiels. Les ministres réaffirment que leurs gouvernements sont prêts à collaborer avec eux afin d'appuyer leurs efforts par diverses actions bilatérales et multilatérales.

Compte tenu de l'approche générale décrite plus haut, les ministres se félicitent de la façon dont l'OCDE a contribué au processus de réforme, principalement en assurant de diverses manières une assistance technique pour la formulation des politiques et la réforme de la gestion des affaires publiques. Les programmes «Partenaires pour la transition» (PPT) ont permis de resserrer les liens entre les pays concernés et l'OCDE et ont facilité la réalisation des objectifs énoncés dans les mémorandums d'accord signés le 4 juin 1991, aidant ces pays à réussir leur transition vers l'économie de marché et à se mettre chacun en état de remplir les conditions d'une adhésion à l'OCDE dès que possible. Des progrès sensibles dans ce sens ont déjà été faits. D'autres économies en transition pourraient bénéficier de programmes similaires. Pour les autres pays, l'OCDE a diversifié ses activités afin de mieux répondre à l'évolution de leurs besoins et à leurs priorités spécifiques. Les ministres demandent à l'OCDE :

- . de continuer à centrer ses programmes sur des domaines tels que la mise en place du cadre juridique et administratif et la réalisation des réfor-

mes structurelles et, à cette fin, de mettre au point et d'appliquer ses programmes en étroite concertation avec les pays concernés

- . d'aider les PECO et les NEI à faire face à leurs graves problèmes d'environnement, y compris ceux qui proviennent d'installations industrielles et nucléaires défectueuses, compte tenu de la récente Conférence ministérielle de Lucerne

- . de poursuivre sa coopération avec les autres organisations internationales, en gardant à l'esprit l'engagement pris par chacun d'améliorer la coordination

- . de contribuer activement à l'effort concerté d'aide internationale en faveur des NEI, notamment en encourageant la compétitivité du secteur des entreprises dans des domaines comme les PME, la conversion des industries travaillant pour la défense, les échanges et l'investissement, compte tenu des résultats de la deuxième Conférence Est-Ouest des ministres de l'économie, de l'industrie et du commerce extérieur, qui s'est tenue à Tokyo ; et en particulier, de renforcer sa coopération et de développer des liens appropriés avec la Russie

- . de continuer à développer sa banque d'informations sur l'aide financière et technique, pour laquelle les gouvernements s'engagent à fournir les données nécessaires

- . de tirer parti de ses compétences pour jouer un plus grand rôle en offrant aux pays membres et aux pays engagés dans des réformes la possibilité de se rencontrer pour discuter des politiques à mener, comme l'a illustré la récente réunion à haut niveau avec quatre d'entre eux.

Les ministres soulignent que, pour favoriser l'intégration des économies en transition dans l'économie mondiale et dans l'ensemble des règles et disciplines du système commercial multilatéral, il faut intensifier les efforts pour assurer à ces économies un plus large accès aux marchés des pays membres de l'OCDE. Ils reconnaissent aussi que les économies en transition doivent développer entre elles des relations mutuellement bénéfiques dans le domaine des échanges et des paiements. Ils soulignent combien il importe d'appuyer la création d'un régime transparent, stable et non discriminatoire pour les échanges, l'investissement étranger direct et le développement du secteur privé.

### *L'horizon plus lointain*

Ce siècle s'achève sur une décennie de profonds bouleversements. La globalisation de l'économie, les rapides progrès de la science et de la technique, la diffusion mondiale de l'information, les préoccupations partagées pour l'environnement et l'avancée générale de la démocratie sont autant d'évolutions riches de promesses et porteuses de défis pour l'humanité. Ces évolutions débouchent sur une adaptation rapide et permanente des mentalités, de l'attitude des consommateurs, des qualifications, des structures de production et de l'action des pouvoirs publics. Les ministres se félicitent donc de la contribution que l'OCDE continue d'apporter à l'évaluation des problèmes à long terme auxquels les pays membres risquent de se trouver confrontés ainsi qu'à la mise au point d'une politique appropriée pour que partout s'améliorent les conditions de vie, dans un plus grand respect de la personne humaine.

# Perspectives économique de l'OCDE :

## les points essentiels

**L'activité ne progressera que faiblement cette année au sein de la zone OCDE. Dans beaucoup de pays européens, la production va sans doute se contracter. Le chômage s'aggravera encore presque partout. Une légère reprise est prévue pour 1994, mais des incertitudes subsistent, surtout en ce qui concerne les pays d'Europe continentale.**

**L'inflation est à son plus bas niveau depuis près de trois décennies pour l'ensemble de la zone OCDE. Des politiques crédibles visant à maintenir une faible inflation, contribueront de façon significative à soutenir l'amélioration des performances économiques à moyen et à long terme en offrant aux investisseurs et aux épargnants un environnement économique stable.**

**Les politiques menées dans les pays non européens vont probablement dans la bonne direction, mais les autorités monétaires doivent rester attentives à l'évolution de l'inflation tout en favorisant un redressement de la demande ; par ailleurs, les engagements pris en ce qui concerne la réduction des déficits budgétaires à moyen terme doivent être pleinement respectés. En Europe continentale, si les taux d'intérêt n'enregistrent pas de nouvelle décrue importante dans un proche avenir, la reprise sera presque certainement lente et l'année 1994 risque même d'être bien avancée avant qu'elle ne s'amorce. Si les taux d'intérêt ne baissent pas sensiblement, des pressions de plus en plus vives pourraient s'exercer en faveur d'un nouvel assouplissement de la politique budgétaire qui aurait sans doute des conséquences plus négatives que favorables pour les perspectives de croissance à moyen terme en empêchant une baisse souhaitable des taux d'intérêt à long terme.**

**Un raffermissement de la confiance des consommateurs et des entreprises est indispensable à une reprise soutenue. Les gouvernements peuvent y contribuer par un certain nombre d'actions, dont la plus immédiate serait de faire aboutir rapidement et favorablement les négociations d'Uruguay.**

**L'amélioration des perspectives de croissance à moyen terme passe par la poursuite de la réforme structurelle. Certes, celle-ci met du temps à porter ses fruits, mais elle permet en revanche d'espérer un recul durable du chômage<sup>1</sup>.**

### Perspectives

Pour la troisième année de suite, la croissance ne sera pas satisfaisante en 1993 dans la zone OCDE, puisqu'il est probable que l'augmentation de la production sera tout juste supérieure à 1 % (tableau 1). Ce taux est à comparer aux 2 % prévus il y a six mois ; la poursuite de l'assainissement des bilans, les niveaux élevés des taux d'intérêt en Europe et la faiblesse de la confiance semblent peser plus lourdement qu'on ne le pensait sur la demande. La reprise générale de l'activité dans l'ensemble de la zone se fait encore attendre, et il est difficile de dire, en particulier, combien de temps la récession va se poursuivre en Europe continentale. Au Japon, l'activité semble avoir cessé de se tasser, mais la reprise va probablement être modérée. Même dans les pays où un redressement s'est déjà amorcé, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie

et la Nouvelle-Zélande, celui-ci a été hésitant et cette situation semble devoir persister.

Le chômage dans la zone OCDE va continuer de s'accroître et pourrait atteindre le chiffre de 36 millions de personnes (8 3/4 % de la population active) au premier semestre de 1994, avant de commencer à diminuer lentement (tableau 2). La désinflation semble devoir se poursuivre : l'indice implicite de prix du PIB pour l'ensemble de la zone pourrait s'accroître de quelque 2 1/2 % en 1994 et, dans beaucoup de pays, l'inflation va sans doute tomber à des niveaux sans précédent depuis plusieurs décennies.

### Risques et incertitudes

D'importants éléments d'incertitude entourent les perspectives, et la matérialisation de certains d'entre eux affaiblirait la croissance. Tout d'abord, si des progrès ont été enregistrés dans la réduction des dettes excessives contractées à la fin des

années 80, lorsque les marchés d'actifs étaient en pleine expansion, le processus de désendettement se poursuit et ses conséquences pour la demande et l'activité restent incertaines. Aux États-Unis, bien que les ménages et les entreprises soient parvenus à réduire sensiblement leurs charges au titre du service de la dette, les emprunteurs aussi bien que les créanciers restent prudents. De ce fait, la reprise pourrait être plus lente que prévu, alors que les indicateurs les plus récents font apparaître un risque d'inflation plus élevé. Au Japon, si l'assainissement des bilans touche surtout les institutions financières et le secteur des entreprises, la confiance des consommateurs reste déprimée et les perspectives d'évolution de l'épargne des ménages et, par conséquent, l'éventualité d'une reprise des dépenses de consommation, sont extrêmement incertaines. >

1. Perspectives économiques de l'OCDE, n° 53, Les éditions de l'OCDE, juin 1993.

## 1. CROISSANCE DU VOLUME DU PNB/PIB DANS LA ZONE OCDE<sup>1</sup>

taux annuels désaisonnalisés (%)

	Part dans le total OCDE 1987	variation par rapport à l'année précédente				variation par rapport au semestre précédent				
		1991	1992	1993	1994	1992 II	1993 I	1993 II	1994 I	1994 II
Etats-Unis	36,0	-1,2	2,1	2,6	3,1	3,2	2,2	2,9	3,2	3,3
Japon	19,1	4,0	1,3	1,0	3,3	-1,4	1,1	3,2	3,4	3,2
Allemagne	8,8	3,7	2,0	-1,9	1,4	-1,2	-2,5	-1,3	2,0	2,8
France	7,0	0,7	1,3	-0,7	1,5	0,2	-1,2	-0,5	1,7	3,0
Italie	6,0	1,3	0,9	-0,2	1,7	-1,3	-0,3	1,1	1,7	2,4
Royaume-Uni	5,5	-2,2	-0,6	1,8	2,9	0,6	2,1	2,4	3,1	3,1
Canada	3,3	-1,7	0,9	3,1	4,5	1,5	3,3	4,3	4,5	4,6
Total des pays ci-dessus	85,7	0,7	1,6	1,3	2,8	0,9	1,1	2,1	2,9	3,2
Autres pays de l'OCDE <sup>2</sup>	14,3	0,7	0,8	0,3	2,0	0,6	-0,2	0,9	2,2	2,6
Total OCDE	100,0	0,7	1,5	1,2	2,7	0,9	0,9	2,0	2,8	3,1
OCDE Europe	39,8	1,1	1,0	-0,3	1,8	-0,2	-0,7	0,3	2,1	2,7
CE	34,3	1,4	1,1	-0,4	1,8	-0,3	-0,7	0,2	2,1	2,8
Total OCDE moins les Etats-Unis	64,0	1,8	1,1	0,3	2,4	-0,4	0,1	1,5	2,6	3,0
<i>Production industrielle</i>										
Sept grands pays <sup>3</sup>	-	-0,7	-1,1	0,3	3,9	-1,0	0	2,5	4,5	4,3
Total OCDE <sup>3</sup>	-	-0,8	-0,9	0,3	3,9	-0,9	-0,1	2,3	4,4	4,3

	Part dans le total OCDE 1987	variation par rapport à l'année précédente			
		1991	1992	1993	1994
Autriche	0,9	3,0	1,5	-0,6	1,5
Belgique	1,1	2,0	0,8	-0,7	1,2
Danemark	0,8	1,2	1,1	0,7	2,8
Espagne	2,3	2,3	1,0	-0,6	1,7
Finlande	0,7	-6,4	-3,5	0	1,7
Grèce	0,4	1,8	1,4	1,1	1,7
Irlande	0,2	2,2	2,7	2,6	3,4
Islande	0	1,4	-3,3	-1,8	0,1
Luxembourg	0	3,0	2,4	1,2	1,8
Norvège	0,7	1,9	3,3	1,5	2,9
Pays-Bas	1,7	2,2	1,5	-0,3	1,4
Portugal	0,3	2,2	1,4	0,6	1,9
Suède	1,3	-1,7	-1,7	-2,0	1,4
Suisse	1,4	-0,1	-0,6	-0,5	1,6
Turquie <sup>4</sup>	0,5	0,3	5,9	4,5	3,5
Total des pays ci-dessus	12,5	0,9	0,8	-0,1	1,8
Australie	1,6	-1,1	1,5	2,9	3,1
Nouvelle-Zélande	0,3	-2,7	0,6	3,1	3,5
Total des 17 pays ci-dessus	14,3	0,7	0,8	0,3	2,0

1. Les agrégats ont été calculés sur la base des poids du PNB/PIB de 1987 exprimés en dollars de 1987.

2. Les données semestrielles sont des estimations très approximatives : pour la plupart de ces pays, représentant plus de 50 % du PIB de l'ensemble des petits pays, les taux de variation semestrielle ont été obtenus par simple interpolation.

3. Ne comprend que l'Allemagne occidentale.

4. PIB.

Deuxièmement, en Europe continentale, il est difficile de dire d'abord, jusqu'où il faudrait que les taux d'intérêt baissent pour déclencher une reprise et ensuite jusqu'à quel point, et avec quelle rapidité, ils vont encore effectivement baisser. Compte tenu des accords de change actuels, ce sont les perspectives d'inflation en Allemagne qui sont déterminantes en ce qui concerne le second point. Bien que la récession se soit aggravée et que les hausses de salaires aient été modérées, les progrès dans la réduction de l'inflation en Allemagne ont été lents, en raison principalement de l'inertie de l'inflation dans les secteurs n'entrant pas dans le commerce international, où les prix sont soit administrés, soit fixés dans le cadre d'une concurrence limitée. Dans la mesure où ce phénomène, accentué par l'accélération récente de la croissance des agrégats monétaires, incite la Bundesbank à n'envisager qu'avec prudence toute réduction accélérée des taux d'intérêt et étant donné le rôle du deutschemark en tant que point d'ancrage au sein du mécanisme de change du SME, les autres pays participant à ce mécanisme devront sans doute encore maintenir leurs taux d'intérêt à des niveaux supérieurs à ce que justifierait leur situation économique intérieure.

En troisième lieu, beaucoup de pays ont annoncé leur intention d'assainir leurs finances publiques au cours des deux prochaines années. Si les déficits budgétaires structurels sont réduits comme prévu, il est difficile de dire dans quelle mesure les effets défavorables à court terme de leur résorption sur la demande seront compensés par l'incidence favorable d'une diminution des taux d'intérêt à long terme induite par la perspec-

tive d'un assainissement des finances publiques. En tout état de cause, on ne peut encore dire si un effort de rigueur sera effectivement fait sur le plan budgétaire, car cela dépend sans doute dans une large mesure du redémarrage de l'activité.

Enfin, un certain nombre de facteurs externes sont aussi source de risques. Les pressions sur les taux de change pourraient à nouveau rendre plus compliquée la conduite de la politique économique. L'aggravation des déséquilibres extérieurs recommence elle aussi à être préoccupante : des pressions de plus en plus fortes, motivées par des déséquilibres bilatéraux ou sectoriels croissants, s'exercent sur les décideurs pour qu'ils prennent des mesures protectionnistes. A cet égard, et d'une manière plus générale, devant l'incapacité des gouvernements à mener à bien à ce jour les négociations d'Uruguay, malgré les avantages considérables que l'économie mondiale en retirerait à long terme, la confiance s'est dégradée, la planification des investissements a été entravée et des incertitudes sont nées au sujet des règles du jeu international.

### Impératifs macro-économiques

La tâche immédiate à laquelle sont confrontés les décideurs doit être de faire en sorte que la politique macro-économique favorise une reprise soutenue de la croissance sans inflation. La nécessité d'inverser la montée du chômage rend cette tâche particulièrement impérieuse. Cependant, il n'est pas toujours facile de dire quelle action il y a lieu de mener sur le plan macro-économique, malgré la marge de manœuvre que procurent apparemment les progrès importants réalisés par de nombreux pays dans la voie de la stabilité des prix.

### Politique budgétaire

C'est dans le domaine budgétaire que le problème de l'efficacité de l'action à mener à court terme face à la faiblesse ou au fléchissement de l'activité se pose avec le plus d'acuité. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, pour être efficace, cette action doit être compatible avec les impératifs fondamentaux à long terme de l'économie qui sont relativement clairs. Dans beaucoup de pays, les finances publiques, déjà dans une mauvaise situation au début de la phase de ralentissement de l'activité, se sont encore détériorées. Le niveau élevé de la dette publique, alimentée par des déficits budgétaires toujours importants, appelle une stratégie de réduction régulière des déficits structurels, à moyen et long terme. Des plans crédibles d'assainissement budgétaire favoriseraient une détente des taux d'intérêt, notamment des taux longs, qui devrait à son tour contribuer à relancer l'investissement et l'activité. En revanche, les réductions proprement dites des déficits auront sans doute une incidence négative à court terme sur la demande. Deux questions difficiles se posent alors :

## 2. CHÔMAGE DANS LA ZONE OCDE

définitions nationales

	1991	1992	1993	1994	1992 II	1993 II	1994 II		
<i>Taux de chômage (%)<sup>1</sup></i>									
Etats-Unis	6,7	7,4	7,0	6,5	7,4	7,0	6,9	6,7	6,4
Japon	2,1	2,2	2,5	2,6	2,2	2,4	2,5	2,6	2,6
Allemagne <sup>2</sup>	6,7	7,7	10,1	11,3	7,8	9,3	10,9	11,3	11,4
France	9,5	10,2	11,2	12,1	10,3	10,8	11,5	12,0	12,2
Italie	11,0	10,7	10,9	11,0	10,4	10,8	10,9	11,0	11,1
Royaume-Uni	8,3	10,1	10,7	10,4	10,6	10,7	10,7	10,5	10,3
Canada	10,3	11,3	11,1	10,5	11,5	11,1	11,0	10,7	10,3
Total des pays ci-dessus	6,6	7,2	7,5	7,5	7,3	7,4	7,6	7,6	7,5
Autres pays de l'OCDE	9,6	10,6	12,3	12,6	11,0	12,0	12,6	12,7	12,6
Total OCDE	7,2	7,9	8,5	8,6	8,1	8,4	8,7	8,7	8,6
OCDE Europe	9,0	9,9	11,4	11,9	10,1	11,0	11,7	11,9	11,9
CE	9,2	10,1	11,6	12,1	10,4	11,3	12,0	12,2	12,1
Total OCDE moins les Etats-Unis	7,5	8,2	9,2	9,6	8,4	9,0	9,5	9,6	9,6
<i>Chômage (millions)</i>									
Amérique du Nord	9,9	11,0	10,4	9,9	11,1	10,5	10,4	10,1	9,7
OCDE Europe	17,2	19,0	21,9	22,9	19,4	21,2	22,5	22,9	23,0
Total OCDE	29,4	32,5	35,1	35,7	33,1	34,4	35,8	35,9	35,6

%	1991	1992	1993	1994
Autriche	3,3	3,7	4,8	4,8
Belgique	9,3	10,3	11,9	12,9
Danemark	10,4	11,1	12,4	11,7
Espagne	16,3	18,4	22,5	22,4
Finlande	7,6	13,1	16,6	16,7
Grèce	7,6	9,2	10,0	11,0
Irlande	15,8	17,2	19,5	20,0
Islande	1,5	3,0	5,3	6,2
Luxembourg	1,3	1,5	1,9	1,8
Norvège	5,5	5,9	5,7	5,3
Pays-Bas	7,0	6,8	8,5	9,3
Portugal	4,1	4,0	4,7	5,3
Suède	3,1	5,3	7,3	7,4
Suisse	1,1	2,5	4,6	4,4
Turquie	11,5	11,8	12,7	13,5
Total des pays ci-dessus	9,6	10,6	12,5	12,9
Australie	9,6	10,8	10,9	10,8
Nouvelle-Zélande	10,3	10,3	10,0	9,7
Total des 17 pays ci-dessus	9,6	10,6	12,3	12,6

1. En pourcentage de la population active.

2. Allemagne occidentale en 1990, Allemagne totale au-delà.

faut-il réduire les déficits budgétaires structurels à un moment où l'activité économique est faible ? Peut-on envisager de s'écarter temporairement de l'objectif d'assainissement des finances publi-

ques en accroissant le déficit présent ?

Les réponses à ces questions soulèvent un certain nombre d'autres problèmes. Premièrement, le plan d'assainissement budgétaire à moyen terme est-il jugé crédible par les marchés ? Si tel n'est pas le cas, les taux d'intérêt à long terme risquent de rester trop élevés pour permettre une reprise durable. Deuxièmement, les marchés accepteront-ils de considérer comme temporaire une augmentation du déficit présent ? Si tel n'est pas le cas, l'incidence défavorable de l'accroissement des déficits sur la confiance du secteur privé et les taux d'intérêt à long terme risque fort de l'emporter sur ses effets positifs à court terme sur la demande. Troisièmement, tout assouplissement délibéré de la politique budgétaire pourra-t-il être inversé rapidement lorsque la reprise s'amorcera ? Si tel n'est pas le cas, l'action des pouvoirs publics risque d'avoir un caractère procyclique.

Ces considérations générales peuvent servir de cadre à une analyse des mesures délibérées prises par les autorités budgétaires d'un certain nombre de pays au cours de la période récente. L'initiative expansionniste la plus notable a été prise par le Japon, pays qui disposait sans doute de la plus grande marge de manœuvre à court terme, sous la forme de programmes annoncés en août 1992 et en avril 1993. Il est capital que le dernier train de mesures soit mis en œuvre assez rapidement pour avoir un effet anticonjoncturel, et que la tendance à l'augmentation du déficit de

l'administration centrale et des administrations locales qui en résultera soit inversée dès qu'une reprise soutenue, tirée par la demande intérieure, se sera amorcée. Au Royaume-Uni et, plus récemment, en France, la situation financière du secteur public, jusqu'alors saine, s'est fortement dégradée sous l'effet de facteurs qui ne sont pas tous conjoncturels. Dans les deux cas, ainsi que dans un certain nombre de petits pays se trouvant dans une situation comparable, cette évolution préoccupante montre combien il est nécessaire de respecter pleinement les objectifs annoncés en matière d'assainissement budgétaire à moyen terme. A cet égard, les augmentations futures d'impôts dont le Parlement du Royaume-Uni a été saisi, sont probablement indispensables à la crédibilité de la politique économique.

Les États-Unis et l'Allemagne ont adopté d'importants programmes d'assainissement budgétaire à moyen terme ou sont sur le point de le faire. Dans les deux cas, cependant, des mesures complémentaires seront sans doute nécessaires :

Le déficit budgétaire des États-Unis semble devoir se creuser à nouveau après 1997 si aucune mesure n'est prise avant la fin du mandat du gouvernement actuel. La réforme prévue du système de santé devra viser non seulement à en élargir la couverture, mais aussi à freiner l'escalade des coûts, publics et privés, des soins de santé.

En Allemagne, le récent « Pacte de solidarité », s'il est intégralement mis en œuvre, devrait contribuer notablement à atténuer les problèmes posés par le coût des transferts aux Länder orientaux. Toutefois, étant donné que le déficit budgétaire risque fort de dépasser largement les prévisions, de nouvelles mesures devront probablement être prises en temps utile pour limiter les dépenses, faute de quoi les taux d'intérêt réels resteront élevés à moyen terme en Allemagne et dans les autres pays participant au mécanisme de change du SME.

L'Italie et le Canada ont aussi des projets ambitieux d'assainissement budgétaire. Étant donné l'ampleur des problèmes, spécialement en Italie, ces deux pays ne peuvent pas se permettre le moindre dérapage, même temporaire.

Si une stratégie crédible d'assainissement budgétaire à moyen terme est mise en œuvre, le jeu des « stabilisateurs automatiques » pourrait permettre de s'en écarter quelque peu, à condition qu'il soit compris et accepté par les marchés comme un phénomène temporaire purement conjoncturel. Dans certains cas, cependant, les pouvoirs publics ne souhaiteront peut-être pas laisser jouer pleinement les stabilisateurs automatiques pour plusieurs raisons, dont deux sont particulièrement importantes. Premièrement, un accroissement trop rapide du déficit, même s'il était purement conjoncturel et vraisemblablement réversible, pourrait néanmoins avoir une incidence défavorable sur la confiance du secteur privé et

### 3. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES DANS LA ZONE OCDE

milliards de dollars

	1991	1992	1993	1994
Etats-Unis	-3,7	-62,4	-81,0	-92,7
Japon	72,9	117,6	138,6	149,7
Allemagne	-19,9	-25,8	-29,0	-29,7
France	-6,5	2,5	1,1	-0,9
Italie	-21,1	-25,2	-20,6	-19,0
Royaume-Uni	-11,3	-20,9	-26,8	-30,5
Canada	-25,5	-23,6	-21,3	-19,3
Total des pays ci-dessus	-15,1	-37,9	-38,9	-42,4
Autriche	0,1	-0,3	0,0	-0,3
Belgique-Luxembourg	4,8	5,2	4,4	4,3
Danemark	2,2	4,5	4,2	3,7
Espagne	-16,7	-18,4	-14,0	-12,2
Finlande	-6,6	-5,1	-1,9	0,9
Grèce	-1,5	-2,0	-1,6	-1,6
Irlande	1,5	3,0	2,4	2,8
Islande	-0,3	-0,2	-0,2	-0,1
Norvège	5,1	2,9	3,4	5,1
Pays-Bas	7,6	6,7	4,9	6,1
Portugal	-0,7	-0,1	-1,0	-1,7
Suède	-3,4	-4,8	-0,7	4,0
Suisse	10,1	15,6	15,6	16,0
Turquie	0,3	-0,9	-2,2	-1,6
Australie	-9,9	-10,5	-9,0	-9,4
Nouvelle-Zélande	-0,6	-0,8	-0,6	-0,4
Total OCDE	-23,0	-43,1	-35,0	-26,9
OCDE Europe	-56,3	-63,4	-61,8	-54,8
CE	-61,6	-70,5	-75,8	-78,8
Total OCDE moins les Etats-Unis	-19,3	19,3	46,0	65,8

les taux d'intérêt à long terme. En second lieu, l'expérience prouve que l'on risque facilement de surestimer la composante « conjoncturelle » de l'augmentation d'un déficit budgétaire. Dans ce cas, une partie de ce que l'on considère comme l'effet des stabilisateurs automatiques peut en fait être un accroissement du déficit structurel, se traduisant par une augmentation durable de la dette.

Si les pays parviennent à mettre en œuvre des politiques qui induisent une baisse durable des taux d'intérêt, le service de la dette publique se trouvera réduit. Il faudra absolument que les économies ainsi réalisées servent à améliorer les positions budgétaires et que l'on ne refasse pas les mêmes erreurs qu'à la fin des années 80, lorsque le surcroît de recettes procurées par une

croissance supérieure à la moyenne avait été en partie utilisé pour réduire les impôts et non pour assainir les finances publiques ou réduire la dette.

Une amélioration de la qualité des dépenses du secteur public et de la fiscalité peut aussi contribuer largement à de meilleures performances économiques à moyen terme.

#### Politique monétaire

La marge de manœuvre étant très restreinte sur le plan budgétaire, c'est principalement dans le domaine de la politique monétaire que des actions ont dû et devront encore être menées pour favoriser et soutenir la reprise. Les mesures à prendre sont différentes suivant les pays, mais la marge de manœuvre disponible dépend de la situation de l'inflation sous-jacente dans chaque pays.

En dehors de l'Europe continentale, les conditions monétaires actuelles semblent compatibles avec la reprise en cours ou sur le point de s'amorcer ; les taux courts sont peu élevés dans l'ensemble et les taux à long terme accusent une baisse tendancielle depuis deux ans. Si la reprise se fait attendre, une nouvelle réduction des taux directeurs serait indiquée, mais uniquement si les anticipations inflationnistes sont modérées. De fait, si l'inflation donnait des signes de recrudescence, il serait sans doute nécessaire de resserrer la politique monétaire en temps voulu pour contenir les anticipations. Trouver un juste équilibre entre la croissance et les risques d'inflation, ce qui a des implications différentes quant au choix de l'orientation de la politique monétaire, est la tâche à laquelle s'emploie actuellement la Réserve fédérale, face aux signaux antagonistes délivrés par les indicateurs économiques récents aux États-Unis.

Pour beaucoup de pays d'Europe continentale, la reprise, même si elle est aussi modérée qu'on le prévoit, dépendra d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Le rôle de l'Allemagne est capital à cet égard. La contraction de la production et la modération des salaires devraient permettre un assouplissement des conditions monétaires dans ce pays, mais à une date et dans des proportions qu'il faudra déterminer avec soin, de manière à ne pas compromettre le rétablissement de la stabilité des prix.

#### Questions internationales

Les déséquilibres de balances courantes ont été l'un des principaux sujets de préoccupation pendant la plus grande partie des années 80 (tableau 3). Vers la fin de la décennie, étant donné que ces déséquilibres diminuaient régulièrement en proportion du PIB, et que les marchés semblaient disposés à les financer sans que cela ait de conséquences importantes pour les taux de change, le problème semblait être devenu moins

pressant. Cependant, en 1991, l'excédent courant du Japon a cessé de se réduire pour augmenter à nouveau ; depuis il a atteint 3 1/4 % du PIB, et l'on s'attend à ce qu'il se maintienne à peu près au même niveau durant les 18 prochains mois.

Si les déséquilibres extérieurs actuels ou prévus sont jugés préoccupants, cela signifie implicitement que l'équilibre entre l'épargne intérieure et l'investissement est jugé inapproprié. Vu de cette manière, l'ajustement exige des pays concernés qu'ils rétablissent nettement cet équilibre. Les programmes budgétaires récemment annoncés par le Japon, de même que l'assouplissement des conditions monétaires et l'appréciation récente du yen, devraient se traduire par une absorption intérieure accrue. Simultanément, les mesures budgétaires envisagées aux États-Unis, en Allemagne et dans d'autres pays, si elles sont mises en œuvre rapidement, devraient contribuer à réduire le besoin intérieur d'épargne. Ces diverses initiatives, qui favoriseront un ajustement des déséquilibres externes, sont également justifiées par des considérations strictement intérieures dans les pays concernés.

Le processus d'ajustement de l'équilibre entre l'épargne et l'investissement exige de la patience et de la persévérance dans les politiques à moyen terme, ce qui n'est guère populaire en phase de tassement de l'activité. Des mesures unilatérales ou bilatérales visant à réduire les déséquilibres commerciaux sont au contraire de plus en plus réclamées. Les tentatives de négociation d'accords bilatéraux destinés à assurer des parts de marché et/ou des « restrictions volontaires des exportations » sont très populaires, car elles donnent aux groupes de pression des secteurs concernés, qu'ils soient exportateurs ou en concurrence avec les importations, le maximum de possibilités de recherche de rente. Bon nombre des industries nationales qui cherchent à bénéficier d'aides sectorielles de ce genre non seulement perdent des parts sur le marché intérieur, mais ne sont manifestement pas compétitives sur les marchés tiers. Les pays devraient simultanément prendre des mesures pour abaisser les barrières non tarifaires qui empêchent les biens et services produits de façon compétitive à l'étranger d'accéder à leurs marchés.

D'autre part, le recours à des accords bilatéraux risque de compromettre les négociations multilatérales du GATT. Il importe de résister aux pressions dans ce sens, non seulement parce que ces accords font obstacle à une allocation efficace des ressources, mais aussi parce qu'ils entraîneraient inévitablement des mesures de rétorsion de la part d'autres pays dont les intérêts seraient lésés. Au bout du compte, de telles actions auraient des conséquences très néfastes pour la production et l'emploi à l'échelle mondiale.